

SCENIC

SCENIC

SCENIC



RENAULT

SCENIC

ELF développe pour RENAULT une gamme complète de lubrifiants : huiles moteur, huiles de boîtes manuelles et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée en Formule 1, ces lubrifiants sont de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques de RENAULT, cette gamme répond parfaitement aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement aux performances de votre véhicule.



Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur, l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains véhicules. Veuillez vous référer au carnet d'entretien.



**RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com**

Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre RENAULT et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre RENAULT.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92 100 Billancourt 2006.



Coup d'œil rapide

	– Pression de gonflage des pneumatiques	0.4 – 0.9
	– Carte RENAULT : utilisation	1.2 → 1.8
	– Dispositifs de retenue pour enfants	1.35 → 1.45
	– Témoins lumineux (tableau de bord)	1.50 → 1.66
	– Démarrage/arrêt moteur	2.3 → 2.5
	– Conduite	2.2 → 2.42
	– Frein de parking assisté	2.9 → 2.13
	– Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.20 → 2.22
	– Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23
	– Système antipatinage : A.S.R.	2.24 – 2.25
	– Assistance au freinage d'urgence	2.28
	– Régulateur-limiteur de vitesse	2.29 → 2.35
	– Chauffage/air conditionné	3.2 → 3.16
	– Capot moteur/entretien	4.2 → 4.15
	– Conseils pratiques (changement de lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement)	5.2 → 5.42

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar à froid)

Versions châssis normal	1.4 16V - 1.6 16V - 1.5 dCi		
Dimensions des pneumatiques	195/65 R15 T	205/55 R16 H 205/55 R16 V	205/60 R16 H
Utilisation hors autoroute – Avant – Arrière	2,4 2,2	2,2 2,0	2,3 2,1
Utilisation autoroute (1) – Avant – Arrière	2,4 2,2	2,4 2,1	2,5 2,3
Roue de secours	2,4	2,4	2,5

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar à froid)

Versions châssis normal (suite)	2.0 16V - 1.9 dCi		2.0 T		2.0 dCi	
Dimensions des pneumatiques	205/60 R16 H 205/60 R16 V	205/55 R17 V	205/60 R16 H 205/60 R16 V	205/55 R17 V	205/60 R16 V	205/55 R17 V
Utilisation hors autoroute						
– Avant	2,3	2,4	2,3	2,4	2,5	2,6
– Arrière	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2	2,2
Utilisation autoroute (1)						
– Avant	2,5	2,5	2,5	2,6	2,7	2,7
– Arrière	2,3	2,3	2,3	2,4	2,2	2,2
Roue de secours	2,5	2,5	2,5	2,6	2,7	2,7

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar à froid)

Versions châssis long Jusqu'à 5 passagers	1.6 16V - 1.5 dCi		2.0 16V - 2.0 T - 1.9 dCi		2.0 dCi	
Dimensions des pneumatiques	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 V	205/55 R17 V
– Avant	2,2	2,4	2,3	2,4	2,6	2,7
– Arrière	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Roue de secours	2,5	2,5	2,5	2,5	2,6	2,7

Versions châssis long 6/7 passagers	1.6 16V - 1.5 dCi		2.0 16V - 2.0 T		1.9 dCi		2.0 dCi	
Dimensions des pneumatiques	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 V	205/55 R17 V
– Avant	2,4	2,6	2,5	2,6	2,5	2,6	2,6	2,7
– Arrière	2,5	2,5	2,6	2,6	2,5	2,5	2,6	2,6
Roue de secours	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,6	2,7

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions châssis normal	1.4 16V - 1.6 16V - 1.5 dCi		
Dimensions des pneumatiques	195/65 R15 T	205/55 R16 H 205/55 R16 V	205/60 R16 H
Utilisation hors autoroute			
– Avant	35	32	33
– Arrière	32	29	30
Utilisation autoroute (1)			
– Avant	35	35	36
– Arrière	32	30	33
Roue de secours	35	35	36

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **3 PSI**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions châssis normal (suite)	2.0 16V - 1.9 dCi		2.0 T		2.0 dCi	
Dimensions des pneumatiques	205/60 R16 H 205/60 R16 V	205/55 R17 V	205/60 R16 H 205/60 R16 V	205/55 R17 V	205/60 R16 V	205/55 R17 V
Utilisation hors autoroute						
– Avant	33	35	33	35	36	38
– Arrière	30	32	32	32	32	32
Utilisation autoroute (1)						
– Avant	36	36	36	38	39	39
– Arrière	33	33	33	35	32	32
Roue de secours	36	36	36	38	39	39

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **3 PSI**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions châssis long Jusqu'à 5 passagers	1.6 16V - 1.5 dCi		2.0 16V - 2.0 T - 1.9 dCi		2.0 dCi	
Dimensions des pneumatiques	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 H	205/55 R 17 V	205/60 R16 V	205/55 R17 V
– Avant	32	35	34	35	38	39
– Arrière	32	32	32	32	32	32
Roue de secours	36	36	36	36	38	39

Versions châssis long 6/7 passagers	1.6 16V - 1.5 dCi		2.0 16V - 2.0 T		1.9 dCi		2.0 dCi	
Dimensions des pneumatiques	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 H	205/55 R17 V	205/60 R16 V	205/55 R17 V
– Avant	35	38	36	38	38	39	38	39
– Arrière	36	36	38	38	38	38	38	38
Roue de secours	36	36	36	36	38	39	38	39

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

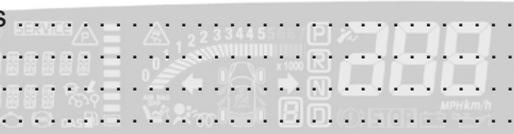
Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque.** La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **3 PSI**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

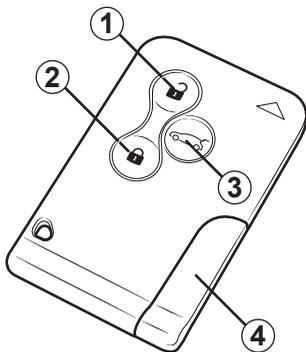
Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Carte RENAULT : généralités, utilisation, super condamnation	1.2
Portes	1.9
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.15
Système antidémarrage	1.16
Appuis-tête - Sièges	1.18
Ceintures de sécurité	1.21
Dispositifs de retenues complémentaires	1.28
aux ceintures avant	1.28
aux ceintures arrière	1.32
dispositifs de protection latérale	1.33
Dispositifs de retenue complémentaires	1.34
Pour la sécurité des enfants	1.35
Poste de conduite	1.46
Tableau de bord	1.50
Ordinateur de bord	1.56
Heure et température extérieure	1.67
Volant de direction	1.68
Rétroviseurs	1.69
Avertisseurs sonores et lumineux	1.71
Éclairages et signalisations extérieurs	1.72
Réglage des projecteurs	1.75
Essuie-vitre/Lave-vitre	1.76
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.79

206 100



CARTES RENAULT : généralités



24088

- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage/Déverrouillage de la porte de coffre.
- 4 Clé de secours.

Conseil

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- la fermeture automatique des vitres électriques et du toit ouvrant, reportez-vous aux paragraphes « lève-vitre électrique avec fermeture à distance » et « toit ouvrant électrique avec fermeture à distance » en chapitre 3 (suivant véhicule) ;
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « mise en route du moteur » en chapitre 2.

Autonomie

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

Portée de la carte RENAULT

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

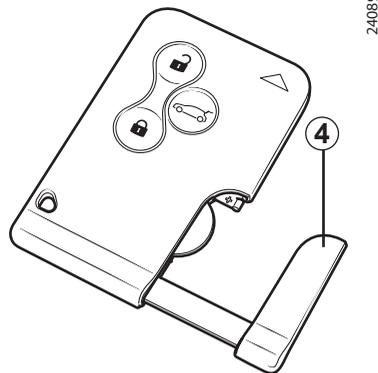


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...).

Risque de blessures graves.

CARTES RENAULT : généralités (suite)

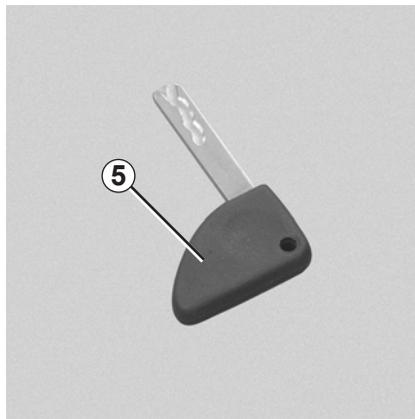


Clé de secours intégrée 4 ou indépendante 5

(suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...



Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous au paragraphe « verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

En cas de perte ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes RENAULT** chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.

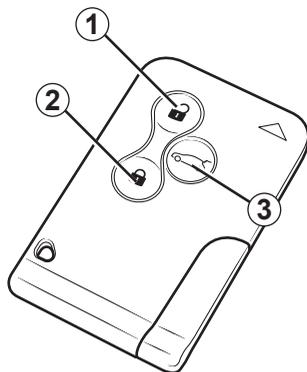
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

Défaillance de la carte RENAULT

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle, et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : piles » en chapitre 5.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDE : utilisation



24088

Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Particularités (pour certains pays) :

- un appui sur le bouton **1** permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur,
- deux appuis successifs sur le bouton **1** permettent de déverrouiller les autres portes.

Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

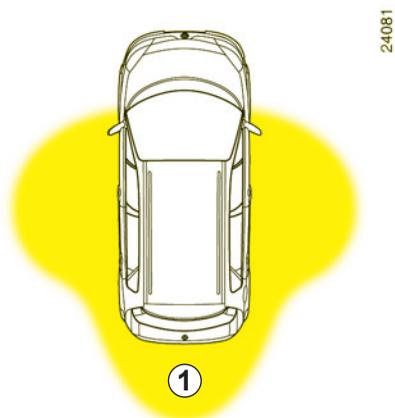
Pressez le bouton **3** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du coffre est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

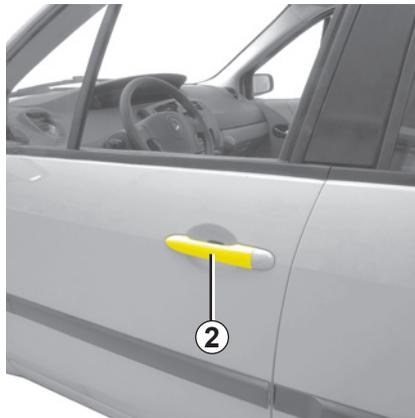
CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation



Carte RENAULT en mode mains libres

Elle permet, en plus des fonctionnalités de la carte RENAULT à télécommande, sans manipulation (en mode mains libres) :

- le déverrouillage/verrouillage des ouvrants (portes, coffre et de la trappe à carburant) si la carte est présente dans la zone d'accès **1** ;
- le démarrage moteur si la carte est présente dans l'habitacle (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

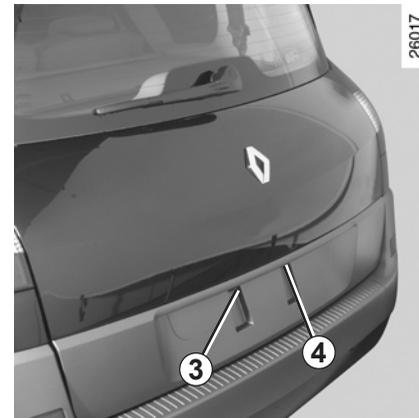


Déverrouillage des portes et du coffre

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

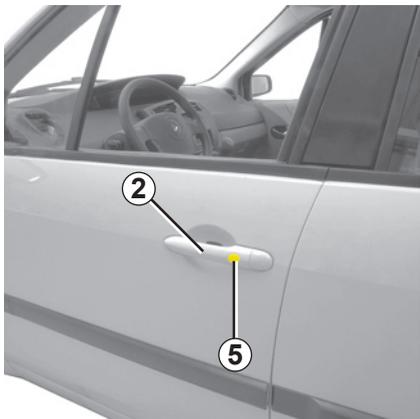
Dès que vous passez la main derrière la poignée **2** d'une porte, le véhicule se déverrouille. Lorsque vous appuyez sur le bouton **3** ou **4**, seul le coffre déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation (suite)

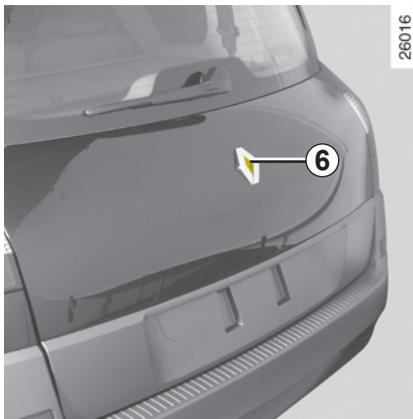


Verrouillage des portes et du coffre

Carte RENAULT sur vous, portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 situé sur une des poignées 2 ou le bouton 6 de la porte de coffre.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Nota : la présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès du véhicule pour permettre le verrouillage par les boutons.



Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est présente dans le lecteur, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide et pas de clignotement des feux de détresse ni des répétiteurs latéraux.

Si vous désirez vérifier la condamnation, après un verrouillage par la carte RENAULT ou par les boutons 5 situés dans les poignées, vous disposez d'environ **trois** secondes pour actionner les poignées de portes sans déverrouillage.

Ensuite le mode mains libres est de nouveau actif et toute action sur la poignée provoque le déverrouillage des portes.

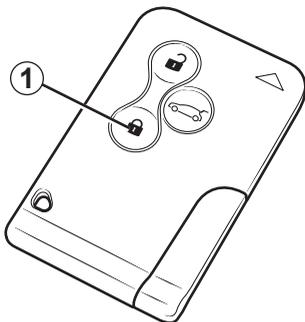


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres), et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...). Risque de blessures graves.

SUPER CONDAMNATION

24088



Super condamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants (portes, coffre et, suivant véhicule, le rangement côté passager) et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la super condamnation

Véhicules avec lève-vitres électriques aux portes arrière :

- exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.
- ou exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton des poignées de portes extérieures ou du logo du coffre.

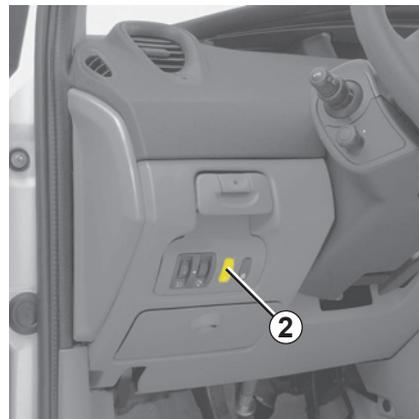


Véhicules avec lève-vitres manuels aux portes arrière :

Avant de sortir du véhicule, appuyez sur le bas du contacteur **2** (le témoin intégré s'allume). Appuyez sur le haut du contacteur pour déverrouiller les portes.

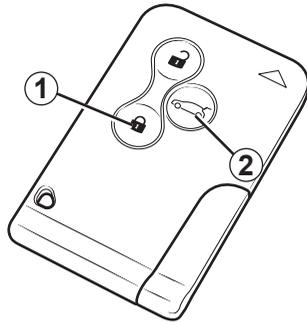
Dans tous les cas le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse.

Nota : il est possible d'activer cette fonction par **deux** impulsions rapprochées sur les boutons des poignées de portes du même côté.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

CARTE RENAULT EN MODE RESTREINT

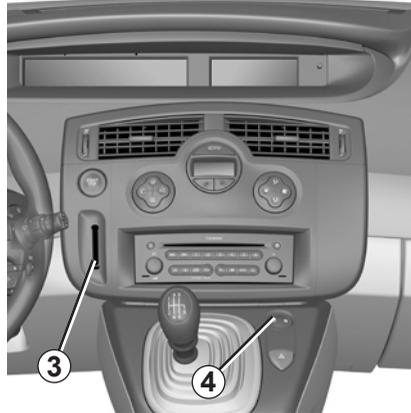


24088

Carte RENAULT en usage restreint

Dans certaines situations (véhicule confié à une tierce personne : valet de parking, dépanneur...) vous désirez restreindre le fonctionnement de la carte RENAULT.

Munissez-vous de deux cartes. Insérez une carte dans le lecteur de carte **3** puis appuyez simultanément sur les boutons **1** et **2** de la seconde carte. Il y a une condamnation du véhicule puis une décondamnation de la porte conducteur.



La carte RENAULT insérée dans le lecteur de carte passe en usage restreint.

La carte RENAULT en usage restreint ne permet plus que le verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur, de la trappe à carburant et le démarrage du véhicule (le rangement côté passager et le coffre restent verrouillés).

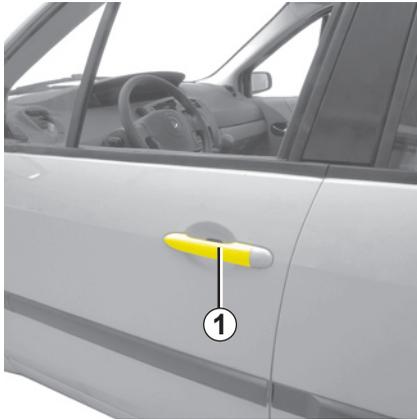
Pour annuler l'usage restreint, démarrez le véhicule avec la carte RENAULT en mode non-restreint.

La commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur **4** est désactivée pendant l'utilisation du véhicule à l'aide de la carte RENAULT en usage restreint.

Il n'est possible de restreindre qu'une seule carte RENAULT à la fois.

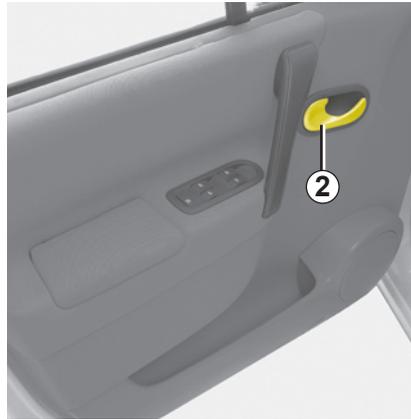
Pendant l'utilisation d'une carte RENAULT en usage restreint, la seconde carte conserve toutes les fonctionnalités.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



Ouverture de l'extérieur

Une fois les portes déverrouillées ou carte RENAULT mains libres sur vous, tirez la poignée **1** vers vous.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « retirer la carte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un bip sonore.

Particularité

Après l'arrêt moteur, les feux et les accessoires en fonctionnement (radio, climatisation...) continuent de fonctionner.

Ils s'arrêteront dès l'ouverture de la porte conducteur.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 7 km/h, l'un des messages « coffre ouvert » ou « porte ouverte » (suivant l'ouvrant) apparaît au tableau de bord.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (suite)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3 avec témoin intégré

Appuyez sur le contacteur **3** pour condamner l'ouverture des portes arrière et le fonctionnement des lève-vitres arrière.

L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation des portes.

Nota : en cas de défaillance du système, le message « blocage portes à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez votre Représentant RENAULT.



En cas de défaillance, un bip sonore vous en avertit et le témoin intégré ne s'allume pas.



Après un débranchement de la batterie, la condamnation des portes arrière doit être réactivée en appuyant sur le contacteur **3**.



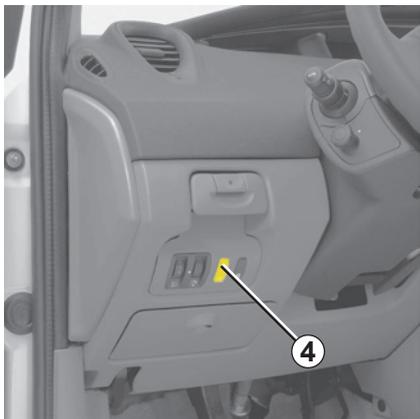
Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur **3** côté dessin.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule Carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (suite)



Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, appuyez sur le contacteur **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Nota : en cas de défaillance du système, le message « blocage portes à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez votre Représentant RENAULT.



Verrouillage manuel des portes

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **5** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur

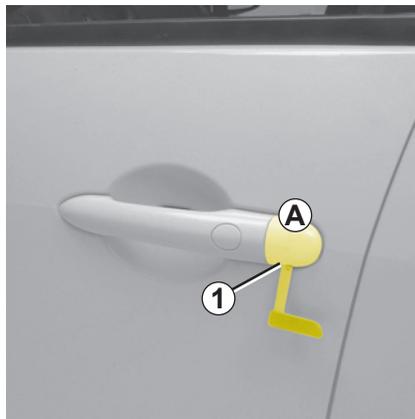
Celui-ci se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « cartes RENAULT » en chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Il est possible alors :

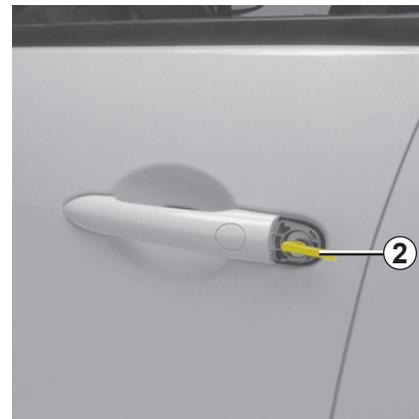
- d'utiliser la clé de secours (intégrée à la carte ou, suivant véhicule, indépendante) pour la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes (reportez-vous en page suivante) ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous en pages suivantes).



Utilisation de la clé de secours intégrée 2 à la carte RENAULT

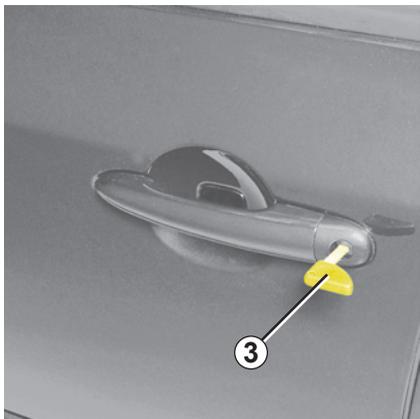
Retirez le cache **A** de la porte avant gauche (à l'aide de l'embout de la clé de secours) au niveau de l'encoche **1**.

Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **A**.



Introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

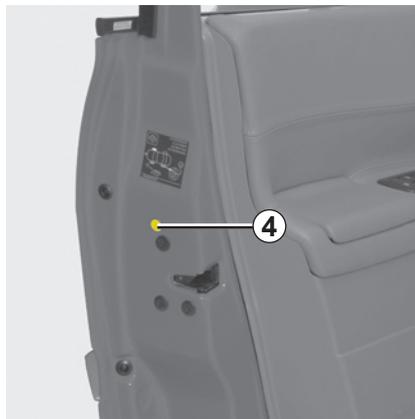
VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Utilisation de la clé de secours indépendante 3

(suivant véhicule)

Introduisez la clé 3 dans la serrure de la porte avant gauche et verrouillez ou déverrouillez la porte.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 4 (à l'aide de l'embout de la clé de secours) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **5** commande simultanément les portes, le coffre, la trappe à carburant et, suivant véhicule, le rangement côté passager.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec un ouvrant ouvert : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte RENAULT

(cas de non fonctionnement de la carte RENAULT par exemple)

Moteur arrêté, si une porte avant est ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte RENAULT.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **5** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez le véhicule de l'extérieur, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **deux bip sonores**.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la carte RENAULT du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc.) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.

24045



Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin **1** s'allume fixe pendant quelques secondes puis s'éteint (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

Si le code n'est pas reconnu, le lecteur de carte clignote rapidement, le véhicule ne peut pas démarrer.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (suite)



Témoins

Témoin de protection du véhicule

Après la coupure moteur, le témoin **1** clignote, le véhicule est protégé.

Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après une tentative de démarrage, si le témoin continue à clignoter ou reste allumé fixe, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

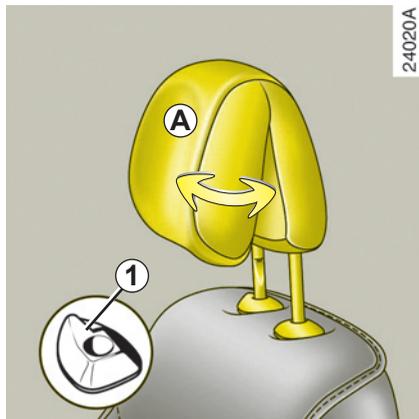


En cas de défaillance de la carte RENAULT (clignotement rapide du lecteur de carte **2**), utilisez, si possible, la seconde carte RENAULT (livrée avec le véhicule).

Faites appel impérativement à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de perturbations et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT mains libres, insérez celle-ci dans le lecteur de carte **2**.

APPUI-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Faites le coulisser jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Soulevez légèrement l'appui-tête.

Manœuvrez la languette **1** vers l'avant, puis accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour régler l'inclinaison

Suivant véhicule, écartez ou rapprochez la partie **A** jusqu'au confort désiré.



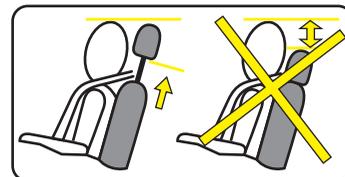
Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

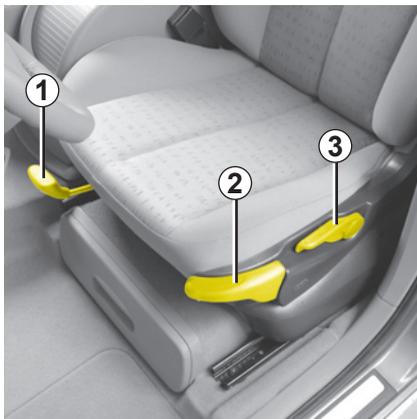
Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantage vers l'avant.

Manœuvrez la languette **1** vers l'avant et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ; le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT



Pour avancer ou reculer

Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.

Pour incliner le dossier

Levez la poignée **3** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée puis relâchez.

Position tablette

Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position tablette.

Tirez la poignée **3** du siège passager et abaissez complètement le dossier.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de plaquer la ceinture sur votre épaule.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher en place avant : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (suite)



Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires

Manceuvrez la molette **4**.



Sièges chauffants

Contact mis, actionnez le contacteur **5** du siège désiré. Un message au tableau de bord s'allume.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.
- **Réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)

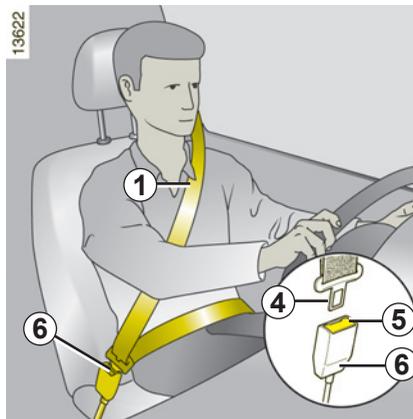


Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Utilisez le bouton **3** pour sélectionner la hauteur de réglage de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, pincez la commande **3** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, levez la commande **3** vers le haut.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et encliquez le pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se reboîliner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture conducteur et suivant véhicule, de la ceinture passager

Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, si la ceinture conducteur ou la ceinture passager (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée. Dans ce cas, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

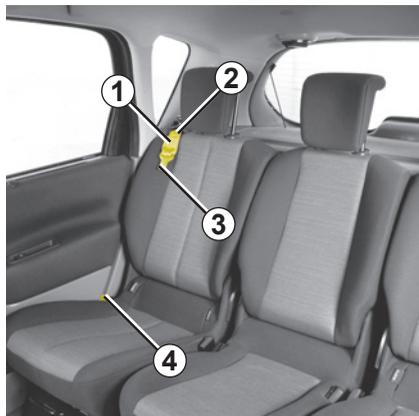
Nota : un objet posé sur l'assise passager peut déclencher le témoin d'alerte.

Déverrouillage

Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE : châssis normal



Ceintures arrière latérales

Déroulez lentement la sangle **1** de son logement.

Pour votre confort, vous pouvez faire passer la ceinture dans le guide sangle **2**.

Encliquetez le pêne **3** dans le boîtier de verrouillage noir **4**.

Fonctionnalité des sièges arrière

Reportez-vous au paragraphe « fonctionnalités des sièges arrière » en chapitre 3.



Encliquetez le dernier pêne coulissant **5** dans le boîtier rouge **6**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE : châssis normal (suite)



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle **7** de son logement.



Encliquez le pêne **8** dans le boîtier de verrouillage noir.

Encliquez le dernier pêne coulissant **9** dans le boîtier rouge **10**.

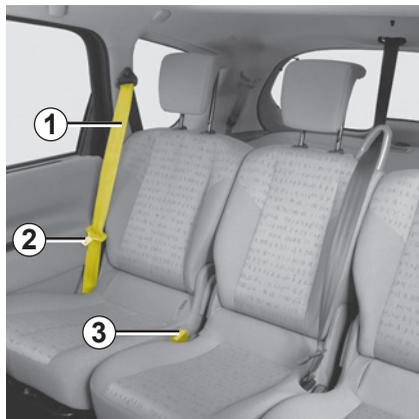
Fonctionnalité des sièges arrière

Reportez-vous au paragraphe « fonctionnalités des sièges arrière » en chapitre 3.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE : châssis long



Siège arrière de deuxième rangée

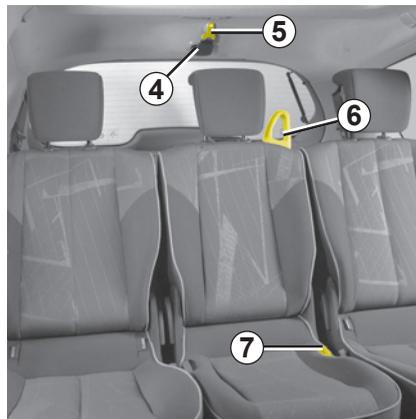
Ceintures arrière latérales

Déroulez lentement la sangle 1.

Encliquez le pêne coulissant 2 dans le boîtier rouge 3 correspondant.

Fonctionnalité des sièges arrière

Reportez-vous au paragraphe « fonctionnalités des sièges arrière » en chapitre 3.

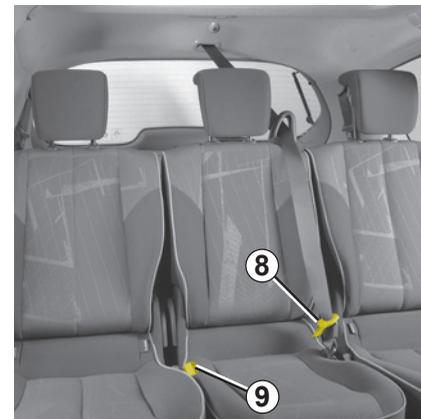


Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle 4 de son logement.

Pour votre confort, vous pouvez faire passer la ceinture dans le guide sangle 6.

Encliquez le pêne 5 dans le boîtier de verrouillage noir 7.



Encliquez le dernier pêne coulissant 8 dans le boîtier rouge 9.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

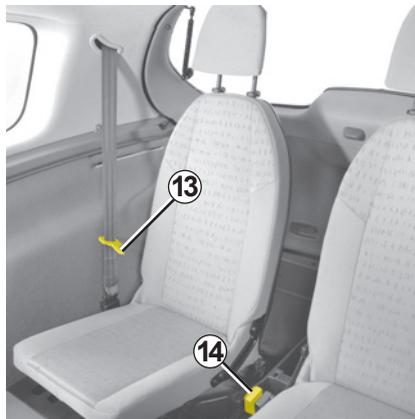
CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE : châssis long (suite)



Siège arrière de troisième rangée

Déroulez lentement la sangle **10**.

Encliquez le pêne **11** dans le boîtier noir correspondant **12**.



Encliquez le dernier pêne coulissant **13** dans le boîtier rouge **14**.

Fonctionnalité des sièges arrière

Reportez-vous au paragraphe « fonctionnalités des sièges arrière » en chapitre 3.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ : avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip, etc.) car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place des sièges arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

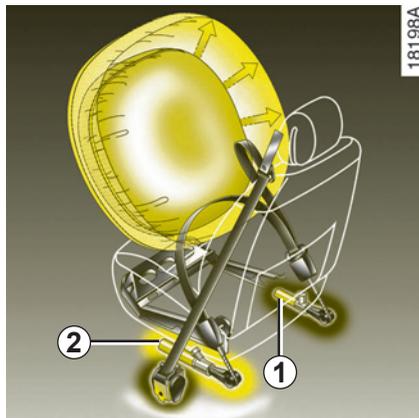
Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de boucle,**
- **prétensionneurs de ventrale,**
- **limiteurs d'effort de thorax,**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège, l'airbag frontal « petit volume » et les limiteurs d'efforts ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag conducteur et passager

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

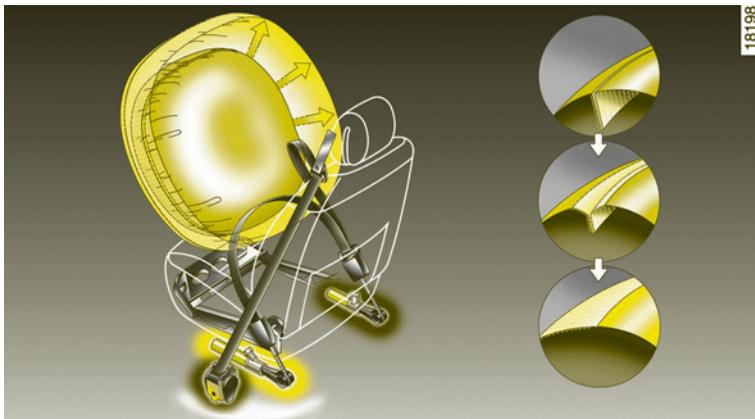
Chaque système Airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique intelligent commun intégrant un capteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important de l'airbag (cas des chocs les plus violents).



①

Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

Avertissements concernant l'Airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactiver les airbags passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « désactivation airbags passager avant » en chapitre 1.)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs (pour les sièges arrière de deuxième rangée) ;**
- **limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture et l'airbag se déploie pour amortir l'impact.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un dispositif enroule à nouveau la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque siège avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (Airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 10 ans⁽¹⁾ doivent être obligatoirement attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Certaines places passager ne sont pas autorisées à l'installation des sièges enfants.

Pour connaître les places autorisées, et les types de sièges enfants pouvant être installés à chacune des places assises autorisées, reportez-vous au tableau en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum ;
- redressez le dossier le plus verticalement possible ;
- levez l'assise au maximum ;
- remontez l'appui-tête au maximum ;
- placez la commande de hauteur de ceinture en position basse.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Type de siège enfant	Taille du siège enfant	Places adaptées à l'installation des sièges enfants			
		Châssis normal			Châssis long
		Place avant passager (1) (3) (4)	Places arrière latérales (12)	Place arrière centrale	Places arrière 3e rangée (11)
Nacelle transversale Homologué groupe 0 – < 10 kg	F - G	X	U - IL (6) (7)	U	X
Coque dos route Homologué groupes 0 ou 0+ – < 13 kg	E	IL - L1 (5)	U - IL (7)	U	X
Siège dos route Homologué groupe 0+ – < 13 kg	D	IL - L1 (5)	U - IL (7)	U	X
Siège dos route Homologué groupe 1 – 9 kg à 18 kg	C	IL - L1 (5)	U - IL (7)	U	X
Siège face route Homologué groupe 1 – 9 kg à 18 kg	B - B1	X	U - IUF - IL (8) (9)	U	X
Siège face route Homologué groupe 1 – 9 kg à 18 kg	A	X	U - IUF - IL (8) (9) (13)	U	X
Rehausseur Homologué groupe 2 – 15 kg à 25 kg		X	U (8) (9)	U	L2
Rehausseur Homologué groupe 3 (10) – 22 kg à 36 kg		X	U (8) (9)	U	L2



(1) **DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : AVANT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS ROUTE À CETTE PLACE, VÉRIFIEZ QUE L'AIRBAG PASSAGER AVANT EST BIEN DÉSACTIVÉ.**

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U : place adaptée à l'installation d'un siège enfant se fixant par ceinture et homologué « universel », vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL: place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « universel, semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

L1 : place homologuée pour l'installation des coques et sièges enfant dos à la route fixés par ceinture 3 points et vendus par le réseau RENAULT.

L2 : place limitée à l'usage de rehausse **spécifique** RENAULT, utilisez l'assise seule sans le dossier.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

- (2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  et suivi d'une lettre (**A, B, B1, C, D, E, F, G**)
- (3) Seul un siège enfant type dos route peut être installé à cette place ;
- (4) Il est recommandé de placer le siège du véhicule dans la position la plus reculée et d'incliner le dossier de 25° environ.
- (5) Avant d'installer une coque ou un siège enfant dos route avec une ceinture 3 points, placez le siège du véhicule en position haute.
- (6) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise deux places - Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte
- (7) Avancez le siège avant du véhicule au maximum, installez le siège enfant puis reculez le siège avant au plus près du siège enfant mais sans contact
- (8) Placez le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule ; réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire.
- (9) Pour la sécurité de l'enfant ne pas reculer le siège avant au-delà du milieu de réglage des glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°
- (10) Suivant pays ou législation locale en vigueur, à partir d'un âge, d'une taille ou d'un poids, l'enfant, tout comme l'adulte, peut être ceinturé directement sur l'assise ;
- (11) Pour les véhicules à châssis long uniquement. Les deux sièges situés devant la place concernée doivent être avancés au maximum.
- (12) Ne jamais utiliser les places arrière latérales Isofix sans le siège central.
- (13) Avant d'installer un siège enfant, positionnez le siège du véhicule au milieu du réglage des glissières.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Le juste choix

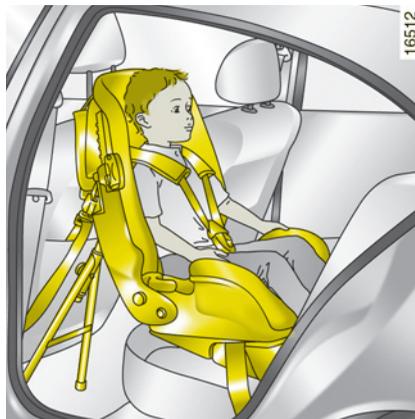
La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Si votre véhicule est équipé du système Isofix, utilisez de préférence un siège Isofix (reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « système de fixation des sièges enfants - Isofix »).

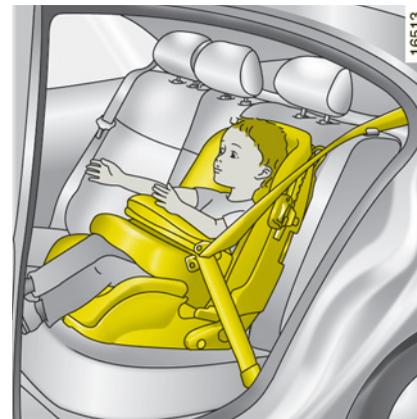
Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



Catégories 0 et 0+ (de 0 à 13 kg)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. De préférence, placez votre enfant dans une coque enveloppante et dos à la route. Cette position renforce sa sécurité.



Catégorie 1 (de 9 à 18 kg)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture trois points du véhicule aussi l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Il convient donc d'utiliser un siège enveloppant qui permet le maintien de l'enfant au moyen d'un harnais ou d'une tablette absorbante.



Afin d'éviter tous risques de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Catégories 2 (de 15 à 25 kg) et 3 (de 22 à 36 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant jusqu'à 10 ans d'une taille inférieure à 1,36 m et d'un poids inférieur à 36 kg, utilisez de préférence un coussin rehausseur avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

Véhicules avec appui-tête enfant intégré : reportez-vous au paragraphe « appui-tête enfant » en chapitre 3.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier, l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en dessous du niveau des yeux.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

- Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
- Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
- Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
- Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
- Catégorie 3 : de 22 à 36 kg

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Système de fixation de sièges enfants Isofix

Pour connaître les places qui en sont équipées, reportez-vous au tableau « places adaptées à l'installation des sièges enfant » en début de paragraphe « pour la sécurité des enfants ».

Le système est composé de :

- deux anneaux d'ancrage situés entre l'assise et le dossier pour fixer la base du siège enfant ;
- un anneau situé sous l'assise pour fixer le dossier du siège enfant en position « dos à la route » ;
- un anneau situé derrière le dossier pour fixer le dossier du siège enfant en position « face à la route » (uniquement aux places arrière) ;
- un siège enfant spécifique RENAULT équipé de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux et d'une sangle pour fixer le dossier du siège enfant.

Seuls les sièges spécifiques RENAULT sont homologués pour ce véhicule. Pour vous procurer ces sièges adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



L'usage de ce dispositif sur le siège passager avant n'est autorisé que si les airbags passager ont été au préalable **désactivés**.

Reportez-vous au paragraphe « désactivation des airbags passagers avant ».



– Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).

– Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Principe d'installation

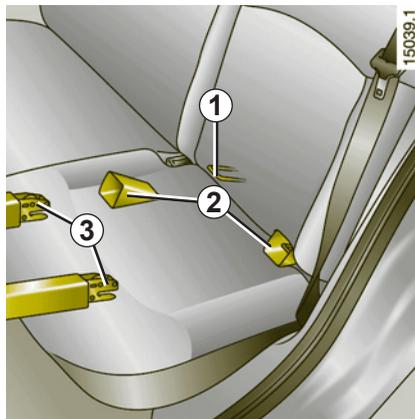
Isofix dos à la route

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, son dossier doit être proche ou en contact avec :

- la planche de bord (en place avant),
- le dossier du siège avant (en place arrière).

Isofix face à la route (uniquement aux places arrière)

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

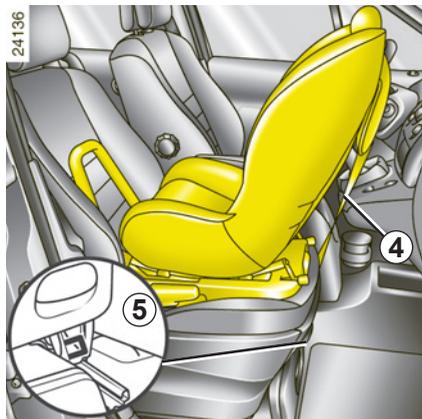


Montage du siège enfant

- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez attentivement la notice fournie avec le siège ;
- Fixez les guides de montage **2** (fournis avec le siège enfant ou vendu séparément), sur les anneaux **1** qui équipent la place.

- Glissez les verrous **3** du siège dans les guides **2** et poussez fortement le siège pour le verrouiller sur les anneaux ;
- Assurez-vous du bon verrouillage du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière ;
- Poussez fortement sur l'embase pour amener l'arceau du siège enfant en compression contre le dossier du véhicule.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

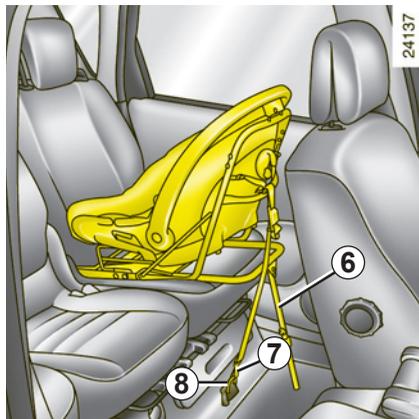


Siège Isofix installé dos à la route sur le siège passager avant

Le siège passager avant doit être réglé de manière à ce que le dos du siège enfant soit en contact avec la planche de bord.

Utilisez la sangle **4** livrée avec le siège :

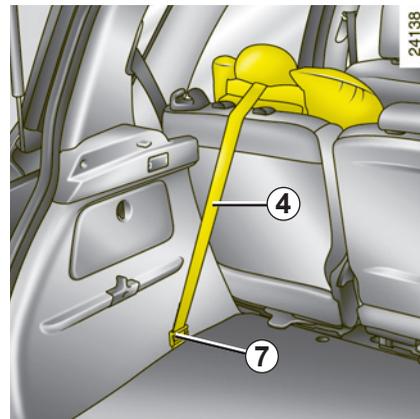
- fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **5** situé sous le siège côté levier de vitesse ;
- tendez la sangle.



Siège Isofix installé dos à la route aux places arrière

Lorsque le siège est équipé d'une jambe d'appui **6** contre le sol, il est conseillé de ne pas la placer sur le couvercle de trappe de sol : si possible, ouvrez le couvercle et placez la jambe d'appui au fond du rangement.

- fixez le crochet **7** de la sangle sur l'anneau **8** ;
- tendez la sangle.



Siège Isofix installé face à la route aux places arrière (uniquement aux places arrière)

prenez la sangle **4** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appuie-tête arrière, fixez le crochet **7** sur l'anneau situé sous le tapis de coffre puis tendez la sangle.



Avant d'installer un siège à cette place, assurez-vous que l'anneau n'est pas déjà utilisé (filet de sparation de bagages, filet de fond de coffre, ...)

Risque de blessures en cas de choc.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



SÉCURITÉ ENFANTS

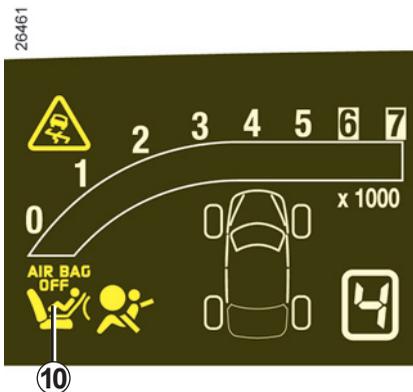
- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Évitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant le roulage.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment lorsqu'il dort.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- À la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures ou la fixation Isofix des sièges et changez votre siège enfant.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs de retenue complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant (airbags frontal et latéral, prétensionneurs de ventrale).



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 9 sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin 10  est bien allumé sur le tableau de bord.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

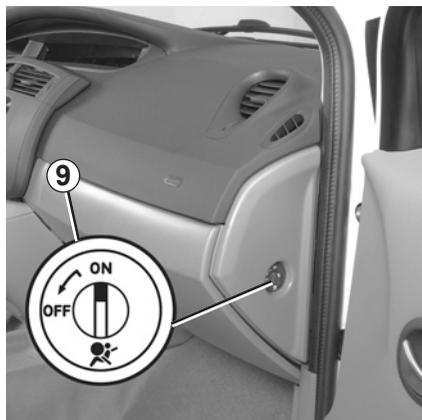


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur les pare-soleil) vous rappellent ces instructions.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 9 sur la position **ON**.

Vérifiez que le témoin 10  est éteint. Les dispositifs de retenue complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.

26461



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

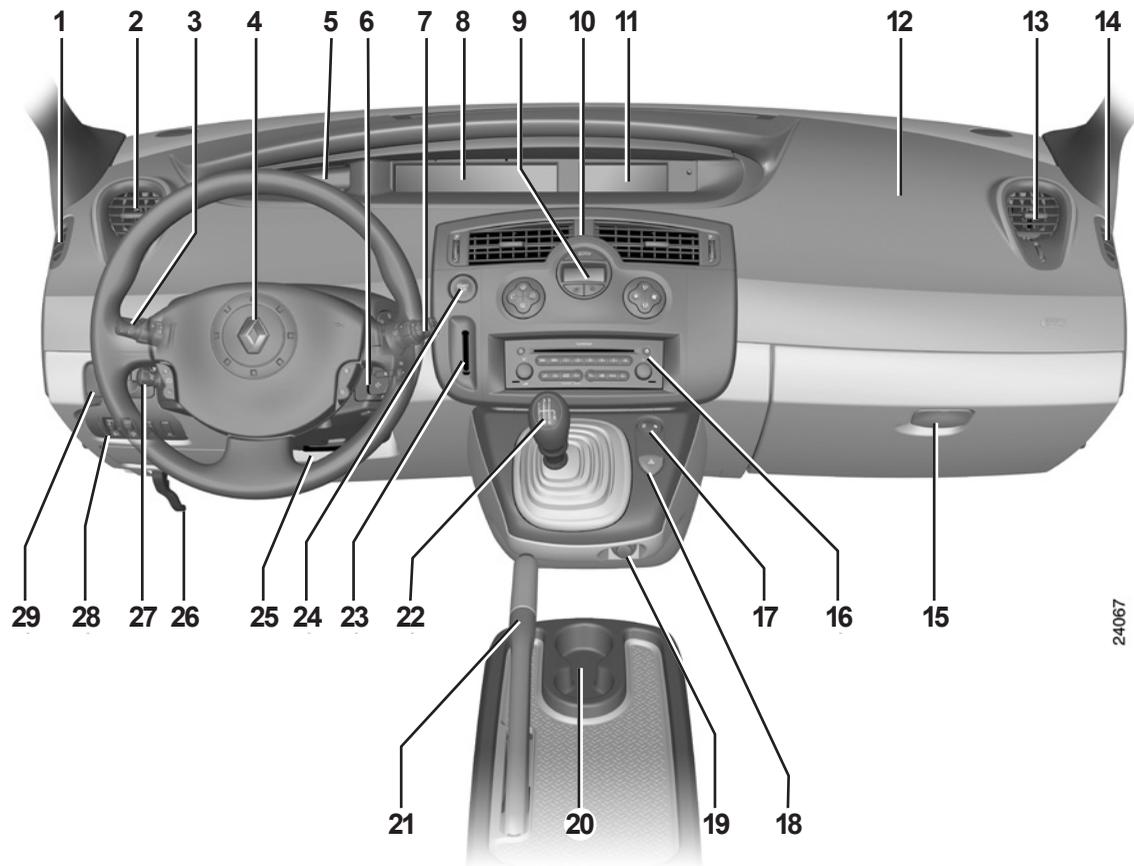


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire véhicule à l'arrêt.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument : l'airbag passager est désactivé.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE



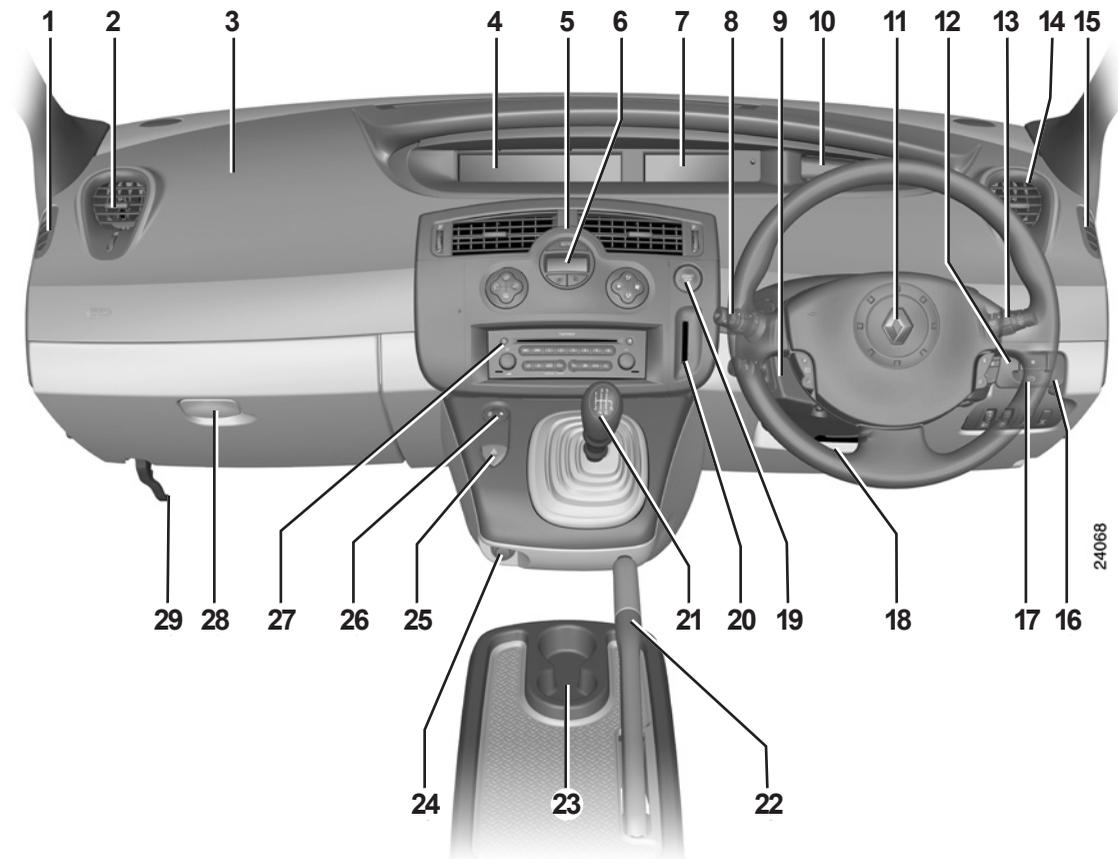
24067

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE AINSI QUE DU PAYS.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Manette de :
– feux indicateurs de direction,
– éclairage extérieur,
– feux de brouillard avant,
– feu de brouillard arrière.</p> <p>4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>5 Vide-poches conducteur.</p> <p>6 Commandes à distance radio.</p> <p>7 – Manette d'essuie-vitre/lave vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
– Commandes de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>8 Tableau de bord.</p> <p>9 Commandes de climatisation.</p> | <p>10 Aérateurs centraux.</p> <p>11 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...</p> <p>12 Emplacement Airbag passager.</p> <p>13 Aérateur latéral.</p> <p>14 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>15 Boîte à gants.</p> <p>16 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>17 Contacteur de condamnation électrique des portes.</p> <p>18 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>19 Allume-cigares.</p> <p>20 Emplacement pour cendrier et porte-gobelet.</p> | <p>21 Frein à main.</p> <p>22 Levier de vitesses.</p> <p>23 Lecteur de carte RENAULT.</p> <p>24 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.</p> <p>25 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.</p> <p>26 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>27 Commande du régulateur-limiteur de vitesse.</p> <p>28 Commandes de :
– réglage électrique de la hauteur des feux avant,
– rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
– système antipatinage,
– condamnation des portes arrière.</p> <p>29 Frein de parking assisté.</p> |
|--|--|--|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



24068

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE AINSI QUE DU PAYS.

- 1 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2 Aérateur latéral.
- 3 Emplacement Airbag passager.
- 4 Tableau de bord.
- 5 Aérateurs centraux.
- 6 Commandes de climatisation.
- 7 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, du système de navigation...
- 8 Manette de :
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feu de brouillard arrière.
- 9 Commande du régulateur-limiteur de vitesse.
- 10 Vide-poches conducteur.
- 11 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 12 Commandes à distance radio.
- 13 – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
 - Commandes de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 14 Aérateur latéral.
- 15 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 16 Frein de parking assisté.
- 17 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant,
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
 - système antipatinage,
 - condamnation des portes arrière.
- 18 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 19 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.
- 20 Lecteur de carte RENAULT.
- 21 Levier de vitesse.
- 22 Frein à main.
- 23 Emplacement pour cendrier et porte-gobelet.
- 24 Allume-cigares.
- 25 Contacteur de feux de détresse.
- 26 Commandes de condamnation électrique des portes.
- 27 Emplacement pour radio, système de navigation...
- 28 Boîte à gants.
- 29 Commande de déverrouillage du capot moteur.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

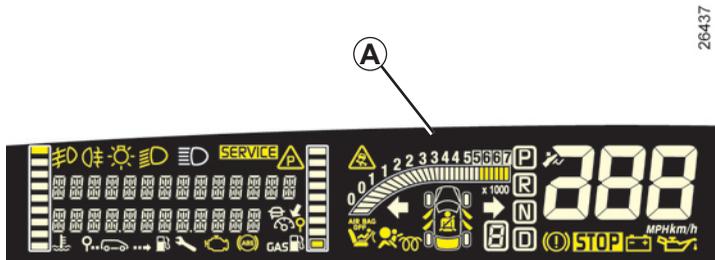


Tableau de bord A



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin du feu de brouillard arrière



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de position

Le témoin **SERVICE** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant de la marque.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'alerte

Il s'allume au démarrage moteur, puis s'éteint après quelques secondes. Il peut s'allumer avec d'autres témoins ou messages au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à d'autres témoins et messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation). Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance frein de parking assisté

Reportez-vous au paragraphe « Frein de parking assisté » en chapitre 2.



Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il s'allume sur route,

accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume au démarrage moteur puis doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume sur route accompagné

du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et du frein de parking assisté et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné

du voyant et du témoin **STOP** sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin des feux indicateurs de direction droit.



Témoin de l'état des ouvrants

Indique si une porte ou le coffre est ouvert ou mal fermé.



Témoin de système de surveillance de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance des pneumatiques » en chapitre 2.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture conducteur et suivant véhicule, de la ceinture passager

Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, si la ceinture conducteur ou la ceinture passager (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée. Dans ce cas, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut déclencher le témoin d'alerte.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu, le moteur peut démarrer.



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Airbag passager OFF

Ce témoin s'allume quelques secondes après le démarrage moteur lorsque les airbags (selon véhicule) passager avant sont désactivés.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin de fonctionnement GPL

Consultez le document spécifique au véhicule GPL.



Témoin antiblocage des roues (ABS)

Il s'allume contact mis puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle du système antipollution

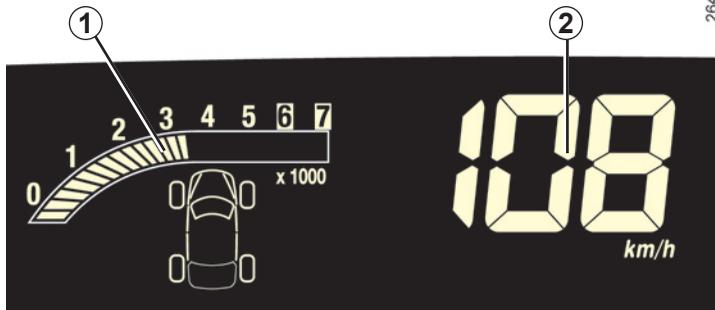
Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs



Compte-tours 1 (graduations $\times 1000$)

Indicateur de vitesse 2

En kilomètres ou miles par heure.

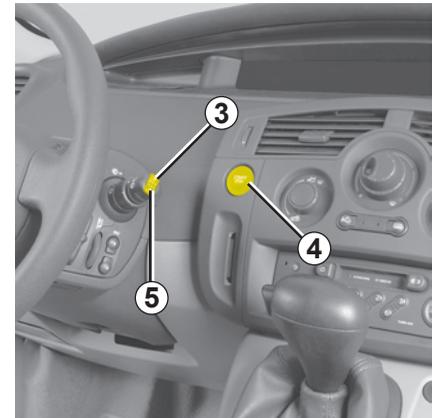
Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Tableau de bord en miles

il est possible de passer en km/h.

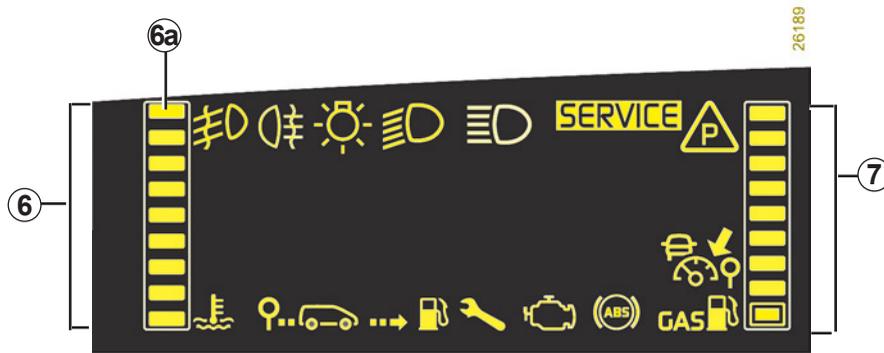
- Contact coupé, appuyez sur l'un des boutons 3 ou 5 et sur le bouton de démarrage 4.
- L'indicateur de l'unité de mesure de vitesse clignote pendant environ trois secondes, puis la nouvelle unité s'affiche : lâchez le bouton 3 ou 5.



Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (suite)



Indicateur de température du liquide de refroidissement 6

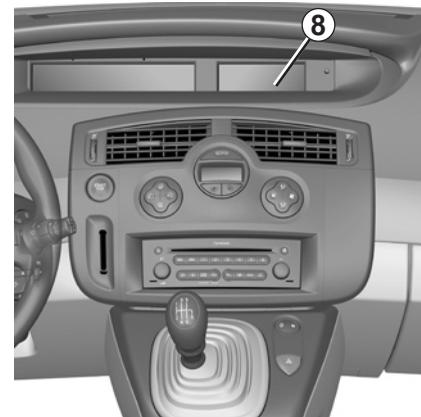
En marche normale, le niveau doit se trouver en dessous du pavé **6a**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le

témoin **STOP** s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord, d'un bip sonore et du témoin **6a**.

Indicateur de niveau carburant 7

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant restant.

Lorsqu'il est au minimum, le pavé du bas s'allume, il clignote et un signal retenti : refaites le plein dès que possible.



Afficheur d'informations 8

Suivant véhicule, il regroupe :

- l'heure ;
- la température extérieure ;
- les informations radio ;
- les informations d'aide à la navigation.

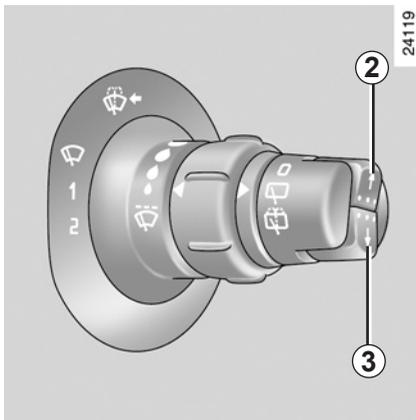
ORDINATEUR DE BORD



Ordinateur de bord

Il regroupe sur l'afficheur **1** au tableau de bord :

- les messages d'information (paramètres de voyage...);
- les messages d'anomalie de fonctionnement généralement associés au témoin **SERVICE** ;
- les messages d'alerte associés au témoin **STOP**.



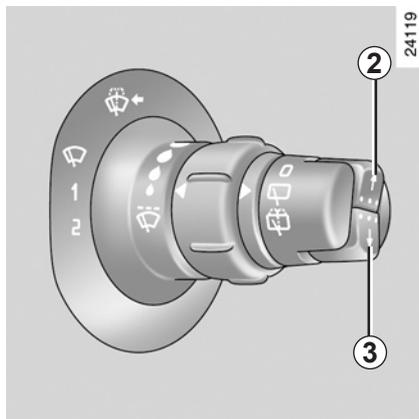
Touches de sélection de l'affichage 2 et 3

Défilement des informations suivantes, par appuis successifs et brefs.

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage (suivant véhicule) :
 - carburant utilisé,
 - consommation moyenne,
 - consommation instantanée,
 - autonomie prévisible,
 - distance parcourue,
 - vitesse moyenne,

- c) autonomie de vidange,
- d) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalie de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD (suite)



Mise à zéro du totalisateur partiel 2 et 3

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage 2 et 3

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater :

- Que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

- Que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Paramètres de voyage

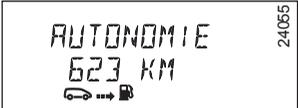
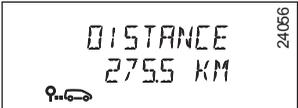
L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	a) Totalisateur général et partiel.
 <p data-bbox="284 538 320 561">OU</p>	b) Paramètres de voyage. Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
	Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ.
	Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Paramètres de voyage

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
	<p>Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
	<p>Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
	<p>Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Paramètres de voyage

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>c) Autonomie vidange/entretien (Affichage visible à l'approche de l'échéance de la vidange.)</p> <p>Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision.</p> <p>Plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou date de la prochaine révision prévue avant deux mois. Le message « vidange à prévoir » s'affiche accompagné du symbole  (tout le temps de l'affichage « autonomie de vidange », sinon pendant 15 secondes).– autonomie de vidange égale à 0 km ou date de révision atteinte. <p>Le message « faire vidange rapidement » s'affiche lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange » accompagné du symbole  clignotant.</p> <p>Nota : suivant véhicule, l'autonomie de vidange/entretien s'adapte au style de conduite. La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien</p> <p>L'autonomie de vidange/entretien ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du carnet d'entretien. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile. Ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues dans le programme d'entretien.</p> <p>Pour réinitialiser l'autonomie de vidange/entretien, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p>

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Paramètres de voyage

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « limiteur de vitesse » et « régulateur de vitesse ».</p>
	
	<p>e) Journal de bord Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations (suivant véhicule : sièges chauffants, allumage automatique des phares...),– des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite. Des exemples de messages d'information sont donnés ci-dessous.

Messages	Interprétation des messages
« Éclairage auto des feux off »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.
« Insérer carte »	Demande d'insertion de la carte RENAULT dans le lecteur.
« Niveau huile correct »	Alerte niveau huile moteur minimum : au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur » en chapitre 4.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Messages d'anomalie de fonctionnement

Ils imposent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT pour une intervention sur votre véhicule. Ces messages apparaissent avec le témoin **SERVICE**. Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin **SERVICE** reste allumé. Des exemples de messages d'anomalie de fonctionnement sont donnés ci-dessous.

Messages	Interprétation des messages
« A.S.R. déconnecté »	Désactivation du système antipatinage A.S.R. (voir paragraphe « système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2).
« Boîte vitesses à contrôler »	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement votre Représentant RENAULT.
« Capteur pneu hors service »	Défaillance du capteur de la roue manquante indiquée au tableau de bord : cas d'affichage par exemple lorsque la roue de secours est montée sur le véhicule (voir paragraphe « système de surveillance de la pression des pneus » en chapitre 2).
« Carte non détectée »	La carte RENAULT de type mains libres n'est pas présente dans la zone de détection, ou le véhicule n'arrive pas à la détecter, insérez-la dans le lecteur, si le problème persiste, consultez votre représentant RENAULT.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Messages d'anomalie de fonctionnement (suite)

Ils imposent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT pour une intervention sur votre véhicule. Ces messages apparaissent avec le témoin . Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalie de fonctionnement sont donnés ci-dessous.

Messages	Interprétation des messages
« Filtre gazole à contrôler »	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
« Pile carte à changer »	La pile de votre carte RENAULT a une durée de vie d'environ deux ans. Dès que la pile faiblit, ce message apparaît (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile » en chapitre 5).
« Pression pneus à réajuster »	Défaut de gonflage de la roue (sous-gonflage) indiquée dans l'afficheur multifonctions ou indiquée au tableau de bord ; refaites la pression d'air dès que possible.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Messages d'alerte

Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT. Ils apparaissent avec le témoin **STOP**. Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-dessous.

Nota : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un témoin et/ou d'un bip sonore.

Messages	Interprétation des messages
« Crevaison changer la roue »	Indique une crevaison sur la roue indiquée dans l'afficheur du système de surveillance de la pression des pneus.
« Défaillance électronique »	Indique un problème dans la gestion électronique du véhicule.
« Défaut charge batterie »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie.
« Direction défailante »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

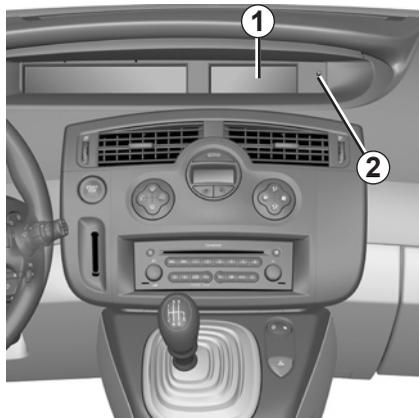
Messages d'alerte (suite)

Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT. Ils apparaissent avec le témoin **STOP**. Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-dessous.

Nota : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un témoin et/ou d'un bip sonore.

Messages	Interprétation des messages
« Frein parking défaillant »	Indique un problème de frein de parking assisté.
« Freinage défaillant »	Indique une défaillance du circuit de freinage.
« Injection défaillante »	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
« Pression huile défaillante »	Indique une défaillance de pression d'huile.
« Surchauffe du moteur »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure et (suivant véhicule) la température extérieure s'affichent.

Mise à l'heure de la montre 1

Véhicule sans le bouton 2 (véhicules équipés d'un système d'aide à la navigation, autoradio...)

Reportez-vous à la notice spécifique de l'équipement pour connaître les particularités de ces véhicules.

Véhicule avec le bouton 2

- appuyez sur le bouton **2** pendant environ **trois** secondes ;
- dès que les heures clignotent appuyez de nouveau sur le bouton **2** pour les régler ;
- attendez environ **trois** secondes, les minutes clignotent, appuyez sur le bouton **2** pour les régler ;
- attendez environ **trois** secondes, les minutes arrêtent de clignoter, la montre est à l'heure.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...). Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Effectuez ces réglages à l'arrêt.

Indicateur de température extérieure

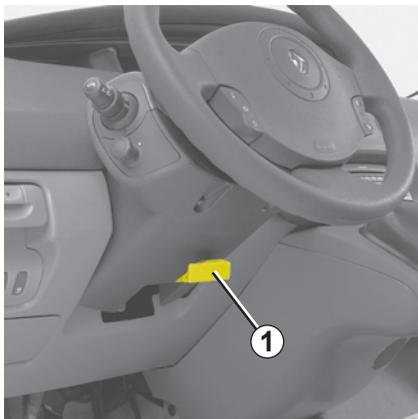
Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur

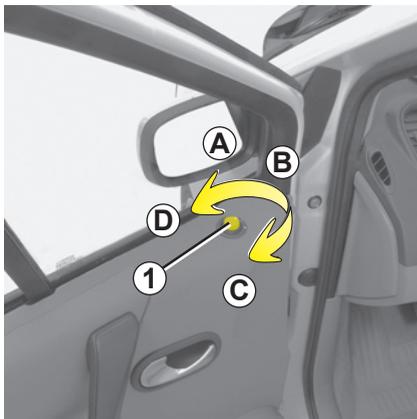
Tirez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; poussez le levier pour bloquer le volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs électriques

Moteur tournant, manœuvrez le bouton **1** :

- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **C** pour régler le rétroviseur droit ;

B étant la position inactive.

Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **1** en position **D** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **A**, **B** ou **C**.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **F** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **E** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone E apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS (suite)



Rétroviseur intérieur

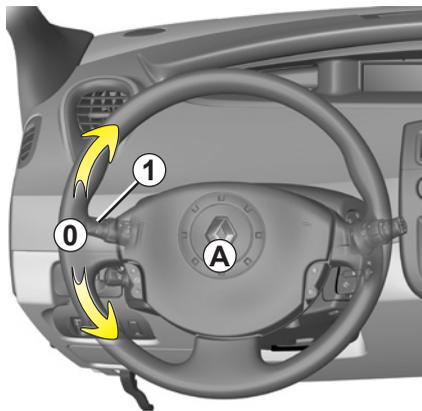
Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **2** situé derrière le rétroviseur.



Rétroviseur électrochrome **3**

Le rétroviseur fonce automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé (en feux de route).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

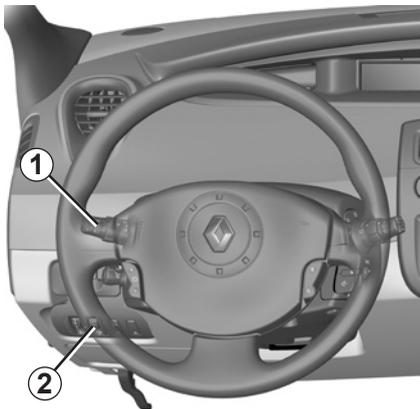
Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ;
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération volontaire, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement.

Dans ce cas, vous pouvez éteindre les feux de détresse, en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

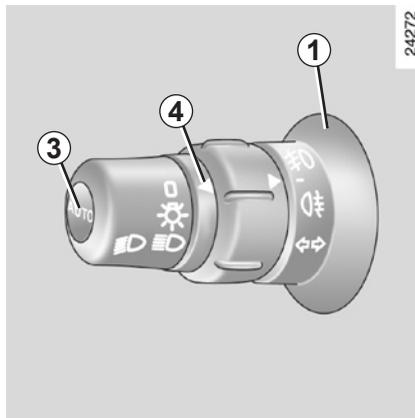
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le tableau de bord s'éclaire, l'intensité lumineuse peut être réglée à l'aide de la molette **2**. Un témoin s'allume au tableau de bord.



Allumage feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**. Un témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

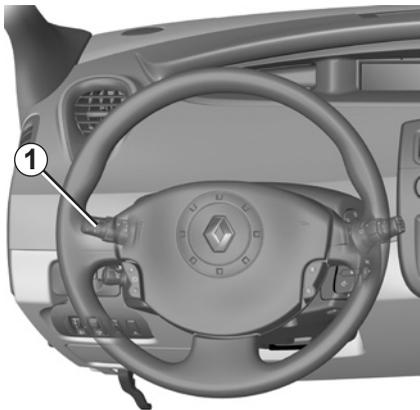
- **Pour l'activer**, appuyez sur le bouton **3** au moins **quatre** secondes. Deux bips sonores et le message « éclairage auto des feux ON » confirment cette action.
- **Pour la désactiver, véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le bouton **3** au moins **quatre** secondes. Un bip sonore confirme cette action et le message « éclairage auto des feux OFF » apparaît au tableau de bord.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule temporairement l'automatisme.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette vers vous.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Moteur arrêté et feux éteints, l'extrémité de la manette **1 en position 0**, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de deux minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position **0**.

Extinction des feux

Fonctionnement manuel

Il y a deux possibilités :

- ramenez la manette **1** à sa position initiale ;
- les feux s'éteignent lors de l'arrêt du moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la manette **1**.

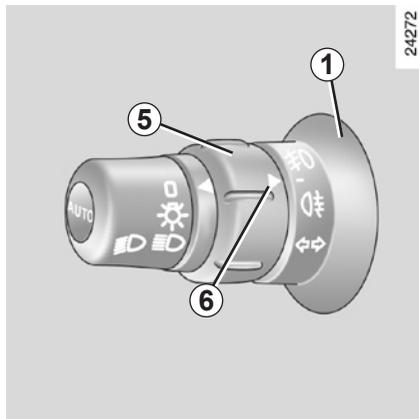
Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **5** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **5** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : le feu de brouillard se situe côté conducteur.

Extinction

Tournez de nouveau la bague **5** pour amener le repère **6** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, l'allumage automatique des feux n'étant pas systématique, l'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



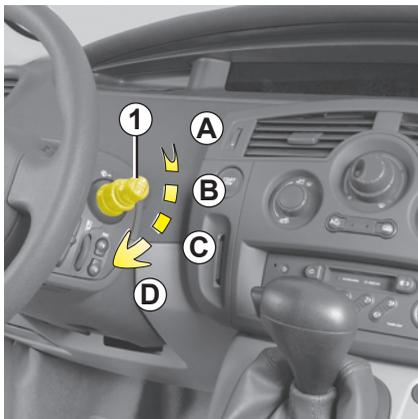
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de la commande **A**, le réglage est automatique.

Exemples de position de réglage de la commande A	
	0
	0
	1
	1
	2
	4

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT



Moteur tournant ou fonction accessoires, manœuvrez la manette **1**.

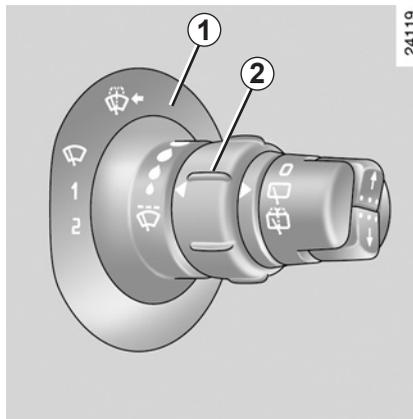
A Arrêt.

B Balayage intermittent.

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

C Balayage continu lent.

D Balayage continu rapide.



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage d'une vitesse continue rapide à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Fonction essuyage automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**.

A Arrêt.

B Fonction essuyage automatique.

Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

C Balayage continu lent.

D Balayage continu rapide.

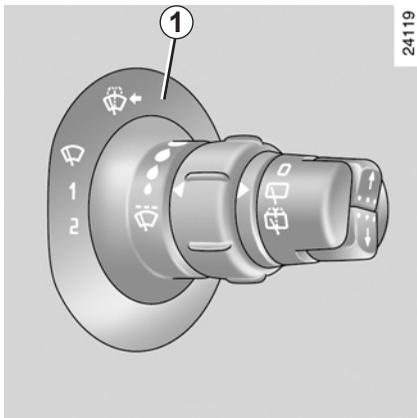


Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

En cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT (suite)



Lave-vitre, lave-projecteurs (suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Projecteurs éteints

Un appui bref déclenche le lave-vitre ainsi qu'un aller-retour de l'essuie-vitre.

Un appui prolongé déclenche le lave-vitre ainsi que trois allers-retours de l'essuie-vitre suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

Projecteurs allumés

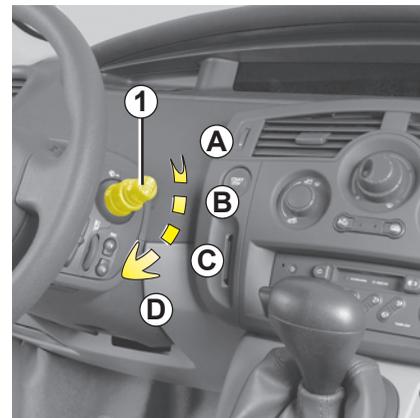
Vous actionnez également en même temps le dispositif de lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

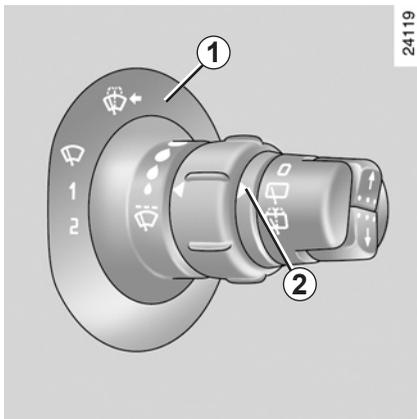
Nettoyez régulièrement votre pare-brise.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.



Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position **A** (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE ARRIÈRE



Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.

Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole pour déclencher le lave-vitre.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.

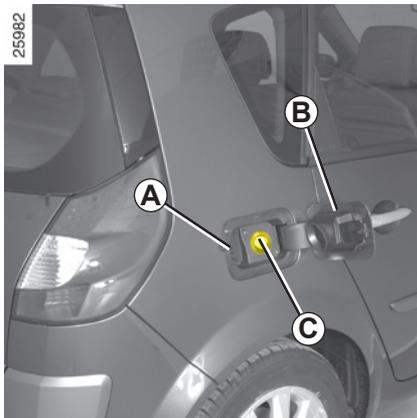
Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essui-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté à l'extérieur du véhicule ne gêne la course du balai.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir :
60 litres environ.

Pour ouvrir la trappe **B**, passez le doigt dans la découpe **A** puis tirez.

Le système d'obturation (clapet métallique) **C** est intégré au conduit de remplissage.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « remplissage carburant ».

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de **bonne qualité** correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Version essence.

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant **B**. Reportez-vous aux « caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



N'appuyez **jamais** avec les doigts sur le clapet métallique.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Versions diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **B**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Remplissage carburant

Versions essence

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Versions essence et diesel

- Introduisez le pistolet de manière à repousser le clapet métallique et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir, (risque d'éclaboussures).
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

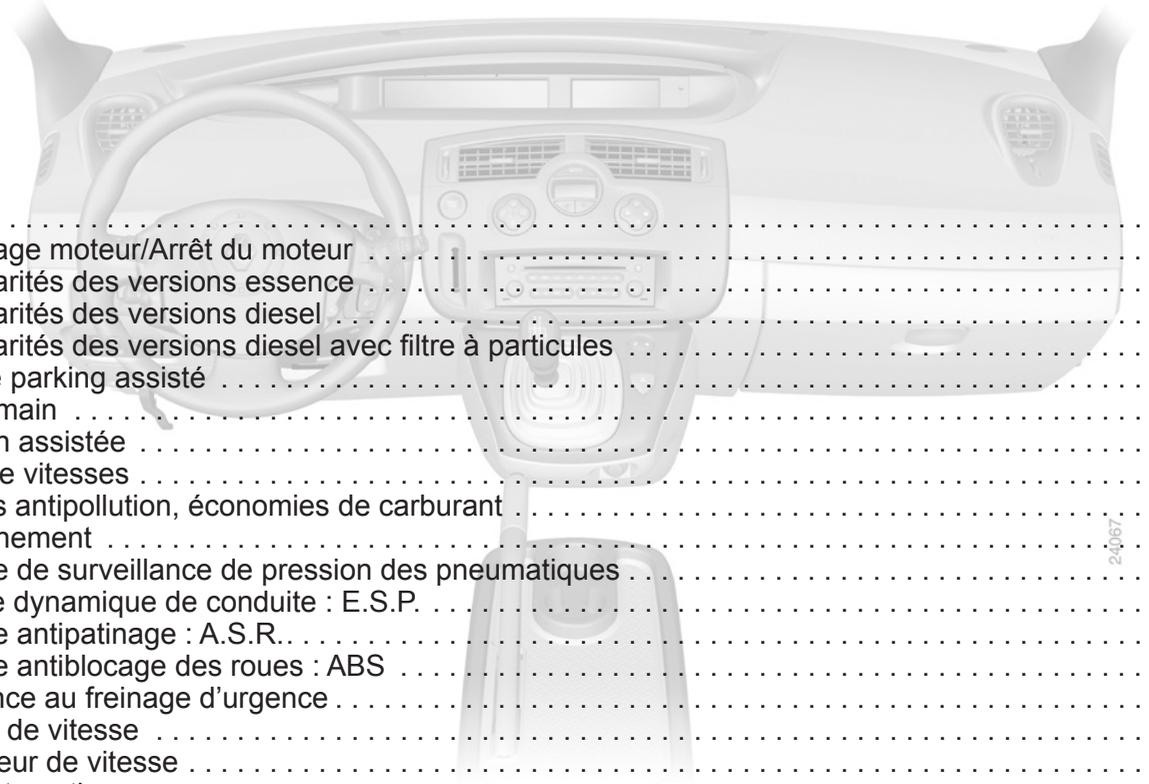
- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)



Rodage	2.2
Démarrage moteur/Arrêt du moteur	2.3
Particularités des versions essence	2.6
Particularités des versions diesel	2.7
Particularités des versions diesel avec filtre à particules	2.8
Frein de parking assisté	2.9
Frein à main	2.14
Direction assistée	2.14
Levier de vitesses	2.15
Conseils antipollution, économies de carburant	2.16
Environnement	2.19
Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.20
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23
Système antipatinage : A.S.R.	2.24
Système antiblocage des roues : ABS	2.26
Assistance au freinage d'urgence	2.28
Limiteur de vitesse	2.29
Régulateur de vitesse	2.32
Boîte automatique	2.36
Aide au parking	2.39

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Après 1 000 km, vous pouvez utiliser votre véhicule sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

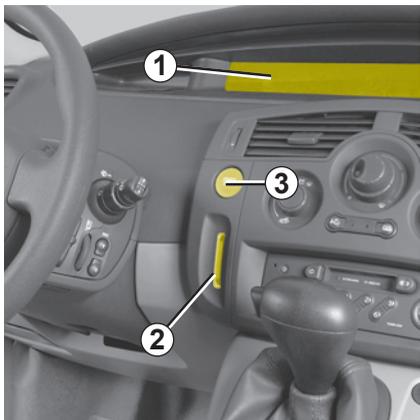
Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

DÉMARRAGE MOTEUR



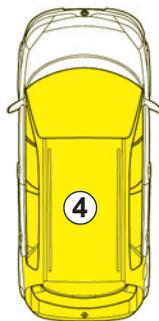
Carte RENAULT à télécommande

Le message « insérez carte » apparaît au tableau de bord.

Insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte **2**.

Carte RENAULT mains libres

La carte doit être dans la zone de détection **4** (habitacle et coffre hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, porte-lunettes, parties supérieures de la planche de bord, etc.).



24080

Conditions de démarrage

Suivez les instructions de démarrage au tableau de bord décrivant les conditions suivantes :

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage) et appuyez sur le bouton **3**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

Particularité véhicules à boîte automatique : appuyez sur la pédale de frein levier en position **N** ou **P**.

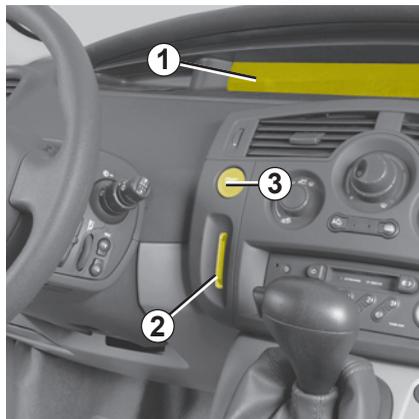
Nota :

- si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message

« frein + start » s'affiche au tableau de bord.

- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction ; le message « direction non débloquée » vous en avertit.

DÉMARRAGE MOTEUR (suite)/ARRÊT MOTEUR



Fonction accessoires

Pour disposer de certaines fonctions, moteur à l'arrêt, (radio, navigation...) appuyez sur le bouton **3** sans appui sur les pédales.

Démarrage coffre ouvert (en mode mains libres)

Insérez la carte dans le lecteur de carte **2** si vous désirez démarrer le moteur avec le coffre ouvert.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable, jeux vidéo...) ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Le message « carte non détectée » puis le message « insérer la carte » apparaissent au tableau de bord.

Insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte **2**.

Conditions d'arrêt du moteur

- véhicule arrêté ;
- le levier positionné sur **N** ou **P** pour les véhicules avec boîte automatique ;
- appuyez sur le bouton **3**.

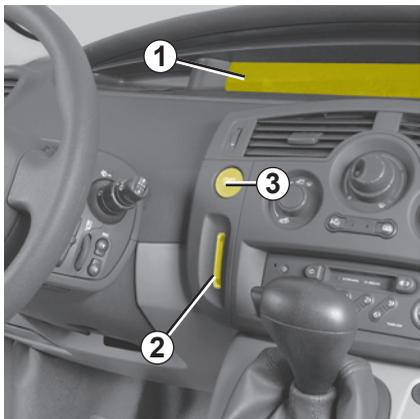
Moteur arrêté, les accessoires (radio, climatisation...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 20 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires s'arrêtent de fonctionner.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte RENAULT sur vous, **assurez-vous que le moteur est bien arrêté.**

ARRÊT MOTEUR (suite)



Carte RENAULT à télécommande

Carte dans le lecteur **2**, une impulsion sur le bouton de démarrage et d'arrêt du moteur (start/stop) coupe le moteur. Dans ce cas, le retrait de la carte du lecteur verrouille la colonne de direction (vérifiez son bon verrouillage).

Si la carte n'est plus dans le lecteur après une première impulsion, les messages « arrêt moteur à confirmer » et « appuyer deux fois sur STOP » apparaissent au tableau de bord **1**.

Pour confirmer l'arrêt moteur, il faut deux appuis supplémentaires sur le bouton **3**.

Carte RENAULT en mode mains libres

Carte dans le véhicule, une impulsion sur le bouton **3** de démarrage et d'arrêt du moteur (start/stop) coupe le moteur et la colonne de direction se verrouille (vérifiez son bon verrouillage).

Si la carte n'est plus dans la zone de détection après une première impulsion, les messages « arrêt moteur à confirmer » et « appuyer deux fois sur STOP » apparaissent au tableau de bord **1**.

Pour confirmer l'arrêt moteur, il faut deux appuis supplémentaires sur le bouton **3**.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal).

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- utilisation d'essence plombée,
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous évitez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement : reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « réservoir carburant » pour connaître les particularités des versions diesel.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

Précautions hivernales

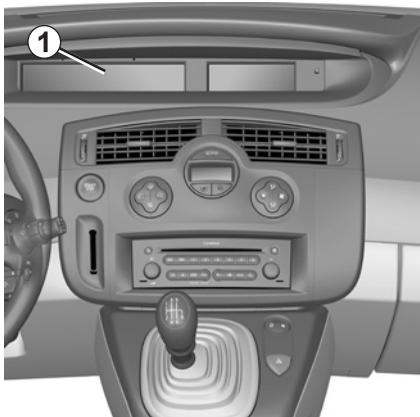
Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

VERSIONS DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES



Le message « catalyser à régénérer » apparaît sur l'afficheur **1** pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'apparition du message, roulez à une vitesse moyenne de 60 km/h (40 km/h pour le moteur 1.5 dCi) compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin. Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le message « antipollution à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin **SERVICE**, consultez rapidement un Représentant de la marque.

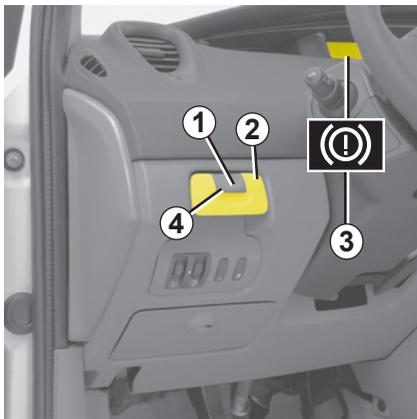
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ



Fonctionnement automatique

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation automatique du véhicule lors de **l'arrêt du moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur**.

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par l'allumage du témoin **1** et du témoin **3** au tableau de bord. Les témoins **1** et **3** s'éteignent au verrouillage des portes. Suivant véhicule, le message « frein de parking serré » apparaît au tableau de bord.

Nota : à l'ouverture de la porte conducteur, si le frein de parking assisté n'est pas serré (en cas de calage moteur par exemple), un bip sonore retentit et le message « frein de parking desserré » apparaît au tableau de bord.

Dans ce cas il est impératif d'immobiliser le véhicule en tirant puis en relâchant la manette **2**.

Le desserrage se fait automatiquement dès le démarrage du véhicule, en accélérant. Le message « frein de parking desserré » confirme cette action.

Pour certains pays, la fonction serrage automatique n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « fonctionnement manuel ».

Fonctionnement manuel

Pour serrer le frein de parking assisté

Tirez et relâchez la palette **2**. Le témoin **1** sur la planche de bord et le témoin **3** au tableau de bord s'allument.

Pour desserrer le frein de parking assisté

Moteur tournant, tirez la palette **2** tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **4** et relâchez. Le témoin **1** et le témoin **3** s'éteignent.

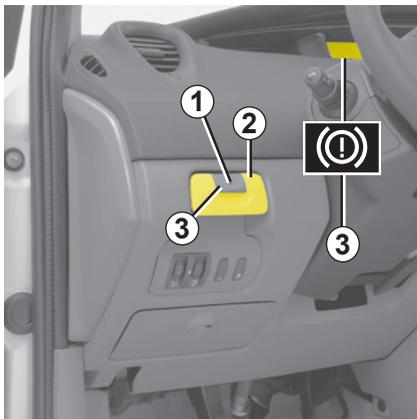
Le message « frein de parking desserré » apparaît au tableau de bord.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **1** sur la planche de bord et du témoin **3** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (suite)

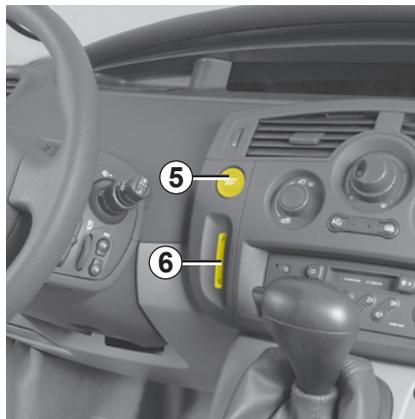


Cas particuliers

Si vous devez stationner sur plan incliné ou si vous devez stationner avec une remorque par exemple, maintenez la palette **2** tirée pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- moteur tournant, insérez la carte RENAULT dans le lecteur **6** ou vérifiez sa présence dans le lecteur ;



- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt moteur **5** ;
- engagez une vitesse (boîte mécanique) ou la position **P** (boîte automatique) ;
- tirez la palette **2** tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **4** et relâchez ;
- retirez la carte RENAULT du lecteur.

Arrêt temporaire

Dans tous les cas, il est possible d'actionner manuellement le frein de parking assisté, par exemple, lors d'un arrêt à un feu rouge, sur une voie en plan incliné.

Pour cela, tirez et relâchez la palette **2**. Le desserrage se fera automatiquement dès le redémarrage du véhicule.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (suite)

Versions avec boîte de vitesses automatique

Pour des raisons de sécurité, moteur tournant, le desserrage automatique est désactivé si la porte conducteur est ouverte ou mal fermée. Un bip sonore vous en avertit et le message « levier vitesse sur **P** ou **N** » apparaît au tableau de bord.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur **P** ou **N**. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, les témoins



s'allument au tableau de bord accompagnés du message « frein de parking à contrôler » ou du message « défaillance électronique ».

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

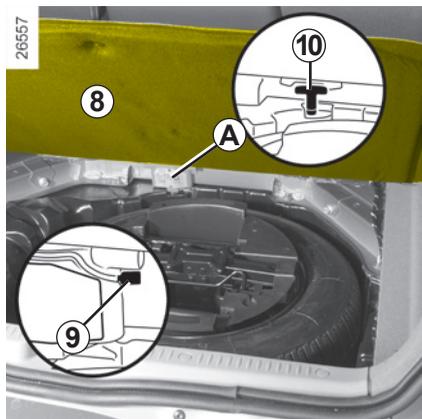
– En cas de défaillance du frein de parking assisté, le message « frein parking défaillant » apparaît au tableau de bord accompagné des témoins **STOP**, , , et d'un bip sonore.

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



Il est alors impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes mécaniques) ou la position **P** (boîtes automatiques). Si la pente le justifie, calez le véhicule.

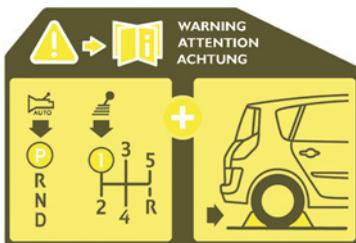
FREIN DE PARKING ASSISTÉ : châssis normal



Déverrouillage de secours (suivant véhicule)

Utilisable en cas de panne batterie ou indisponibilité système.

B



Avant le déverrouillage de secours, il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes mécaniques) ou la position **P** (boîtes automatiques). Si la pente le justifie, calez le véhicule. Si cette immobilisation s'avère impossible, n'actionnez pas la commande et contactez un Représentant RENAULT.

L'étiquette **B** vous le rappelle.

Pour déverrouiller le frein de parking assisté : soulevez le tapis de coffre **8**, tirez sur la languette **9** du cache **A**, puis tirez sur la poignée **10** jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage.

Cette commande ne permet pas le resserrage.

Après le remplacement de la batterie ou remise en état du système, celui-ci sera opérationnel dès la première commande de desserrage manuel.

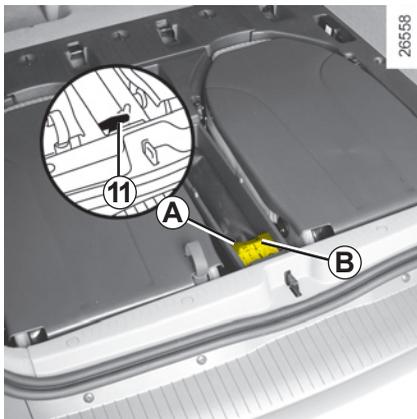
Consultez votre Représentant RENAULT.



Après utilisation de la poignée **10**, rendez-vous chez votre Représentant RENAULT pour faire remplacer le cache **A**.

Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait débloquer le frein de parking assisté et provoquer un roulage involontaire.

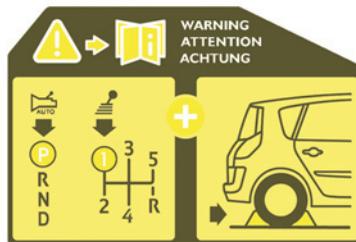
FREIN DE PARKING ASSISTÉ : châssis long



Déverrouillage de secours (suivant véhicule)

Utilisable en cas de panne batterie ou indisponibilité système.

(B)



24289



Avant le déverrouillage de secours, il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes mécaniques) ou la position **P** (boîtes automatiques). Si la pente le justifie, calez le véhicule. Si cette immobilisation s'avère impossible, n'actionnez pas la commande et contactez un Représentant RENAULT.

L'étiquette **B** vous le rappelle.

Pour déverrouiller le frein de parking assisté : soulevez le tapis de coffre, retirez le cache **A**, puis tirez sur la poignée **11** jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage.

Cette commande ne permet pas le resserrage.

Après le remplacement de la batterie ou remise en état du système, celui-ci sera opérationnel dès la première commande de desserrage manuel.

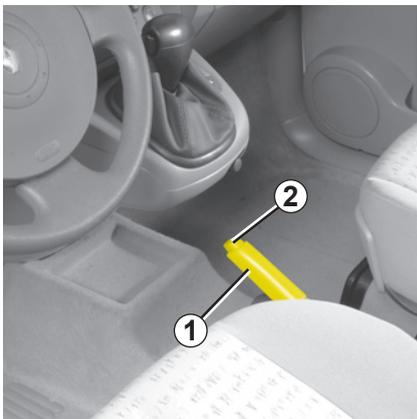
Consultez votre Représentant RENAULT.



Après utilisation de la poignée **11**, rendez-vous chez votre Représentant RENAULT pour faire remplacer le cache **A**.

Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait débloquer le frein de parking assisté et provoquer un roulage involontaire.

FREIN À MAIN / DIRECTION ASSISTÉE



Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir **2** et ramenez le levier au plancher.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (première ou marche arrière) pour les véhicules à boîte mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîte automatique.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction plus douce en manœuvre de parking se durcit avec l'accroissement de la vitesse.

Anomalie de fonctionnement

Si au démarrage moteur le témoin

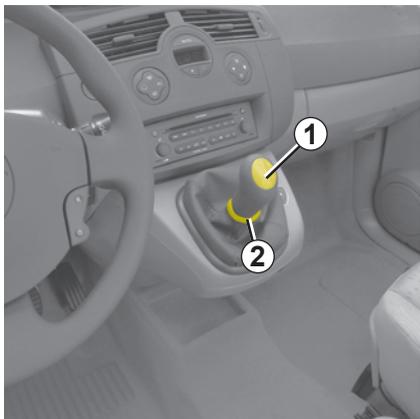
SERVICE

clignote, tournez le volant lentement de butée à butée pour réinitialiser le système.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

LEVIER DE VITESSES



Passage en marche arrière

Véhicules à boîte manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Véhicules à boîte automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez au bon entretien et à la bonne utilisation de votre véhicule.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (suite)

Contrôle des gaz d'échappement

(témoin antipollution)

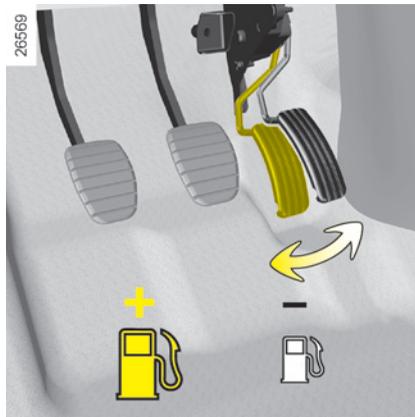
Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système : Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

- Évitez les accélérations brutales.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position **D**.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.

- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

- Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (suite)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : + 4 % de consommation.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

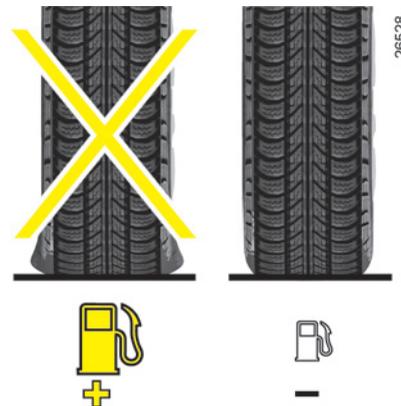
- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.



- Evitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement**.

Fabrication :

RENAULT a fabriqué ce véhicule dans une usine respectant les normes les plus sévères en matière d'environnement.

De plus RENAULT a mis en place un système de contrôle de tous les produits composants le véhicule.

Émissions :

Les véhicules sont équipés d'un système de dépollution incluant le **pot catalytique, la sonde lambda et le filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par **un filtre à particules** permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Recyclage :

RENAULT a mis tout son savoir-faire pour réduire au maximum les impacts environnementaux tout au long de la vie de votre véhicule.

Ce véhicule est recyclable à plus de 95 %. Pour faciliter ce recyclage, de nombreuses innovations ont été mises au point sur l'architecture du véhicule et les matières.

Ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (bois, coton, caoutchouc naturel...).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule en fin de vie doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions doivent être ajustées à froid

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante et en cas de fuite.

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.



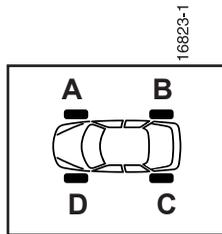
Non interchangeabilité des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves **1** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague **2** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

- **A** : bague jaune
- **B** : bague noire
- **C** : bague rouge
- **D** : bague verte

Monte de pneumatiques (remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, enjoliveurs...).

Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponible en RENAULT Boutique : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.

26461



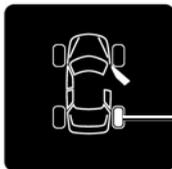
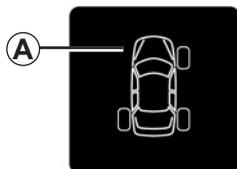
Affichage

L'afficheur **3** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).

Vous trouverez, page suivante, le détail des différents allumages de témoins, de symboles et de messages.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Exemples de messages pouvant apparaître sur l'afficheur



23491

« Capteur pneu hors service »

Une roue **A**, qui disparaît, indique une absence de capteur sur cette roue, ou une défaillance du capteur (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).

« Gonfler pneu autoroute »

La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les **quatre** pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous au tableau « pression de gonflage des pneumatiques »).

« Pression pneus à réajuster »

Une roue **B**, qui devient pleine, signale une roue dégonflée.

« Crevaison changer la roue »

Remplacez la roue **B** concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

Ce message est accompagné du témoin **STOP**.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P.

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « **contrôle de sous-virage** » et l'**antipatinage A.S.R.**



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs, répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « A.S.R. déconnecté », tournez le volant de butée à butée pour réinitialiser le système.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message « E.S.P./A.S.R. défaillant » apparaît au tableau de bord accompagné du témoin

SERVICE et du témoin **A**.

Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R.

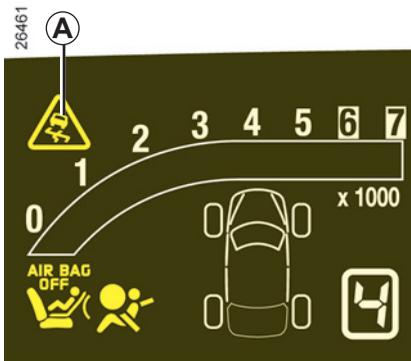
Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

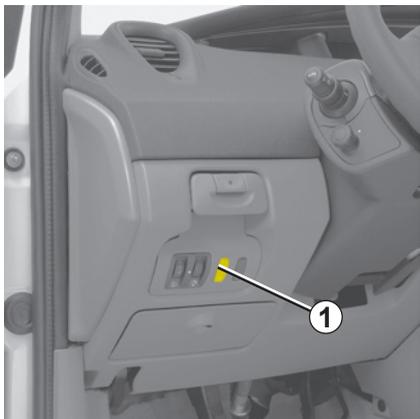
Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R. (suite)



Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue,... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « A.S.R. déconnecté » apparaît pour vous en avertir accompagné du témoin **A**.



L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P.

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou si le véhicule dépasse la vitesse de 50 km/h.

Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement l'afficheur au tableau de bord fait apparaître le message « E.S.P./A.S.R. défaillant »

accompagné du témoin **SERVICE** et du témoin **A**.

Consultez votre Représentant RENAULT.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « A.S.R. déconnecté », tournez le volant de butée à butée pour réinitialiser le système.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Les témoins orange  et  sont allumés au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblopage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.

2 - Le témoin orange   et le témoin rouge  incident de frein  accompagnés de  et de  et du message « freinage défaillant » sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.



Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Dans ce cas, vous pouvez éteindre les feux de détresse en appuyant une fois sur le contacteur **1**.

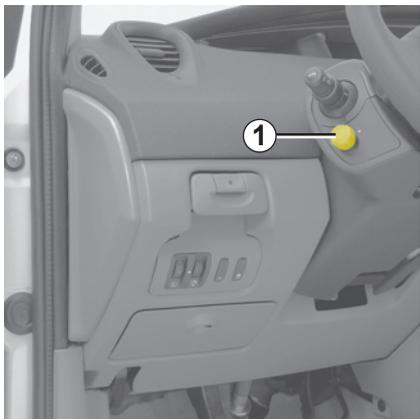


Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

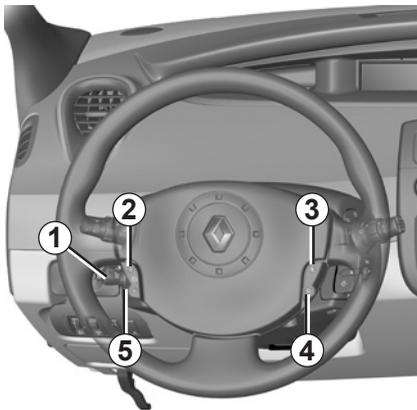
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route), etc.

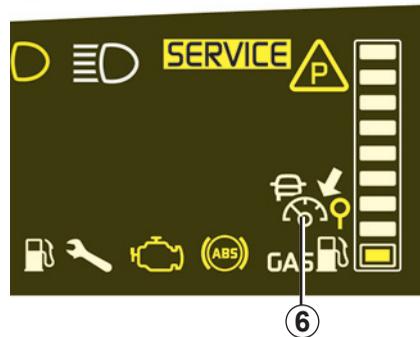
Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Commande générale Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée.
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée).
- 5 Mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée.

26281

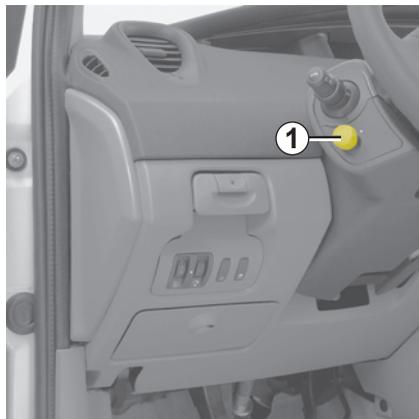


Témoin 6

Ce témoin orange s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



Mise en service

Tournez la commande **1** côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord et l'ordinateur de bord passe en fonction « limiteur de vitesse ».

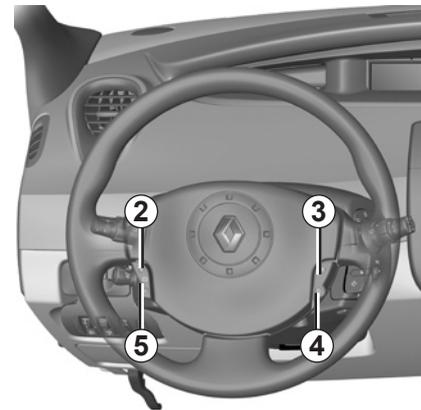
Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h environ) et sur le bon rapport (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

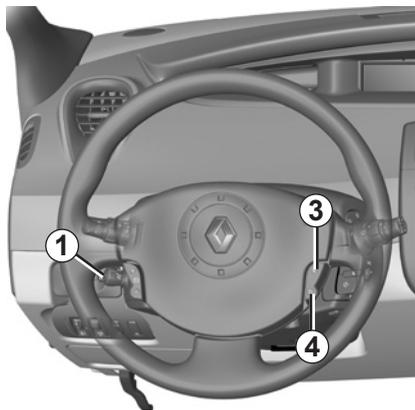
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

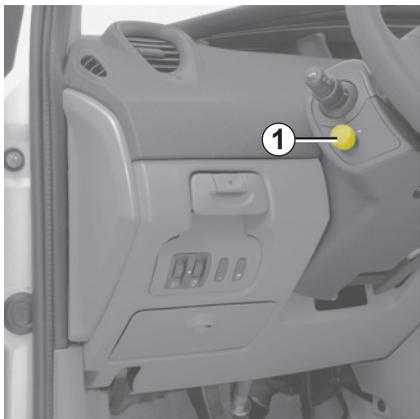
- la touche **4**, dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord,
- la commande **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée, l'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par un appui sur la touche **3**.

Le message « limiteur » apparaît au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

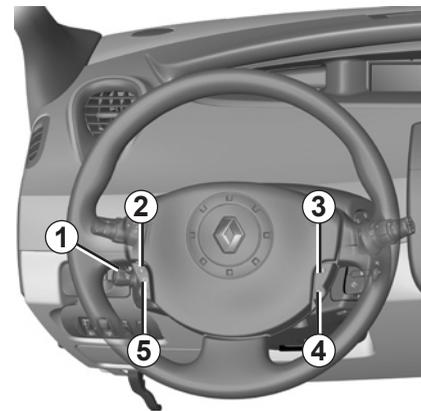


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

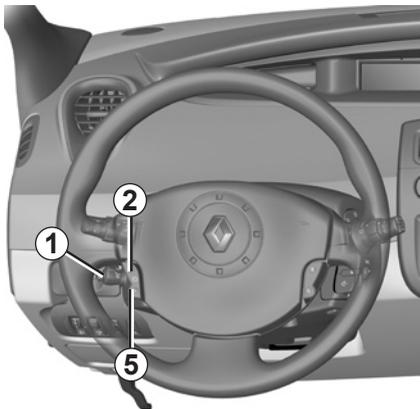
Risque d'accident.



Commandes

- 1 Commande générale Marche/Arrêt
- 2 Activation et mémorisation de la vitesse de régulation. Variation croissante de la vitesse de régulation
- 3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation)
- 5 Activation et mémorisation de la vitesse de régulation. Variation décroissante de la vitesse de régulation

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



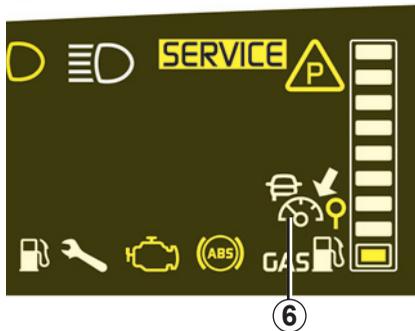
Mise en service

Tournez la commande **1** côté .

Le témoin **6** s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

26281



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécaniques), pressez le contacteur **2** ou **5** : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

Conduite

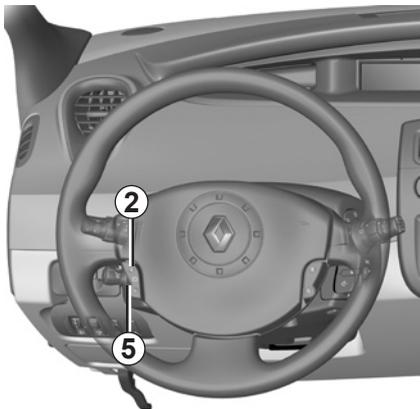
Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de régulation mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

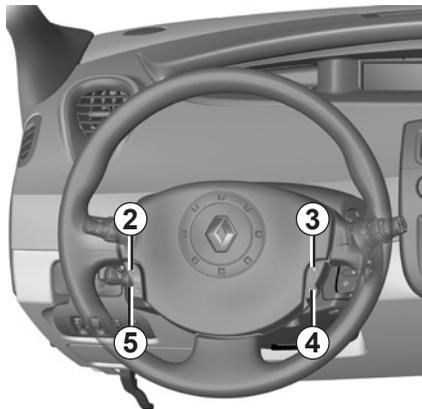
Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse de régulation

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en veille de la fonction

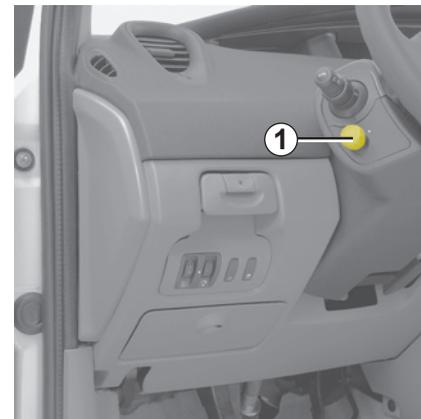
La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique,
- la touche arrêt **4**.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse réglée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3** (le message « régulateur » apparaît au tableau de bord) à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s’être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).



Arrêt de la fonction

Tournez la commande marche/arrêt **1**. Dans ce cas, la vitesse n’est pas mémorisée.

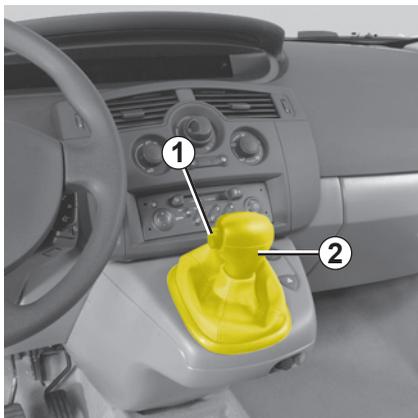
L’extinction du témoin au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.

Un appui sur les touches **2** ou **5** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

BOÎTE AUTOMATIQUE

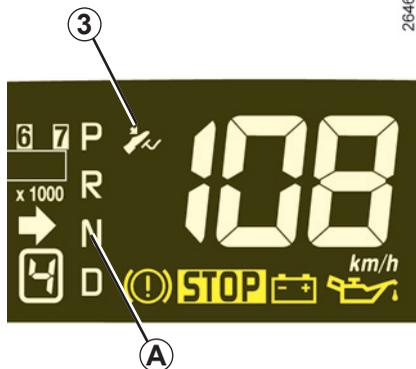


Levier de sélection 2

Mise en route

Le levier 2 en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein (le témoin 3 s'éteint), quittez la position **P**.



26462

L'afficheur **A** situé au tableau de bord vous informe du mode et du rapport engagé.

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

4 : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 1.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection en position **D**, amenez-le vers la gauche : des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- Pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.
- Pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : E.S.P...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en position **D** ou **R**.
- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant de démarrer.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant RENAULT.

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Suivant véhicule, **serrez le frein à main ou assurez-vous que le frein de parking assisté soit bien serré** (reportez-vous au paragraphe « frein de parking » en chapitre 2).

Anomalie de fonctionnement

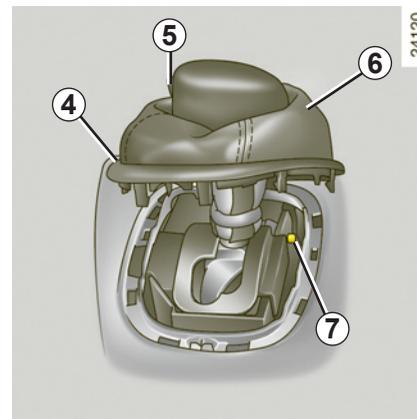
– **En roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » accompagné du témoin **SERVICE** apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

– **En roulant**, si le message « boîte vitesses surchauffe » accompagné du témoin **SERVICE** apparaît au tableau de bord, évitez, lorsque la circulation le permet, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

– **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez la partie supérieure du cache à l'embase du levier **4**.

Appuyez simultanément sur l'empreinte représentée sur le cache **7** et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier **5**.

Lors du remontage, veillez à clipper correctement l'embase **4** et à bien repositionner le soufflet **6** en appuyant sur sa base.

AIDE AU PARKING

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, etc.).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Anomalie de fonctionnement

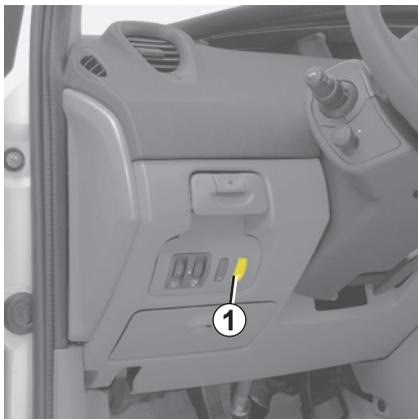
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez votre Représentant RENAULT.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement à chaque coupure du moteur.

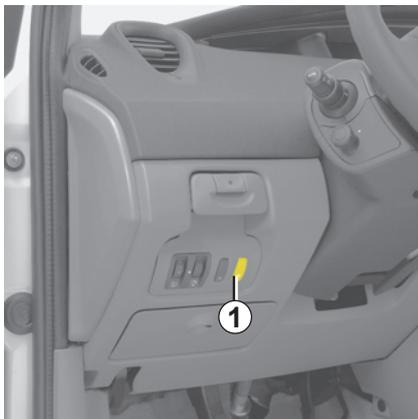
Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.

AIDE AU PARKING (suite)



Véhicules équipés de l'aide au parking avant et arrière

Fonctionnement

Tant que le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h environ, le système de l'aide au parking reste activé.

Tout objet se trouvant à moins de 60 centimètres environ de l'avant du véhicule est détecté et un bip sonore retentit.

Au passage de la marche arrière, le système bascule automatiquement en mode manœuvre.

Tout objet se trouvant à moins de 1 mètre environ de l'avant et/ou à moins de 1,50 mètre environ de l'arrière du véhicule est détecté et un bip sonore retentit.

Dans le cas où un obstacle est présent à l'avant et à l'arrière du véhicule, seul le plus proche sera pris en compte et le bip correspondant se fera entendre.

Si un obstacle est détecté à la fois à l'avant et à l'arrière dans une zone de détection inférieure à 30 centimètres, alors des bips avant et des bips arrière retentiront alternativement.

Activation/désactivation manuelle de l'aide au parking avant et arrière

Exercez un appui bref sur le contacteur **1** pour désactiver le système.

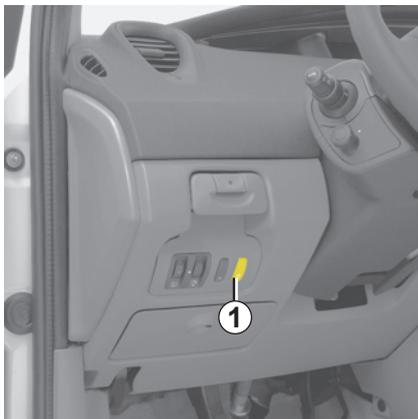
Le témoin intégré au contacteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé, le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Une nouvelle impulsion réactive le système, le témoin s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affiche au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système se réactive automatiquement à chaque coupure du moteur.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.

AIDE AU PARKING (suite)



Activation/désactivation manuelle de l'aide au parking avant et arrière

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à trois secondes sur le contacteur **1**.

Le témoin intégré au contacteur reste allumé en permanence, le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Dans ce cas, pour le réactiver, exercez un appui supérieur à trois secondes sur le contacteur **1**, le témoin intégré au contacteur s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affichera au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Activation/désactivation automatique du système

Le système s'active lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h environ.

Le système se désactive :

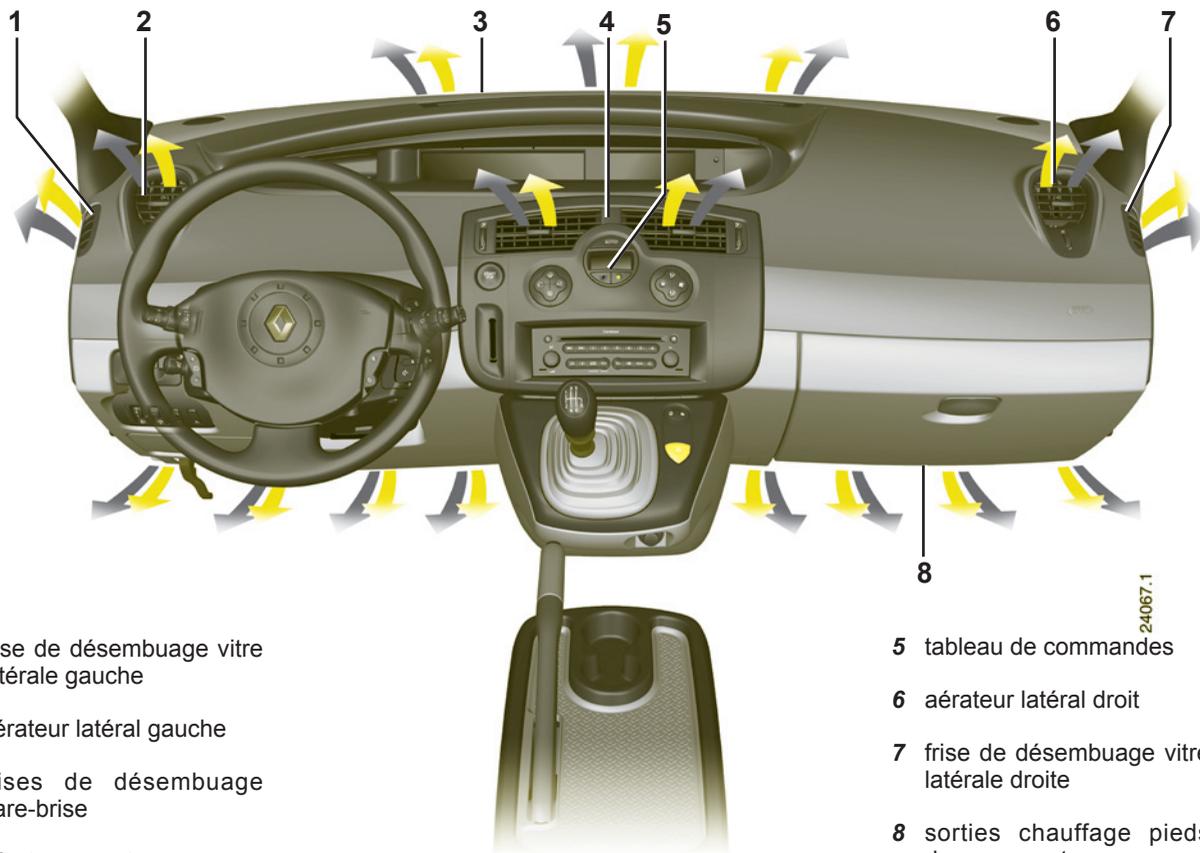
- lorsque le frein de parking assisté est serré ;
- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h ;
- lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ (cas par exemple d'un embouteillage, d'un arrêt à un feu rouge...) ;
- lorsque vous êtes au point mort ou en positions **N** et **P** avec une boîte automatique ;
- si un attelage équipé d'un système de détection de caravane ou de remorque est installé.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage et air conditionné	3.4
Lève-vitres	3.17
Pare-brise	3.20
Toit ouvrant	3.21
Pare-soleil	3.23
Éclairage intérieur	3.25
Rangements/aménagements de l'habitacle	3.27
Appuis-tête	3.32
Réglages des sièges arrière	3.35
Cendrier – Allume-cigares	3.44
Coffre à bagages	3.45
Lunette arrière ouvrante	3.46
Tablette arrière	3.47
Cache-bagages	3.48
Transport d'objets dans le coffre	3.49
Filet de séparation	3.50
Barres de toit	3.52

AÉRATEURS (sorties d'air)



1 frise de désembuage vitre latérale gauche

2 aérateur latéral gauche

3 frises de désembuage pare-brise

4 aérateurs centraux

5 tableau de commandes

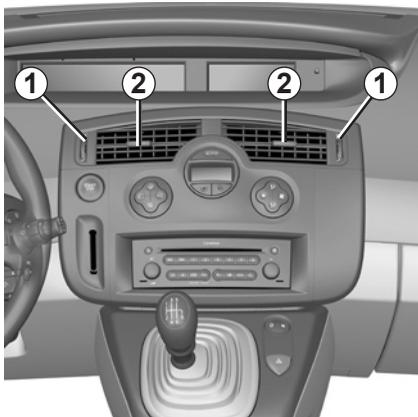
6 aérateur latéral droit

7 frise de désembuage vitre latérale droite

8 sorties chauffage pieds des occupants

24067.1

AÉRATEURS (suite)



Débit

Manœuvrez la molette **1** (au-delà du point dur).

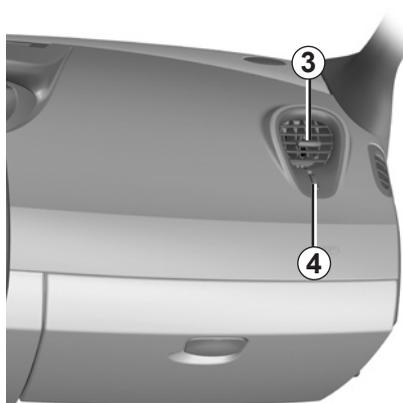
Vers le haut : ouverture maximale.

Vers le bas : fermeture.

Manœuvrez la molette **4** (au-delà du point dur).

Vers le haut : ouverture maximale.

Vers le bas : fermeture.

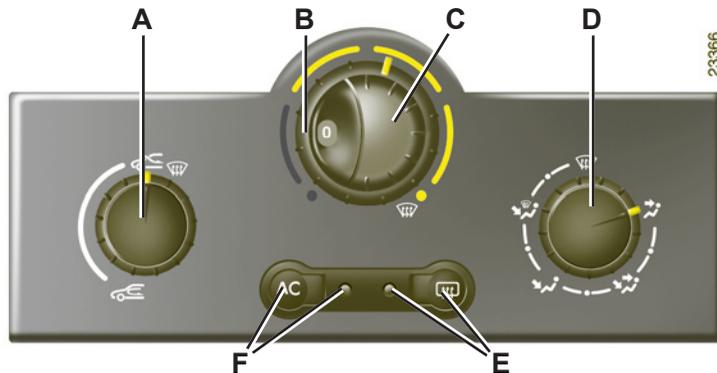


Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2** ou **3**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2** ou **3**.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ



Les commandes

- A** - Commande de recyclage de l'air.
- B** - Réglage de la température de l'air.
- C** - Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

E - Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants.

F - Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous au paragraphe « chauffage/air conditionné : information et conseils d'utilisation ».

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **B** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **B** vers la droite.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **D** pour mettre le curseur face aux positions repérées.



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Le flux d'air est partagé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des passagers.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des passagers.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des passagers.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers tous les aérateurs.

Désembuage rapide

Amenez les commandes sur les positions .

- air extérieur,
- température maximum,
- désembuage.

L'utilisation de la climatisation permet d'accélérer le désembuage.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)

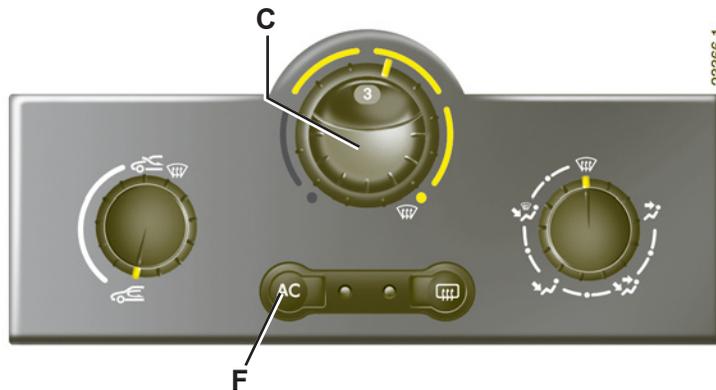
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **F** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **C** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

Choisissez la position **1** pour une ventilation minimum et la position **4** pour obtenir la ventilation maximum.

Position 0

Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **F** est activée (le témoin reste allumé) ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)



Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **A** vers le symbole  de recyclage de l'air.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

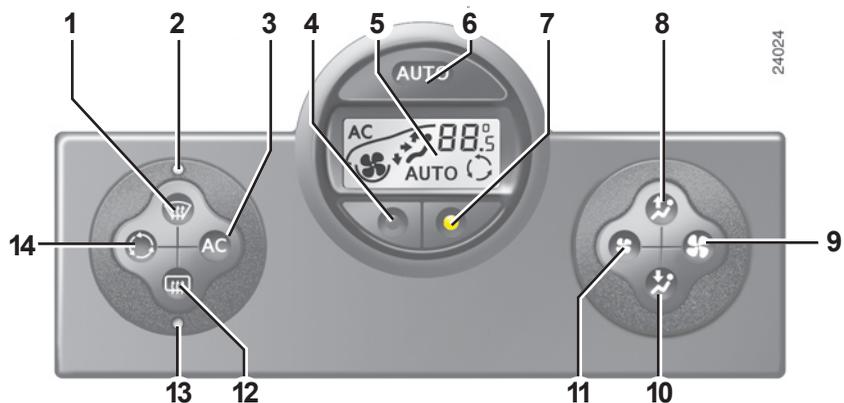
Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser, en fonctionnement normal (air extérieur) en tournant de nouveau la commande **A** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



Les commandes (suivant véhicule)

- 1 - Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 - Témoin associé à la fonction « voir clair ».
- 3 - Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 4 et 7 - Réglage de la température de l'air.

5 - Afficheur.

6 - Mise en service et arrêt du mode automatique.

8 et 10 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitable.

9 et 11 - Réglage de la vitesse de ventilation.

12 - Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants.

13 - Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.

14 - Commande de recyclage de l'air.

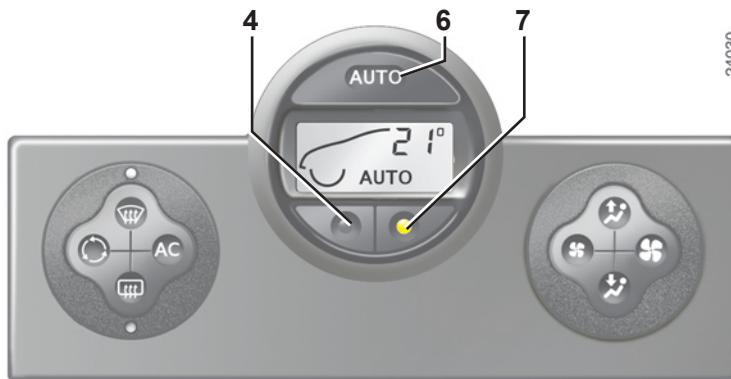
Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous au paragraphe « chauffage/air conditionné : information et conseils d'utilisation ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Le confort ambiant : mode automatique

Appuyez sur la touche **6**. Le témoin de fonctionnement AUTO s'allume.

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

- appuyez sur la touche **7** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **4** pour diminuer la température.

Nota : Les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettront au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le témoin AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est plus contrôlée par le système.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance chaude ou par ambiance froide, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort, quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement jusqu'à ce que la température moteur soit suffisante, cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...), ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

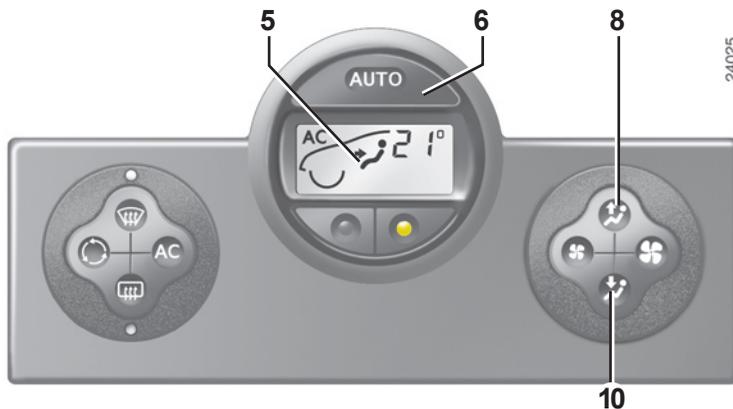
Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé :

En effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Les possibilités de modifications sont décrites en pages suivantes.

Revenez en mode automatique dès que possible.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **8** et **10**. Les flèches situées dans l'afficheur **5** vous informent du choix retenu :

 Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

 Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des passagers.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers tous les aérateurs.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des passagers.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des passagers.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur **5** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **9** et **11**, vous sortez du mode automatique.

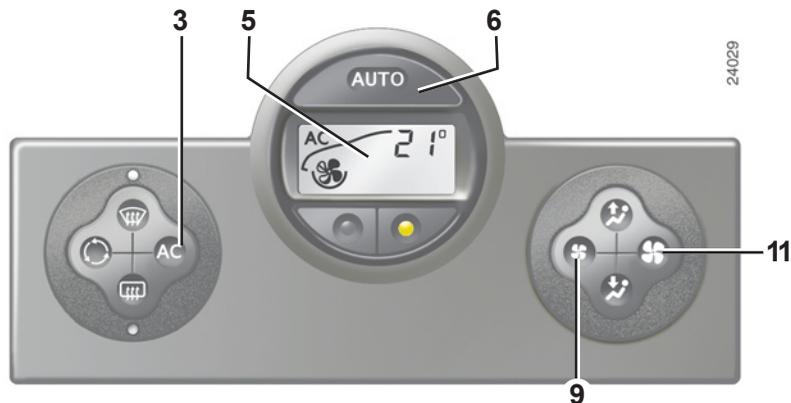
Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **5** s'éteint.

La touche **3** permet de mettre en service (témoin sur l'afficheur allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.



Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.



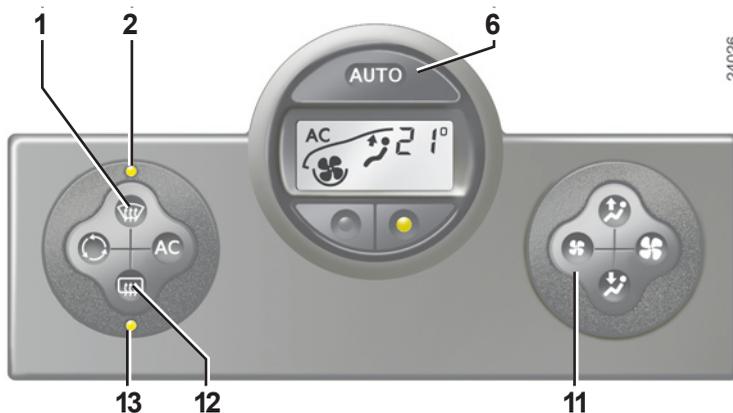
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **12**, le témoin de fonctionnement **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement **2** s'allume.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs.

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, du dégivrage de la lunette arrière (témoin **13**) et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante, le témoin **13** s'éteint.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **11**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer soit :

- de nouveau sur la touche **1**,
- sur la touche **6** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Utilisation en air recyclé

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

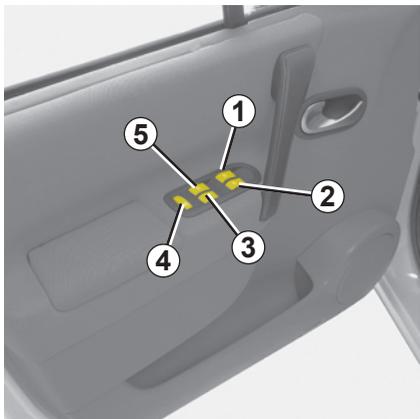
Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.
- **Présence d'eau sous le véhicule.** Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



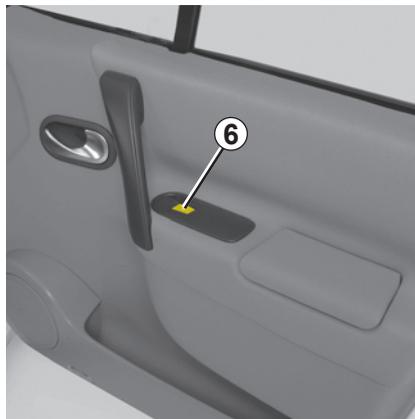
Contact mis, appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser (les vitres arrière ne descendent pas complètement) ;

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever.

Place conducteur

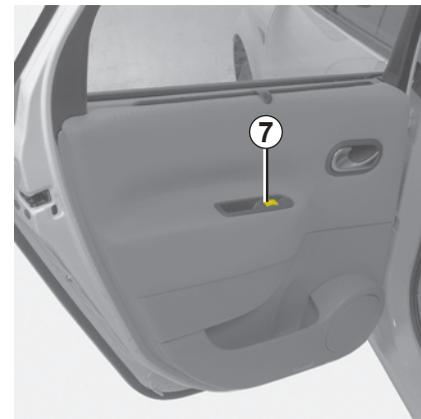
Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- **3 et 5** pour les passagers arrière.



Place passager avant

Agissez sur le contacteur **6**.



Places arrière

Agissez sur le contacteur **7**.



Sécurité enfant

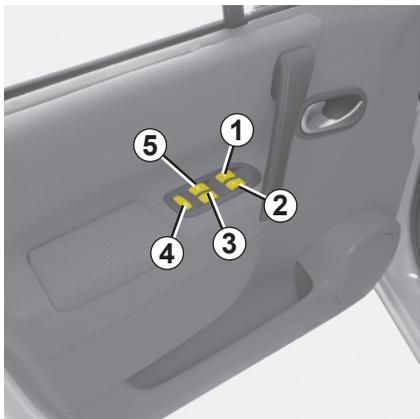
Le contacteur **4** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière et des portes arrière.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS

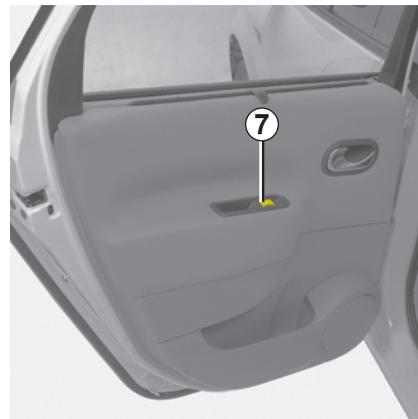
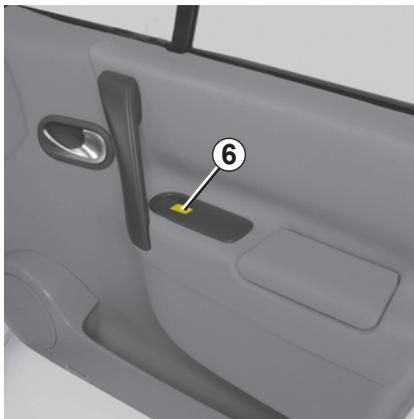


Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il peut équiper la vitre conducteur seule ou toutes les vitres.

Agissez sur les contacteurs **1, 2, 3, 5, 6** ou **7**.

Le système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).



Sécurité enfant

Le contacteur **4** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière et des portes arrière.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (suite)

Mode non impulsionnel

- **Appuyez** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.
- **Soulevez** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Mode impulsionnel

- **Appuyez brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Fermeture à distance des vitres

(véhicules équipés de lève-vitres impulsionnels à toutes les vitres).

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez deux pressions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT** ou, en mode mains libres, sur le bouton **des portes ou du coffre**, les vitres se ferment automatiquement.

Particularité

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Il est cependant recommandé d'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre, maintenez l'appui sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant trois secondes puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

LÈVE-VITRES MANUELS / PARE-BRISE



Manceuvrez la manivelle 1.

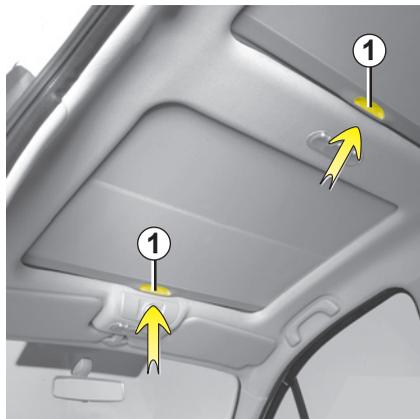


Pare-brise à couches réfléchissantes (suivant véhicule)

Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe deux zones 2 permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings, etc.), situées de chaque côtés du rétroviseur.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

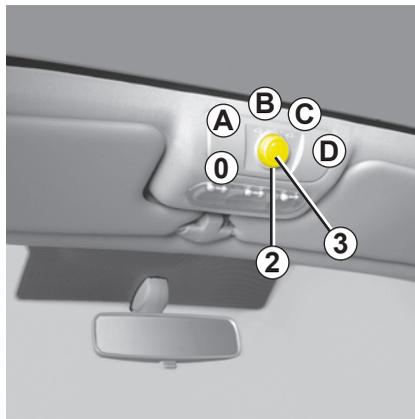


Velum

Effectuez toujours les manœuvres du velum toit ouvrant fermé :

Ouverture du velum : poussez la poignée **1** vers le haut puis accompagnez le velum jusqu'à l'enrouleur.

Fermeture du velum : tirez la poignée **1** jusqu'à encliqueter le verrou.



Entrebâillement du toit ouvrant

Ouverture : ouvrez le velum puis tournez le bouton **2** en position **A**.

Fermeture : amenez le bouton **2** en position **0**.

Coulissement du toit ouvrant

Ouverture : ouvrez le velum, puis positionnez le bouton **2** en position **B**, **C** ou **D**, en fonction de l'ouverture désirée ;

Fermeture : tournez le bouton **2** en position **0**.

Ce système fonctionne :

Contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).

- Ne manœuvrez jamais le toit ouvrant velum fermé ;
- ne roulez jamais toit ouvert et velum fermé.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **D**).

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (suite)

Fermeture à distance du toit ouvrant

(véhicules équipés de lève-vitres impulsionnels à toutes les vitres).

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si **vous exercez deux pressions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT, ou, en mode mains libres, sur le bouton d'une porte ou du coffre**, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton **3** permettra au toit ouvrant de retrouver sa position avant fermeture.

Particularités

Si la vitre du toit ouvrant rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Il est cependant recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



La fermeture du toit ouvrant peut occasionner des blessures graves.

Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacle puis tournez le bouton **2**, en position **0** puis appuyez sur le bouton **3**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Attention, pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Précautions d'utilisation

– Véhicule avec barres de toit

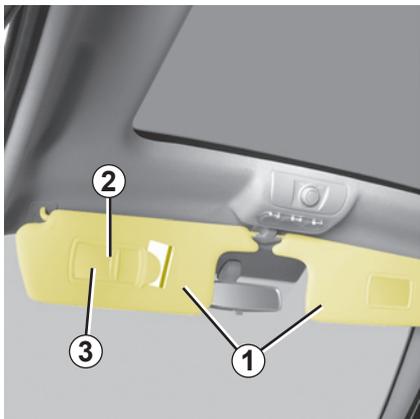
De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT, pour connaître les adaptations possibles ;

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

PARE-SOLEIL



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1** sur le pare-brise ou déclipsez-le et abaissez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie 2 non éclairants

Suivant véhicule, faites glissez le cache **3**.



Miroirs de courtoisie éclairants

Suivant véhicule, faites glissez le cache **5**.

L'éclairage **4** est automatique.



Miroir de communication

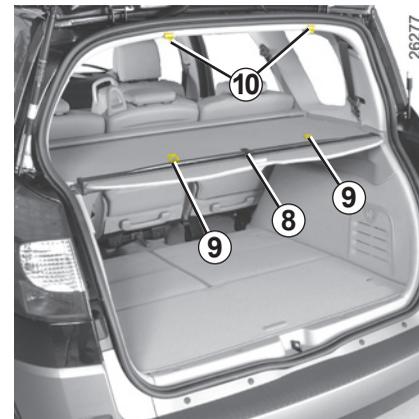
Tirez sur la découpe **A** pour l'ouvrir.

STORES PARE-SOLEIL



Stores pare-soleil latéraux

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **6** jusqu'à venir engager les crochets **7** dans le logement (assurez-vous du bon encliquetage du crochet).



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **8** jusqu'à venir engager les crochets **9** dans leurs logements **10** (assurez-vous du bon encliquetage).

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



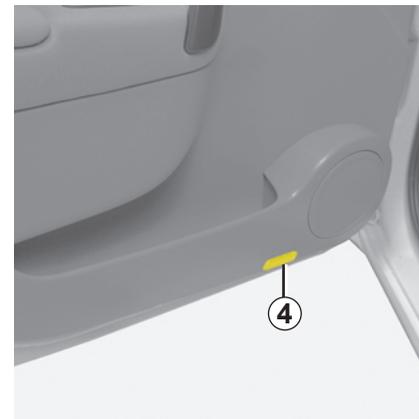
Plafonniers

Appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

En places avant, appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.



Éclaireurs de portes

Chaque éclaireur **4** s'allume à l'ouverture d'une porte.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs de porte.

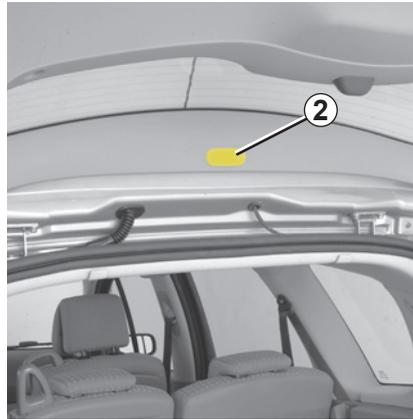
ÉCLAIRAGE DU COFFRE ET DE LA LUNETTE ARRIÈRE

25994



Éclaireur de coffre

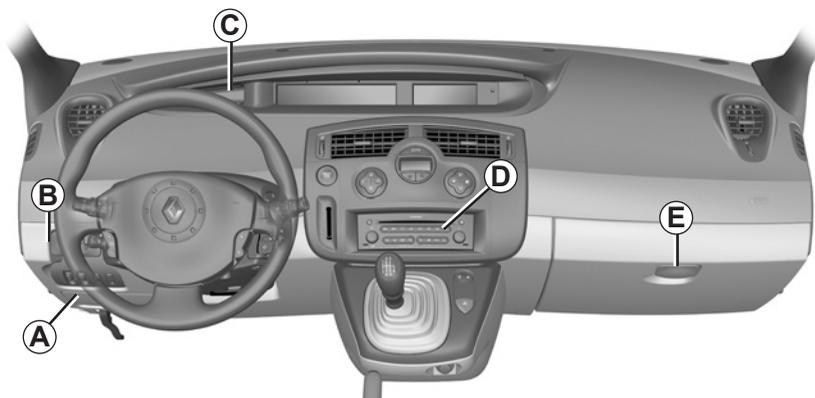
L'éclaireur **1** s'allume à l'ouverture de la porte de coffre.



Éclaireur de lunette arrière ouvrante

L'éclaireur **2** s'allume à l'ouverture de la lunette arrière.

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE



Rangement sous volant **A**

Tirez le couvercle pour l'ouvrir.

Il peut accueillir un porte-monnaie, une télécommande de porte de parking, etc.

Range-monnaie **B**

Rangement supérieur **C**

Il peut accueillir un téléphone portable, un trousseau de clés, etc. N'y mettez pas une carte RENAULT mode mains libres.

Emplacement radio **D**

Remplacé par un vide-poches lorsque le véhicule n'est pas équipé de l'auto-radio.



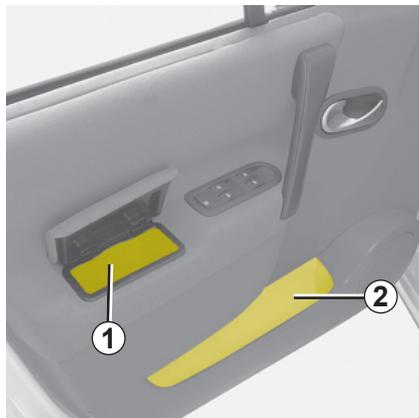
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher en place avant : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Vide-poches passager **E**

Pour l'ouvrir, tirez la palette.

Ce vide-poches bénéficie, d'une entrée d'air extérieur et, suivant véhicule, d'un conduit d'air conditionné. Il peut accueillir des documents de format A4, une grande bouteille d'eau...

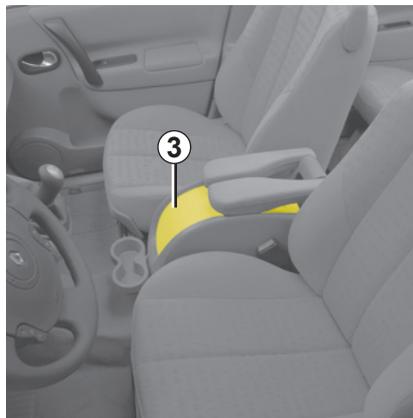
RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)



Vide-poches d'accoudoirs de portes avant 1

Vide-poches de portes 2

Ils peuvent recevoir une canette ou le cendrier.

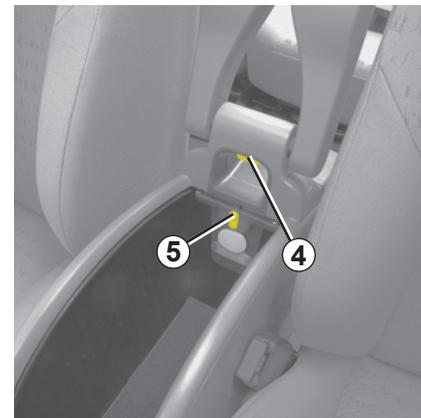


Console centrale coulissante 3

Elle peut accueillir en partie avant, des documents de format A4, une grande bouteille d'eau, etc.

En partie arrière, elle peut accueillir une petite bouteille d'eau.

Lorsque vous désirez laisser le rideau 3 ouvert, vous pouvez éteindre la lumière en appuyant sur le contacteur 5.



Pour avancer ou reculer la console centrale, appuyez sur le bouton 4 et faites coulisser la console, une fois en place, lâchez le bouton et assurez-vous du bon verrouillage.

En cas d'utilisation intensive une protection empêchera son fonctionnement durant quelques minutes.

Dans tous les cas, le chargement ne doit pas dépasser 7 kg.

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)



Poignée de maintien 6

Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

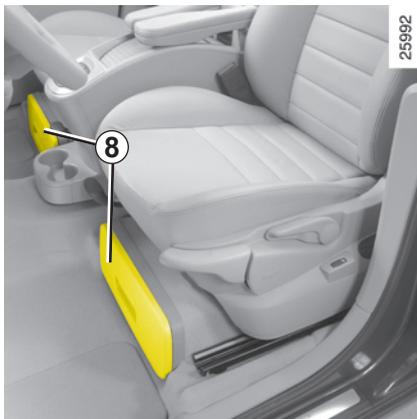


Tablette arrière 7

Levez-la jusqu'à sa position horizontale.

Elles ne doivent jamais être relevées pendant le roulage du véhicule.

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)



Tiroir de rangement 8 sous sièges avant et arrière

Ces tiroirs peuvent accueillir un guide routier, le lot de bord du véhicule, etc.



Trappes 9 aux pieds conducteur et passagers avant et arrière

Ces emplacements peuvent accueillir des cartes routières, des chiffons...

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (suite)



Trappes de rangement 10

De chaque côté du coffre vous disposez d'un rangement pouvant accueillir un bidon d'huile...

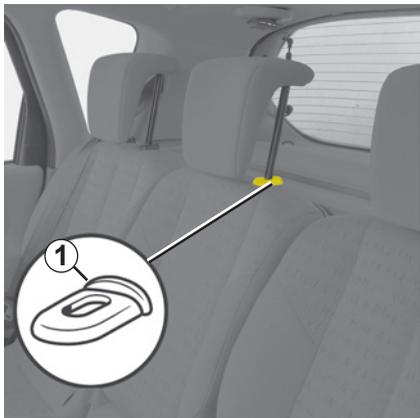


Bacs de rangement 11 :

version châssis long 5 places

De chaque côté, sous le tapis de coffre, vous disposez d'un rangement.

APPUI-TÊTE ARRIÈRE



Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum puis descendez-le jusqu'au blocage.

Pour l'enlever

Appuyez sur la ou les languettes **1** puis sortez l'appui-tête.

Pour le remettre en place

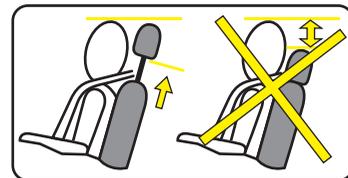
Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette **1** et descendez l'appui-tête.



Position de rangement

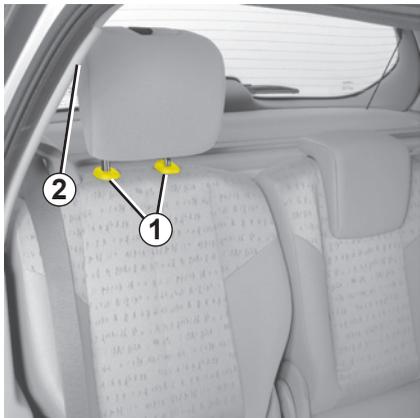
Appuyez sur la languette **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

APPUIS-TÊTE CONVERTIBLE ENFANT

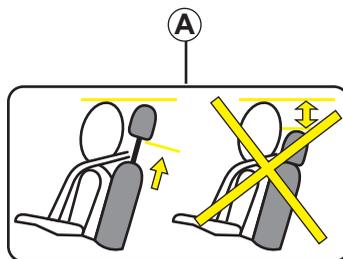


Suivant véhicule, l'appui-tête enfant équipe les places arrière latérales (pour châssis normal) ou les places arrière latérales de deuxième rangée (pour châssis long).

Position de rangement de l'appui-tête enfant

Appuyez sur la languette **1** du guide d'appui-tête et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



Pour régler la hauteur

Tirez l'appui-tête vers vous et faites-le coulisser simultanément jusqu'à la hauteur recommandée (voir figure **A**).



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

Pour enlever l'appui-tête

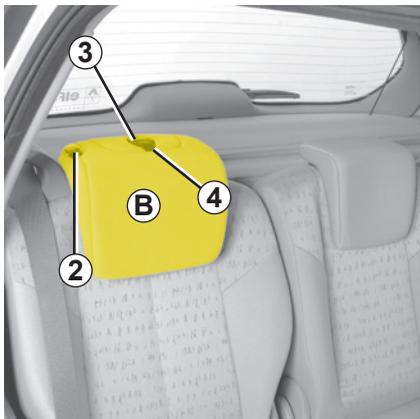
Appuyez sur les languettes **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

L'appui-tête doit être monté avec le logement de sangle de cou **2** situé du côté de la porte.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.

APPUIS-TÊTE CONVERTIBLE ENFANT (suite)

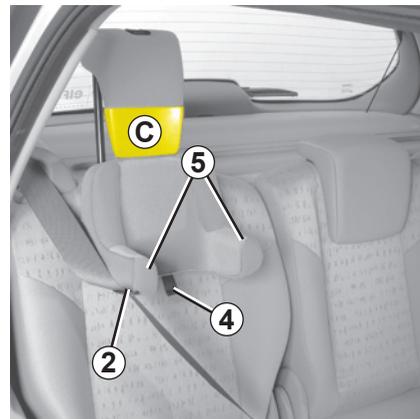


Pour l'utilisation enfant

Levez le verrou **3**, dégagez la sangle **4**, puis rabattez le verrou **3**. Baissez complètement le coussin **B**.

Installez l'enfant sur le siège. Les deux maintiens latéraux **5** doivent passer de chaque côté du cou. Réglez ensuite la hauteur de l'appui-tête : la base des maintiens latéraux **5** doit être à environ deux centimètres au-dessus des épaules.

Pour un meilleur confort de l'occupant, passez la ceinture dans le logement **2**. L'étiquette **C** vous rappelle comment procéder.



Pour refermer l'appui-tête

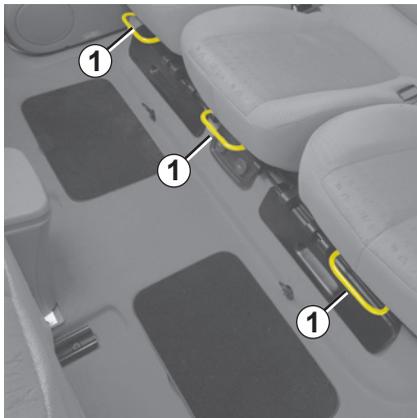
Relevez le verrou **3**, refermez complètement le coussin **B**, engagez la sangle **4**, puis abaissez le verrou **3** pour le verrouiller. Vérifiez son bon verrouillage.



L'appui-tête enfant ne peut être utilisé qu'en complément d'un rehausseur homologué pour les catégories 2 (15 à 25 kg) et 3 (22 à 36 kg). Reportez-vous au paragraphe : « pour la sécurité des enfants » en chapitre 1.

En dehors de ces cas, le coussin **B** doit toujours être en position relevée et verrouillée.

RÉGLAGES DES SIÈGES ARRIÈRE



Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

Pour avancer ou reculer les sièges (suivant véhicule)

Levez le levier **1** pour déverrouiller.

À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour régler l'inclinaison du dossier

Tirez la manette **2**.

Régalez l'inclinaison du dossier.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule, à l'arrêt.

Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

Abaissez l'appui-tête **3**.

Soulevez la poignée **2**, rabattez le dossier et assurez-vous du bon verrouillage.

Le dossier complètement rabattu sur l'assise permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets, etc.).

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 5 places



Pour rabattre un siège

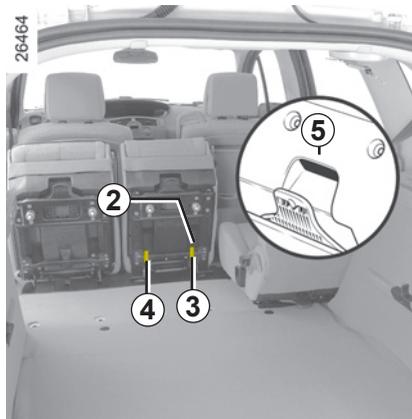
Abaissez l'appui-tête.

Mettez le siège en position tablette.

Reculez le siège en butée.

Actionnez la palette **1** et relevez le siège vers l'avant jusqu'à son verrouillage en position verticale.

Nota : si le siège ne se relève pas, avancez-le d'un cran puis actionnez de nouveau la palette **1** pour relever le siège.



Pour remettre un siège en place

Actionnez la commande **2** pour déverrouiller le siège de la position verticale, puis l'abaisser jusqu'à environ dix centimètres du sol et lâchez-le.

Le siège se positionne de lui-même par son poids.

Pour retirer un siège

Abaissez l'appui-tête.

Déclipez le ou les pénes de la ceinture du siège.

Rabattez le dossier du siège.

Reculez le siège en butée.

Actionnez la palette **1** et relevez le siège jusqu'à son verrouillage en position verticale.

Nota : si le siège ne se relève pas, avancez-le d'un cran puis actionnez de nouveau la palette **1** pour relever le siège.

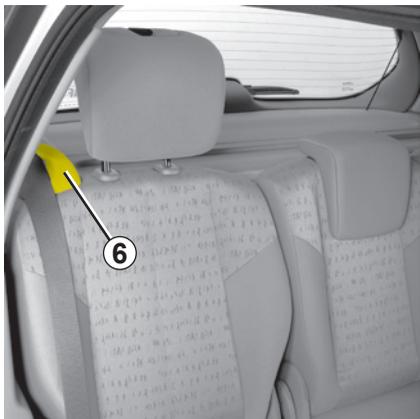
Déverrouillez les loquets **3** et **4**.

Maintenez le siège puis soulevez-le vers le haut en vous aidant de la poignée **5** située sur l'arrière du siège.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffon, jouets, etc.).

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 5 places (suite)

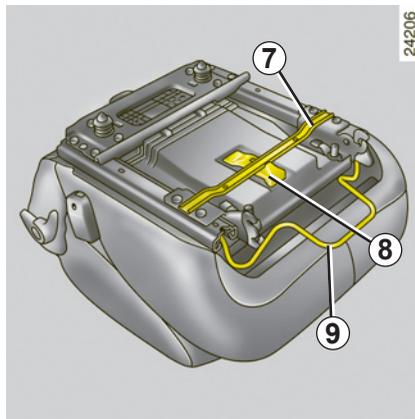


Pour installer un siège

Avant d'installer un siège, vérifiez que la barre **7** est en contact avec la butée **8**.

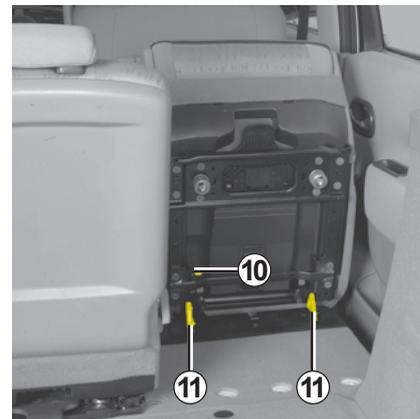
Sinon, appuyez sur la commande **9** et faites coulisser la barre **7** jusqu'à la butée **8**.

Lors de l'installation des sièges latéraux, assurez-vous que le passage de sangle de ceinture **6** est situé du côté porte.



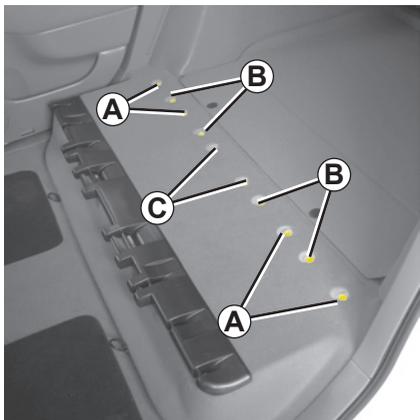
Engagez les pieds **11** dans leur ancrage : ils se verrouillent automatiquement. Assurez-vous de leur bon verrouillage.

Déverrouillez le loquet **10**, puis abaissez le siège jusqu'à environ dix centimètres du sol et lâchez-le : le siège se positionne de lui-même par son poids. Assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 5 places (suite)



Recentrage des sièges arrière latéraux (version châssis normal)

Suivant véhicule, vous avez la possibilité de les décaler vers l'intérieur pour procurer plus de place aux passagers.

Pour cela, il suffit d'utiliser les points d'ancrage **B** et les deux sièges latéraux. Installez les sièges comme expliqué précédemment.

Dans cet aménagement, les sièges peuvent reculer plus loin (suivant véhicule).

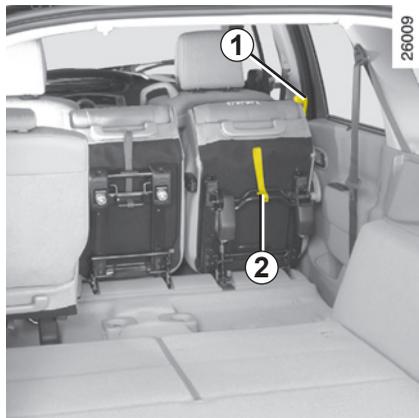
Pour revenir en configuration à trois places, utilisez les points d'ancrage **A** pour les sièges latéraux et **C** pour le siège central.

N'oubliez pas de remettre les pènes des ceintures arrière dans les boîtiers correspondant sur chacun des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 7 places



Sièges arrière de deuxième rangée

Pour rabattre un siège latéral

- Abaissez l'appui-tête ;
- tirez la manette **1** et rabattez le dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier ;
- de l'arrière, tirez sur la sangle **2** et levez le siège jusqu'à la verticale ;
- depuis la porte arrière, tirez la poignée **3** et levez le siège jusqu'à la verticale.



Pour remettre un siège latéral en place

- Abaissez le siège en le plaquant au sol, assurez-vous de son bon verrouillage ;
- tirez la poignée **1** et relevez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage.

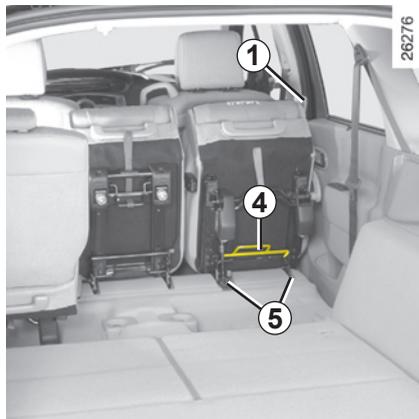


Lors des manœuvres des sièges arrière de deuxième rangée, assurez-vous que rien ne vienne gêner les ancrages (partie du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 7 places (suite)



Sièges arrière de deuxième rangée (suite)

Pour retirer un siège latéral

- Déclipez le pêne de ceinture du siège ;
- rabattez le siège ;
- attrapez la commande **4** puis soulevez le siège vers le haut.

Pour installer un siège latéral

- Engagez les pieds **5** dans leurs ancrages : ils se verrouillent automatiquement ;
- rabattez le siège en le plaquant au sol, et assurez-vous de son bon verrouillage ;
- tirez la poignée **1** et relevez le dossier puis assurez-vous du bon verrouillage.



Lors des manœuvres des sièges arrière de deuxième rangée, assurez-vous que rien ne vienne gêner les ancrages (partie du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

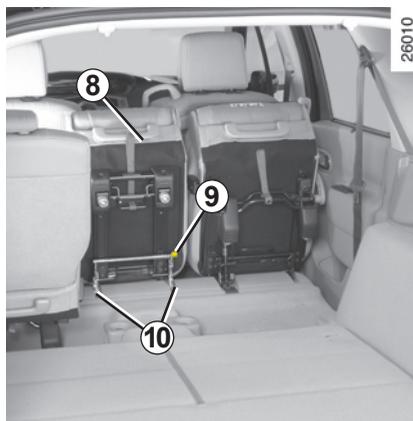
FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 7 places (suite)



Sièges arrière de deuxième rangée (suite)

Pour rabattre le siège central

- Abaissez l'appui-tête ;
- retirez les pènes de ceinture, puis rangez-la dans son logement ;
- rabattez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage ;
- tirez sur la sangle **7** et levez le siège jusqu'à la verticale, assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour remettre le siège central en place

- Déverrouillez le loquet **9** et plaquez le siège au sol, assurez-vous de son bon verrouillage ;
- tirez la poignée **6** et relevez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage ;
- montez l'appui-tête.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

Pour retirer le siège central

Siège rabattu :

- déverrouillez le loquet **9** ;
- attrapez la commande **8** puis soulevez le siège vers le haut.

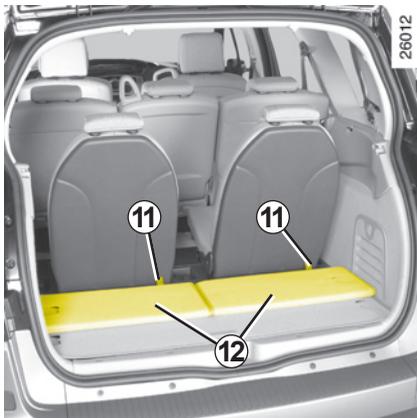
Pour installer le siège central

- Engagez les pieds **10** dans leurs ancrages : ils se verrouillent automatiquement ;
- rabattez le siège et assurez-vous de son bon verrouillage ;
- tirez la poignée **6** et relevez le dossier puis assurez-vous du bon verrouillage.



Lors des manœuvres des sièges arrière de deuxième rangée, assurez-vous que rien ne vienne gêner les ancrages (partie du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

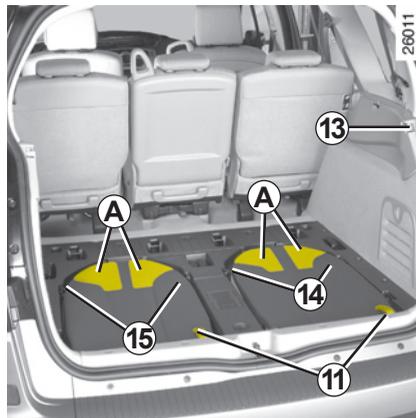
FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 7 places (suite)



Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.



Sièges arrière de troisième rangée

Pour rabattre un siège

- Depuis le coffre, pliez puis déposez le tapis de coffre **12** ;
- abaissez l'appui-tête ;
- déclipsez les boucles de ceinture ;
- tirez sur la sangle **11** ;
- appuyez sur le dossier (zones **A**) du siège pour le verrouiller et assurez-vous de son bon verrouillage ;
- rabattez les pènes de la ceinture puis reposez le tapis.

Nota : les crochets **13** servent à maintenir les boucles de ceintures.

Pour déplier un siège

- Depuis le coffre, retirez le cache bagages, pliez puis déposez le tapis de coffre. Vérifiez que les témoins verts **14** et **15** ne sont pas visibles, sinon appuyez dessus pour les escamoter ;
- tirez sur la sangle **11**, verrouillez le siège en tirant sur le haut de son dossier et assurez-vous de son bon verrouillage. Vérifiez que les témoins verts **14** (et/ou **15**) sont maintenant visibles, assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- montez l'appui-tête ;
- clippez les boucles de ceinture dans les pènes correspondant.

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE : version 7 places (suite)



Accès aux sièges arrière de troisième rangée

- Depuis les portes arrière, avancez au maximum le siège arrière de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête du siège ;
- rabattez le siège ;
- installez-vous sur le siège arrière de troisième rangée ;



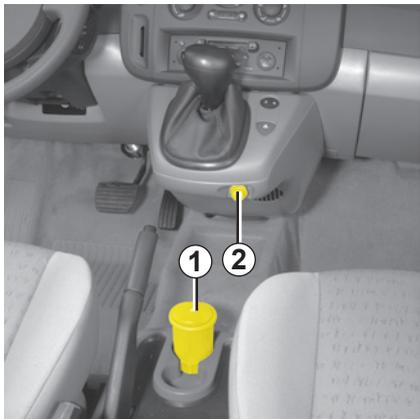
- tirez sur le siège arrière de deuxième rangée pour le remettre en position tablette ;
- relevez le dossier du siège.

L'étiquette située au dos des sièges vous le rappelle.

Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège arrière de deuxième rangée alors qu'un passager occupe le siège arrière de troisième rangée.

CENDRIER – ALLUME-CIGARES



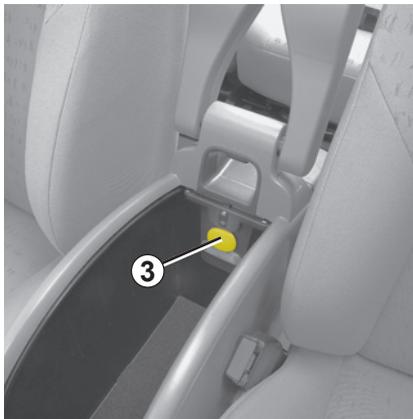
Cendrier 1

Il s'agit d'un cendrier amovible qui se loge dans les porte-canettes équipant le véhicule.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 2.

Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.



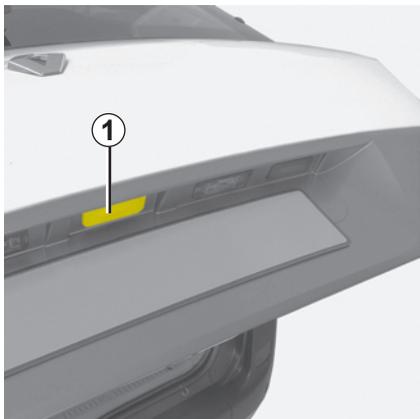
Prise accessoires 3

Suivant véhicule, elle peut être aussi située en lieu et place de l'allume-cigares 2.

Prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).



COFFRE À BAGAGES



Pour ouvrir

Pressez le bouton **1** et soulevez la porte du coffre.

Nota : la porte de coffre dispose de deux niveaux d'ouverture. Au premier niveau, il est possible d'agrandir l'ouverture en soulevant de nouveau la porte.

Restriction d'utilisation

Il n'est pas possible d'ouvrir à la fois la porte de coffre arrière et la lunette arrière (interdiction électronique).



Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.

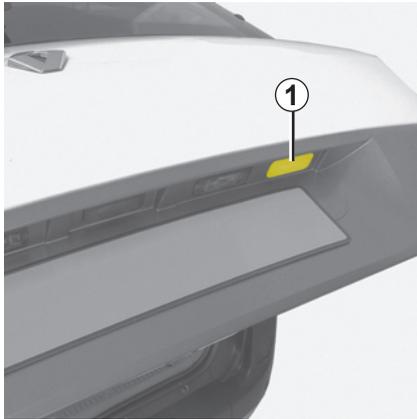


Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière,
- insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin,
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

LUNETTE ARRIÈRE OUVRANTE



Pour ouvrir

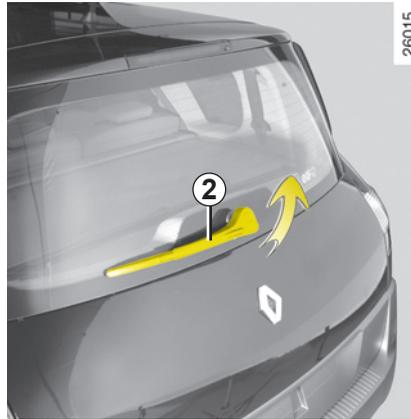
Pressez le bouton 1.

Levez la lunette arrière par la base du balai d'essuie-vitre 2.

Tirez sur la poignée 3 pour accéder au coffre.

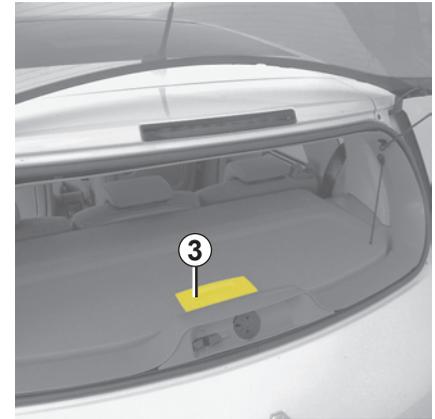
Restriction d'utilisation

Il n'est pas possible d'ouvrir à la fois la porte de coffre arrière et la lunette arrière (interdiction électronique).



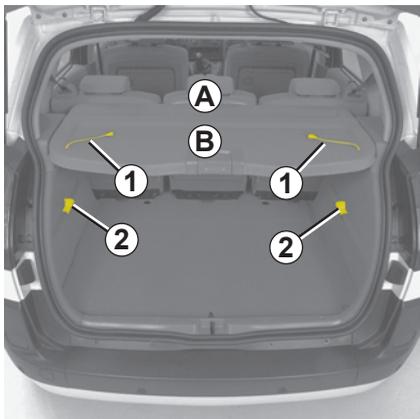
Pour fermer

Prenez la base du balai d'essuie-vitre 2 et rabattez la lunette arrière jusqu'au verrouillage.



Rouler lunette arrière ouverte peut incommoder les passagers à cause des remontées possibles de gaz d'échappement. Cette utilisation doit être réservée, **pour de courtes distances**, au **transport d'objets encombrants** sans avoir à ouvrir le hayon. Dans ce cas, fermez les autres vitres et le toit ouvrant et faites fonctionner la **ventilation en position moyenne ou maximale**, ceci dans le but d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

TABLETTE ARRIÈRE : châssis normal



Tablette arrière

Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel **1**.

Rabattez la partie **A** sur la tablette **B** puis tirez vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



Positionnements en hauteur de la tablette arrière

Positionnez la tablette arrière sur les supports **2** situés à mi-hauteur du coffre.

Masse maximum sur la tablette arrière à mi-hauteur ou en position basse : 25 kg uniformément répartis.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette en position haute.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES : châssis long



Pour enrouler la partie souple **A** du cache-bagages

À l'aide de la poignée **1**, tirez-la légèrement pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.

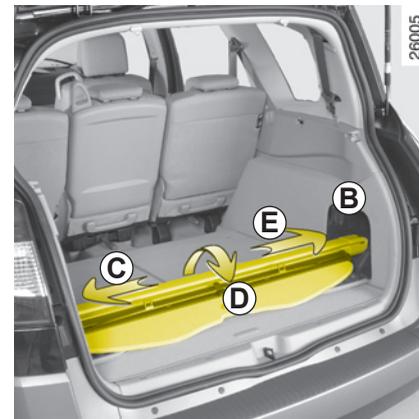


Dépose du cache-bagages

Appuyez sur le bouton **2** et soulevez le côté droit de l'enrouleur en même temps.

Soulevez ensuite le côté gauche de l'enrouleur et déposez-le.

Pour la repose du cache-bagages, effectuez ces opérations dans l'ordre inverse.



Rangement du cache-bagages

Ouvrez les rangements **B** de chaque côté du coffre.

Insérez l'enrouleur dans le rangement côté gauche **C**, puis tournez-le **D** pour rentrer l'autre extrémité dans le rangement côté droit **E**.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

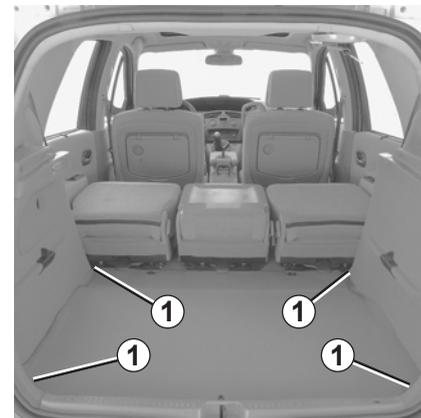
– Le dossier des sièges arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).



– Siège arrière replié, (cas **B**).



– Les sièges avant, ce qui est le cas pour les chargements maximum.



Crochets d'arrimage 1



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les emplacements pour les crochets d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

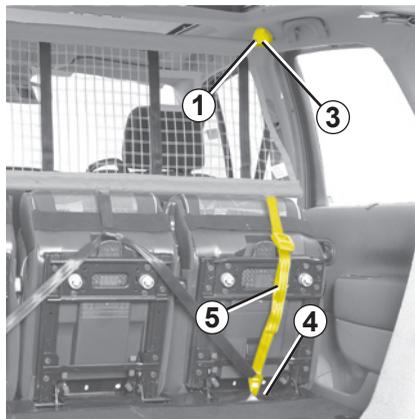
FILET DE SÉPARATION



Pour les véhicules qui en sont équipés, il est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il peut être positionné :

- derrière les sièges avant à l'aide des emplacements **1** ;
- derrière les sièges arrière à l'aide des emplacements **2**.



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule de chaque côté :

- abaissez le cache **1** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **3** dans les points d'ancrage ;

- fixez le crochet **4** de la sangle du filet sur l'anneau inférieur situé sous l'arrière du siège avant (si besoin, avancez le siège pour y accéder) ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

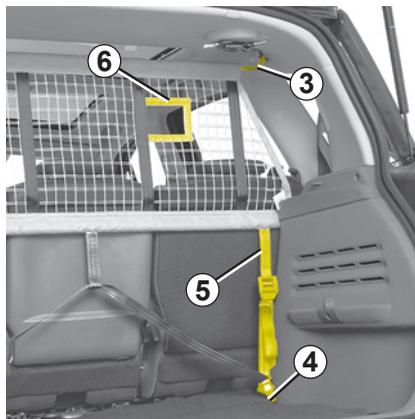
FILET DE SÉPARATION (suite)



Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière (derrière les sièges arrière de deuxième rangée en version châssis long)

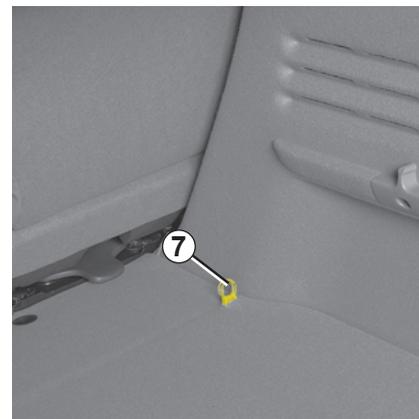
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- abaissez le cache **2** pour accéder au rail servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure **3** du filet dans le rail ;



- fixez le crochet **4** de la sangle du filet sur l'anneau inférieur situé sous le tapis de coffre ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'elle soit bien tendue.

Nota : la découpe **6** doit se trouver du côté du passage de sangle de la ceinture centrale.



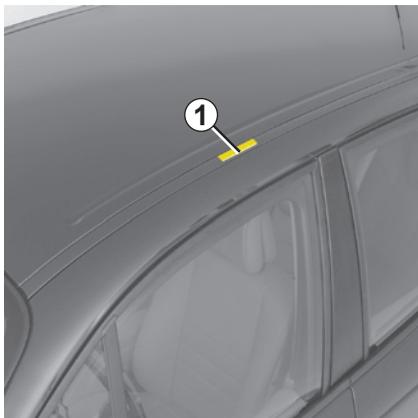
Lorsque le véhicule en est équipé, vous devez retirer les anneaux d'arrimage **7** avant d'installer un filet de séparation des bagages.



Il est interdit d'installer un filet de séparation si un siège enfant utilise déjà l'anneau d'arrimage (reportez-vous au paragraphe « Pour la sécurité des enfants » en chapitre 1).

Risque de blessures en cas de choc.

BARRES DE TOIT

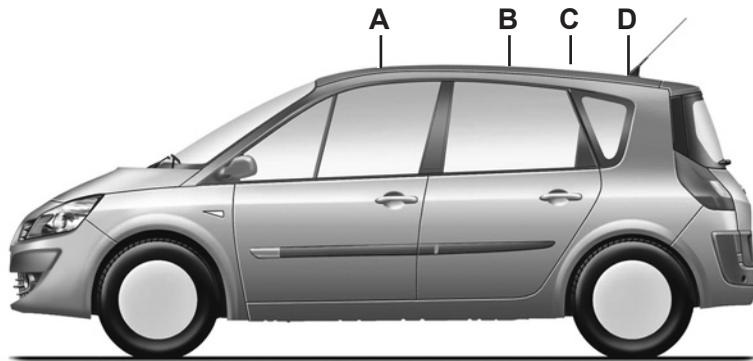


Chaque enjoliveur de pavillon est équipé de trappes renfermant les points de fixation des barres de toit.

Chacune des trappes est fermée par un volet pivotant **1**.

Avant d'installer des barres de toit, démontez les obturateurs situés sous la trappe **1** et conservez-les.

Repositionnez-les après le démontage des barres de toit.



26299

Accès aux points de fixation

Faites pivoter vers le haut chaque volet **1**.

Pour les véhicules non équipés de volets **1**, consultez votre Représentant RENAULT.

Particularités des véhicules châssis long

Pour l'utilisation, les barres de toit doivent être positionnées **exclusivement** sur les emplacements **A** et **B**.

Les emplacements **C** et **D** ne sont que des positions de rangement des barres de toit.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

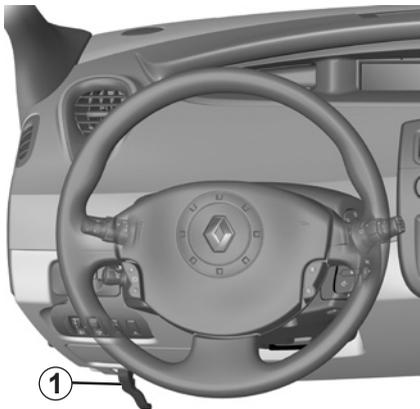
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Chapitre 4 : Entretien



Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur/Vidange moteur	4.4
Niveaux : liquide de refroidissement moteur	4.9
liquide de freins	4.10
réservoirs lave-vitres / lave-projecteurs	4.11
Filtres	4.11
Batterie	4.12
Entretien de la carrosserie	4.13
Entretien des garnitures intérieures	4.15

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Déverrouillage de sécurité du capot

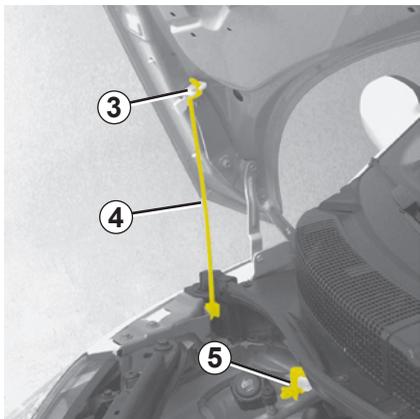
Pour déverrouiller, tirez la languette **2** traversant la calandre.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (suite)



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

Vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risques de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



**Message 1
Niveau
supérieur
au mini**



**Message 2
Niveau mini
(clignotement)**

Alerte niveau huile minimum au tableau de bord

À la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

si le niveau est au-dessus du niveau minimum, l'afficheur indique « niveau d'huile correct » : message 1.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

si le niveau est au minimum : le message « niveau d'huile à réajuster » apparaît sur l'afficheur, les pavés sont remplacés par des tirets (message 2)

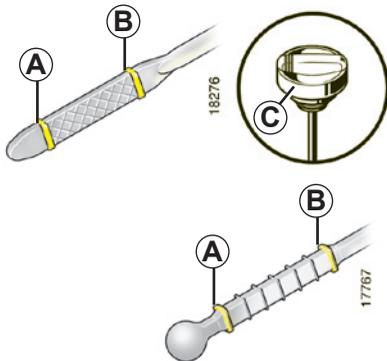
et le témoin  s'allume au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'emballement du moteur voire de casse moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant RENAULT.

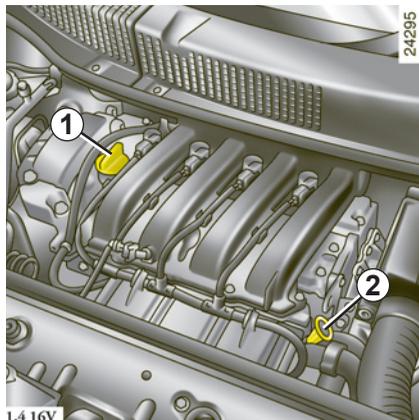
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



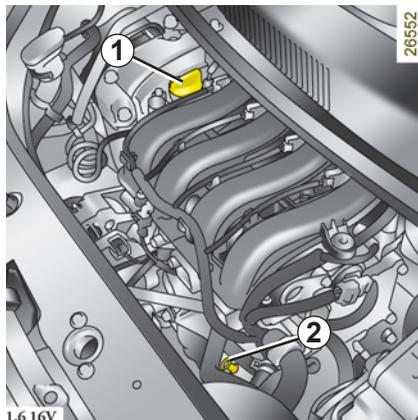
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

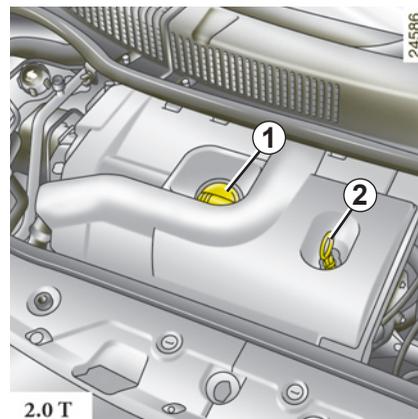
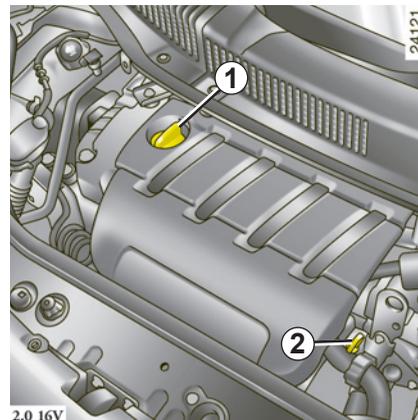
Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

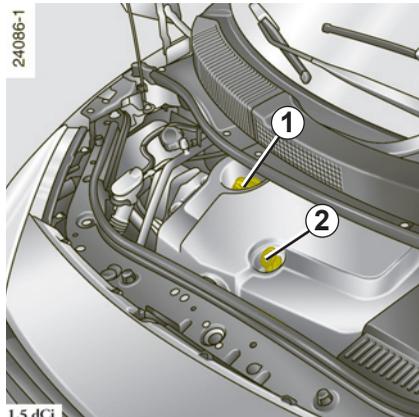


- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



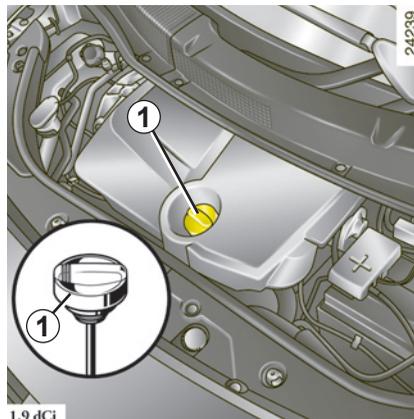
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



NIVEAU HUILE MOTEUR (suite) / VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange
(pour information)

Moteur 1.4 16V : 4,8 litres

Moteur 1.6 16V : 4,8 litres

Moteur 2.0 16V : 5,4 litres

Moteur 2.0 T : 5,4 litres

Moteur 1.5 dCi : 4,5 litres

Moteur 1.9 dCi : 4,6 litres

Moteur 2.0 dCi : 5,9 litres

Filtre à huile compris.

Le filtre à huile doit être remplacé périodiquement : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention au risque de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

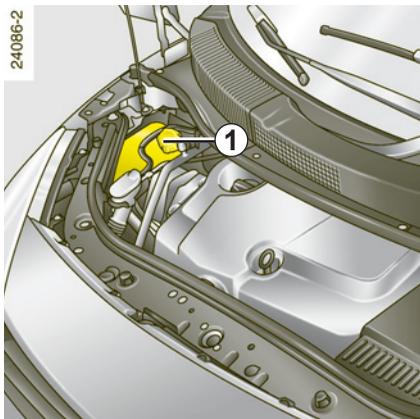
Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAUX

24086-2



Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

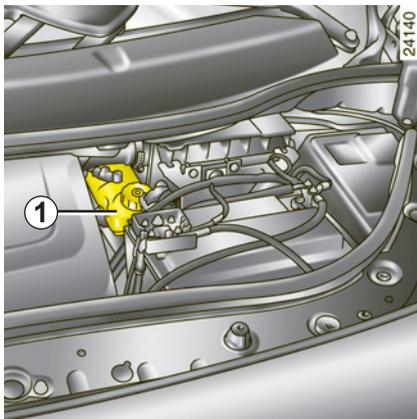


Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (suite)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau RENAULT ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

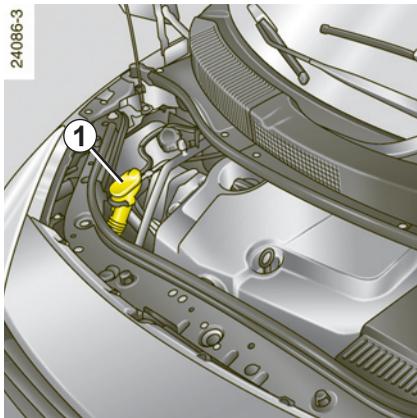


Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)

24086-3



Réservoir lave-vitres / Lave-projecteurs

Remplissage

Ouvrez le bouchon **1**, remplissez jusqu'à voir le liquide puis refermez le bouchon.

NOTA

Suivant véhicule, pour connaître le niveau de liquide, ouvrez le bouchon **1**, sortez la jauge puis lisez le niveau.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

FILTRES

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

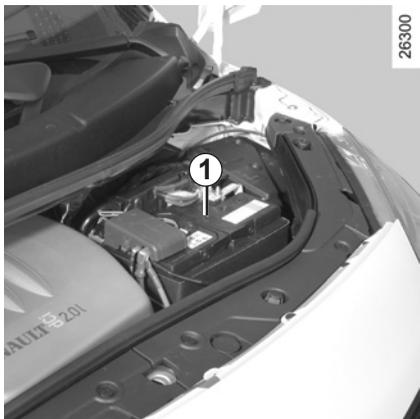
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE



Elle ne nécessite pas d'entretien : n'ouvrez jamais les bouchons **1**.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à votre Représentant RENAULT.



La batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez votre Représentant RENAULT.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

pollution atmosphérique (villes et zones industrielles), salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud), conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Lavez fréquemment le véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet sur-tout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.
- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gra-

villonnée pour éviter de blesser votre peinture.

- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « essuie-vitre/lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposez le fouet d'antenne.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

– Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

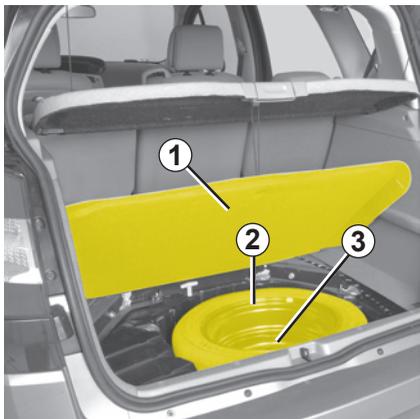
Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.5
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.8
Enjoliveur - roue	5.10
Changement de roue	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisations hivernale)	5.12
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.15
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.19
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.20
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.21
Fusibles	5.23
Batterie	5.25
Carte RENAULT : pile	5.28
Prééquipement radio/accessoires	5.29
Balais d'essuie-vitres (remplacement des balais)	5.31
Remorquage	5.32
Anomalies de fonctionnement	5.35

ROUE DE SECOURS : châssis normal



Roue de secours 2

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le tapis **1** et accrochez-le sous la tablette arrière ;
- dévissez la fixation centrale **3** ;
- retirez la roue de secours.

Particularité :

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur au tableau de bord).

Reportez-vous au paragraphe « système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

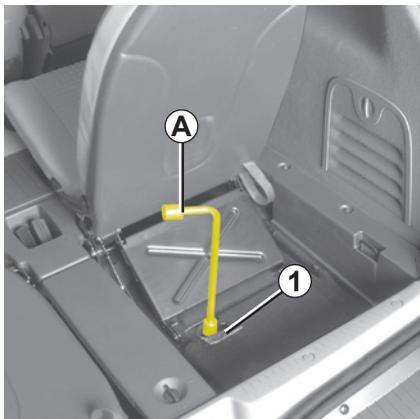


Véhicules équipés d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues

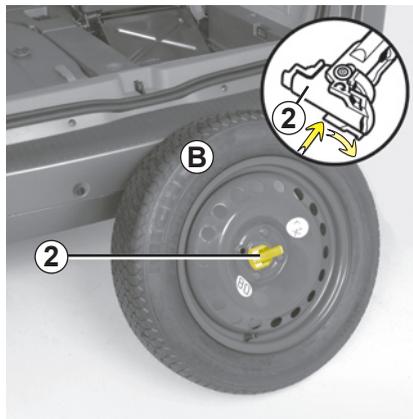
Durant l'utilisation de cette roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la jante.

Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

ROUE DE SECOURS : châssis long



En cas de crevaison, vous disposez, suivant véhicule, d'une **roue de secours** ou d'un **kit de gonflage** des pneumatiques.



Roue de secours B

Elle est située sous le véhicule.

Dans le coffre, soulevez le cache **1** et retirez l'obturateur.

À l'aide de la manivelle **A**, dévissez le câble de maintien, la roue descend jusqu'au sol.

De l'extérieur du véhicule, mettez la roue debout, appuyez sur le verrou **2** et faites-le pivoter d'un quart de tour.

Dégagez le câble de la jante pour la libérer.



Pour remettre la roue de secours

Procédez dans le sens inverse.

Positionnez la roue debout, valve vers vous.

Faites traverser la jante par le câble et repositionnez le verrou **2**.

Couchez la roue valve **3** vers le sol.

Depuis le coffre, serrez la vis au maximum de manière à enrouler le câble de maintien de la roue.

ROUE DE SECOURS : châssis long (suite)

Conseil

Contrôlez régulièrement la pression de la roue de secours.

Nota : les vis de roue des jantes aluminium sont utilisables sur une roue de secours avec jante tôle.

Utilisation de la roue de secours

La fonction « système de surveillance de la pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît du tableau de bord et/ou de la matrice).

Reportez-vous au paragraphe « système de surveillance de la pression des pneumatiques » en chapitre 2.



– Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

– **Véhicules équipés d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues.**

Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.

Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 80 km/h.

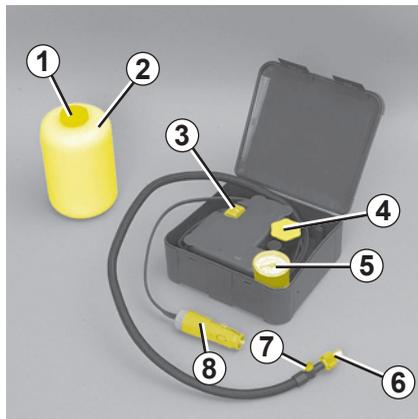
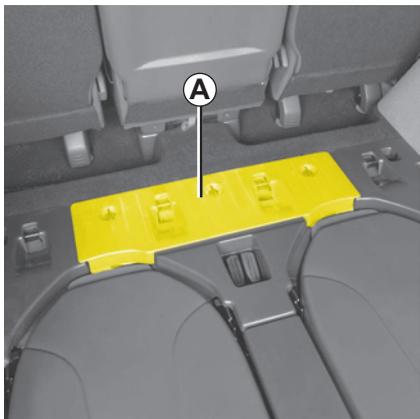
Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.

Le montage de la roue endommagée à l'emplacement de la roue de secours diminue la garde au sol du véhicule : évitez de rouler sur des obstacles.

Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé sous le tapis de coffre, dans le compartiment **A**.

Nota : pour les véhicules équipés de cinq places, il est nécessaire de retirer le tapis en tournant les quart de tour **B**.



Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



Ouvrez le kit de gonflage des pneumatiques.

Retirez les bouchons **1** et **4**.

Déroulez le câble électrique et le tuyau de gonflage.

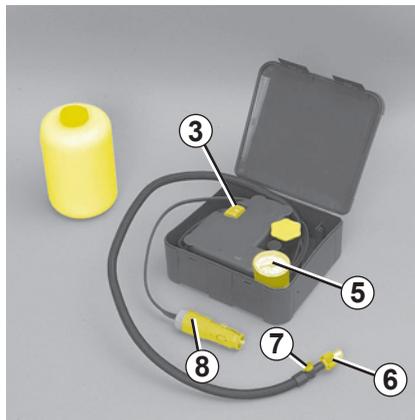
Vissez la bouteille **2** (opercule non retiré) sur son support **C**, pour cette opération, il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule sur la bouteille.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)



Contact mis,

- branchez l'embout **8 impérativement** dans la prise accessoires de la planche de bord **9** de votre véhicule ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée ;
- vissez l'embout de gonflage **6** sur la valve.
- Appuyez sur l'interrupteur **3** pour commencer le gonflage ;



- après 7 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **5**) ;
- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **7** situé sur l'embout de gonflage ;
- si la pression n'est pas atteinte, déplacez le véhicule de façon à faire quelques tours de roue en avant ou en arrière pour répartir le produit puis réajustez de nouveau la pression. **Si celle-ci reste inférieure à 1,8 bar (26 PSI), la réparation n'est pas possible, faites appel à un Représentant RENAULT ;**

- une fois le pneu correctement gonflé, retirez le kit (dévissez l'embout de gonflage, débranchez la prise accessoires, enlevez la bouteille et revissez les bouchons) ;
- gardez le kit à portée de mains dans le véhicule et collez l'étiquette de préconisation de conduite sur le volant ;
- démarrez et, après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler à nouveau la pression du pneumatique (reportez-vous au paragraphe « pression des pneumatiques » pour en connaître la valeur) ; si la pression est supérieure à 1,3 bar (19 PSI), réajustez-la si nécessaire puis enlevez la bouteille et revissez les bouchons. **Si la pression est inférieure à 1,3 bar (19 PSI) la réparation du pneumatique n'est pas possible : faites appel à un Représentant RENAULT.**

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)

Précaution d'utilisation du kit

- le kit ne doit pas fonctionner plus de 10 minutes consécutives ;
- en roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit injecté dans le pneumatique.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h.

L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation et enclenchez le signal de détresse.

Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement par des objets de moins de 6 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 6 millimètres, les entailles sur le flanc du pneumatique.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Rendez-vous chez votre Représentant RENAULT pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit. En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

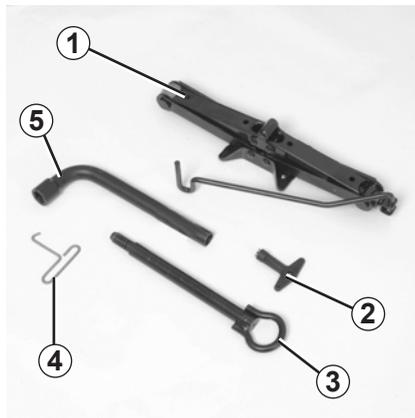
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant RENAULT ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez régulièrement la date de péremption.

BLOC OUTILS : châssis normal



Le Bloc outils est situé dans le coffre, au centre de la roue de secours **A**.



Cric 1

Dégagez le cric 1.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

Clé d'enjoliveur 2 ou 4

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Anneau de remorquage 3

Reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

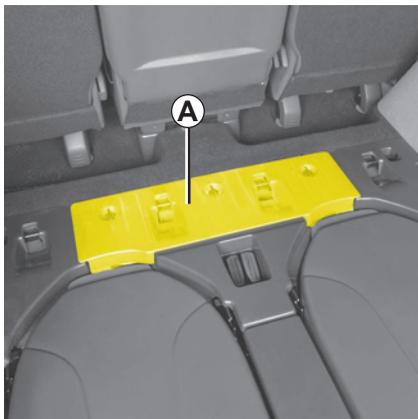
Clé de roue 5

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Rangements

Des emplacements sont prévus dans le Bloc outils pour recevoir un écrou antivol.

BLOC-OUTILS : châssis long



Le cric et le bloc-outils sont situés sous le tapis de coffre dans le compartiment **A**.

Nota : pour les véhicules cinq places, il est nécessaire de retirer le tapis en tournant les quart de tour **1**.



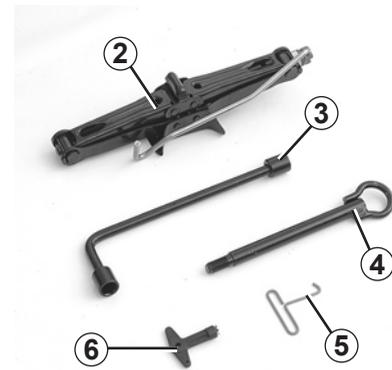
Cric 2

Dégagez le cric **2**.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement **A**.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au dessous du véhicule.



Clé de roue 3

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Anneau de remorquage 4

Reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

Clé d'enjoliveur 5 ou 6

ENJOLIVEUR - ROUE



Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **3** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



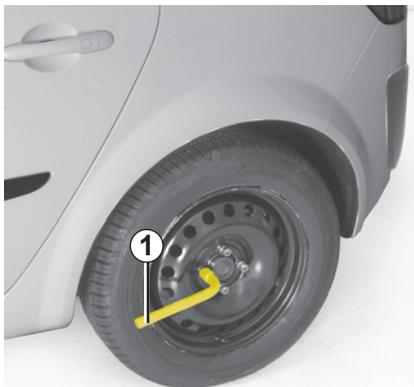
Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur (située dans le bloc outils) en introduisant la clé dans le logement **5**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement **5** et revissez-le avec la clé.

Lorsqu'un numéro est gravé sur la clé, nous vous conseillons de relever le numéro de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

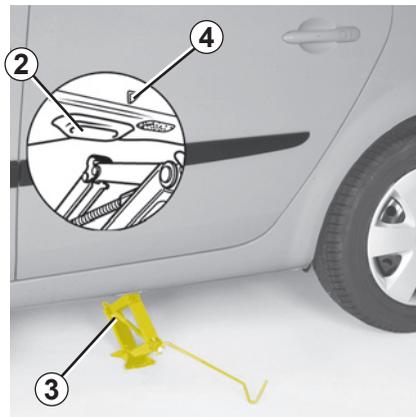
CHANGEMENT DE ROUE



Garez-vous, si possible, à l'écart de la circulation, sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Frein de parking assisté serré, engagez une vitesse (première ou marche arrière en position **P** pour les boîtes automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Présentez le cric **3** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée à hauteur du support tôle **2** le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche **4**.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle légèrement rentrée sous le véhicule.

Donnez quelques tours de manivelle pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Installez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage des vis le plus rapidement possible par un Représentant RENAULT (couple de serrage 130 Nm).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.

64505Aa



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques » ou, suivant véhicule, sur l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « roue de secours » et « changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (suite)

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.



Véhicule équipé du système de surveillance de la pression des pneus

Chacun des capteurs implantés dans les valves est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc pas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT.

Particularité versions équipées de roues 17" : elles ne sont pas chaînables

Si vous désirez utiliser des **équipements spécifiques**, consultez votre Représentant RENAULT.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

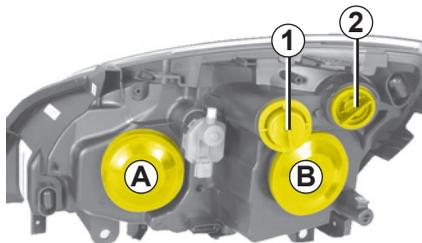
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes

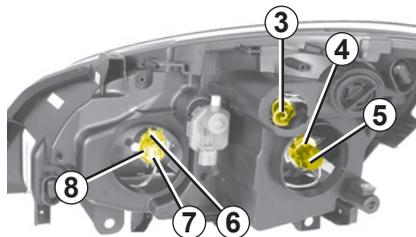
26295



Du fait de leur accessibilité réduite (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant RENAULT.**

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

26298



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Feux de route/de croisement

Déposez le cache **A** ou **B**.

Déposez le connecteur **5** ou **7** de la lampe.

Dégagez le ressort **6** et sortez la lampe.

Tournez la lampe **4** d'un quart de tour et sortez-la.

Type de lampe anti U.V.

(voir encadré) :

4 → H7

8 → H1

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

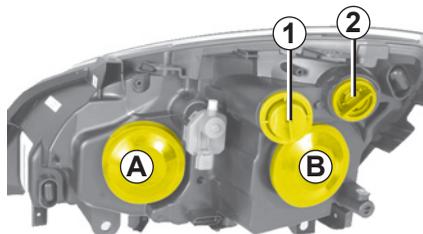
La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W (l'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes (suite)

26295



Feu de position avant

Tournez d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre le cache **1** puis tirez sur le porte-lampe **3** pour atteindre la lampe.

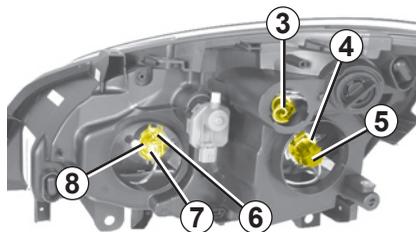
Type de la lampe : W5W.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange PY21 W.

26296



Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS LAMPES AU XÉNON : remplacement des lampes



Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, **il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.**



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être impérativement réalisé par un Représentant **RENAULT.**

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant/additionnels



Feux de brouillard avant 1

Remplacement d'une lampe :

Consultez votre Représentant RENAULT.

Type de la lampe : H11.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes



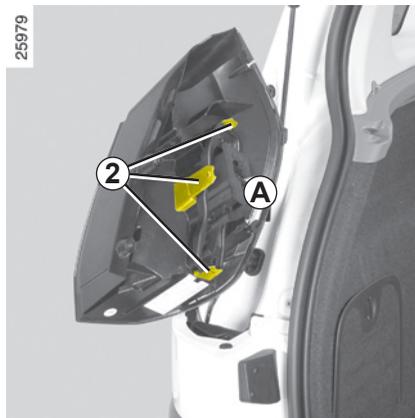
Feux de direction/feux de position et de stop

Après ouverture du coffre, retirez les vis **1**.



Lors du remplacement d'une ampoule, ne touchez pas au circuit électrique situé sur le porte-lampe **A**.

Risque de détérioration du feu.



De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

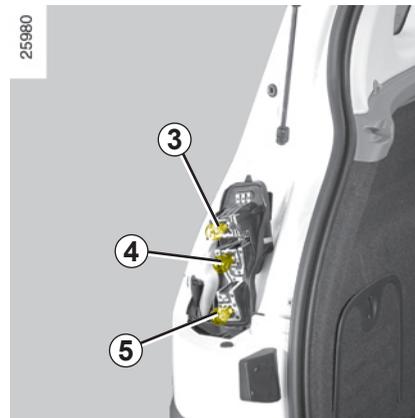
Déclipez le porte-lampes **A** en écartant les clips **2**, pour accéder aux lampes.

Nota : lors du remontage veillez à bien replacer le câble.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



3 Feu indicateur de direction

Lampe orange PY21 W.

4 Feu de recul

Lampe P21 W.

5 Feu de brouillard arrière

Lampe P21 W.

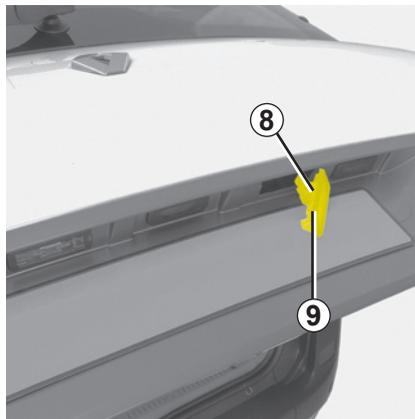
(Les deux blocs feux sont équipés d'une lampe, mais seule la lampe côté conducteur fonctionne.)

FEUX ARRIÈRE (suite) ET LATÉRAUX : remplacement des lampes



Troisième feu stop 7

Consultez votre Représentant RENAULT.



Éclaireurs plaque d'immatriculation 9

Déclipsez l'éclaireur 9 en pressant la languette 8.

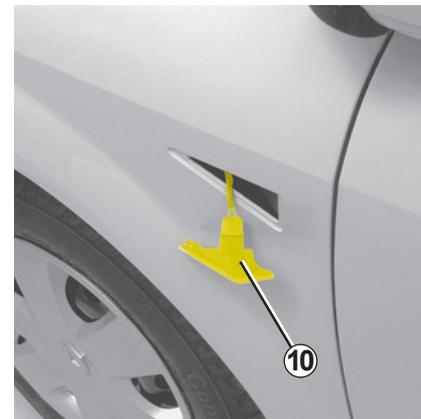
Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette C5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Répétiteurs latéraux 10

Déclipsez le répétiteur 10 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



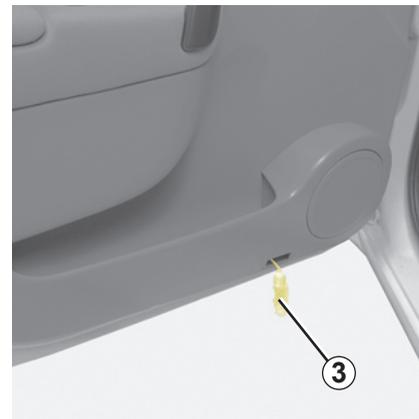
Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur **1**.



Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 2 : W5W.



Éclaireurs de portes

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3**.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)

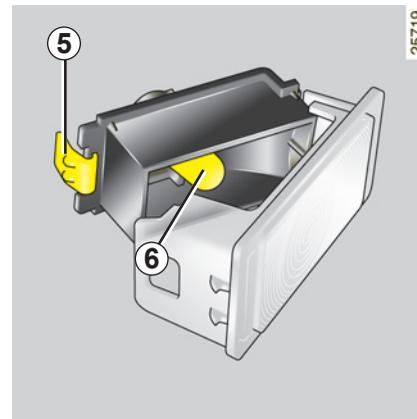
25994



Éclaireur de coffre

Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **4** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.



25719

Appuyez sur la languette **5** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **6**.

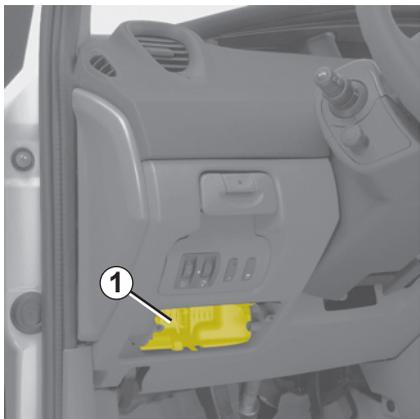
Type de la lampe : navette C5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES



Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

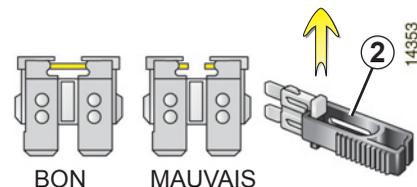
Ouvrez la trappe au-delà de la butée et sortez le rangement.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même amperage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **2**, située dans le compartiment **1**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Suivant la législation locale ou par précaution :

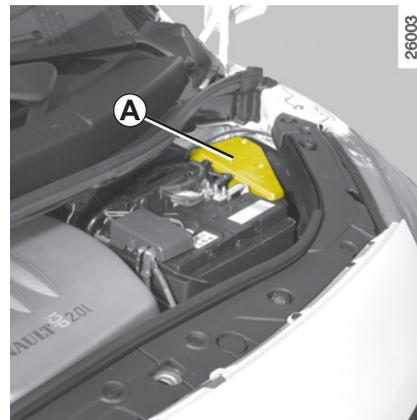
Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation
	Ventilation habitacle
	Lève-vitres électriques
	Toit ouvrant électrique
	ABS
	Radio
	Feux stop
	Coupe-consommateur

Symbole	Affectation
	Avertisseur sonore
	Essuie-vitre arrière
	Alimentation générale
	Condamnation électrique des portes
	Allume-cigares
	Dégivrage rétroviseurs



26003

Certains accessoires sont protégés par les fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **A**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant RENAULT.

BATTERIE : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- Attendez au moins vingt secondes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 Volts.

Moteur arrêté, déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.
- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue.** En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact.** Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, radio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

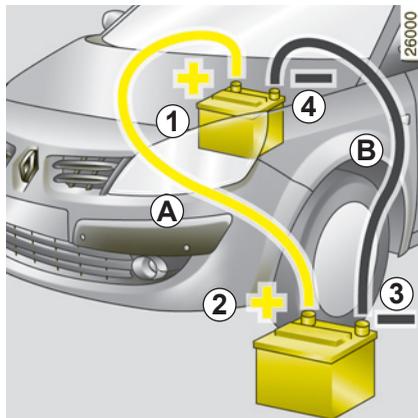
Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarré le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



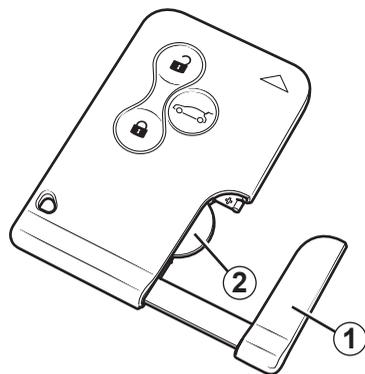
Fixez le câble positif **A** sur la **borne (+) 1** de la batterie déchargée, puis sur la **borne (+) 2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne (-) 3** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne (-) 4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarré le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

CARTE RENAULT : pile



Remplacement de la pile

Le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord.

Tirez fortement sur la clé de secours **1**.

Remplacez la pile **2** en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours et le modèle de la pile.

Après l'opération, le message « pile carte à changer » n'apparaît plus au tableau de bord.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT.

Leur durée de vie est de deux ans environ.



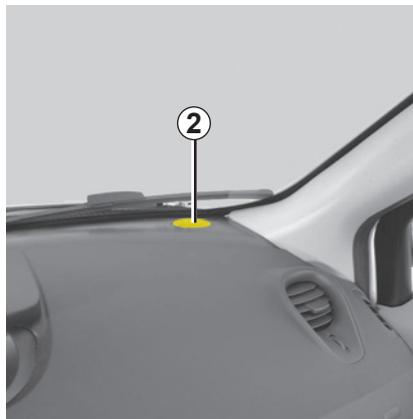
Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



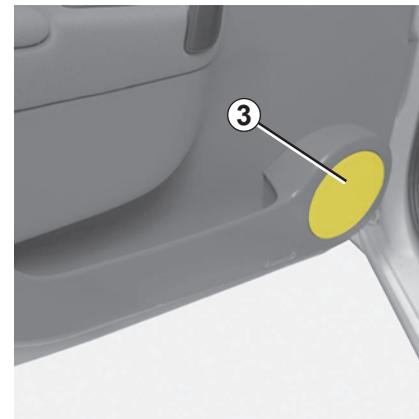
Emplacement radio 1

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs aigus (tweeters)

Déclipez à l'aide d'un outil type tournevis plat la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleurs.



Haut-parleurs dans les portes

Déclipez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 3 pour accéder aux fils de haut-parleurs.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio. Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Utilisation de téléphones et appareils CB.

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



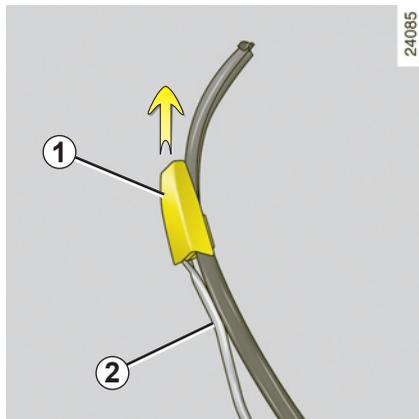
Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

Accessoires électriques et électroniques

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

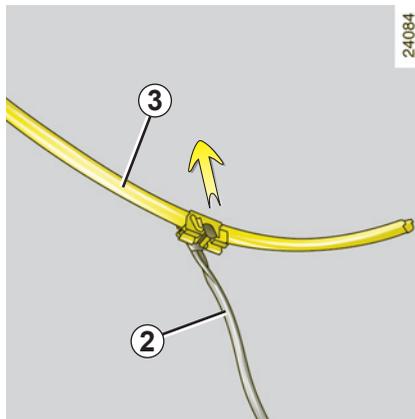
BALAIS D'ESSUIE-VITRES



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant

- **Moteur arrêté**, levez le balai d'essuie-vitre ;
- dégagez le cache **1** du bras **2** ;
- faites pivoter le balai à angle droit du bras ;
- déclipsez le balai **3** du bras **2**.

Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse et assurez-vous du bon verrouillage.

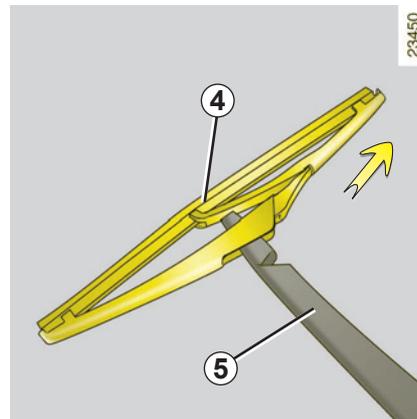


Nettoyez régulièrement votre pare-brise et votre lunette arrière.



Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.



Balai d'essuie-vitre arrière **4**

- **Contact coupé**, soulevez le bras d'essuie-vitre **5** ;
- faites pivoter le balai **4** jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

REMORQUAGE : dépannage

Procédure de remorquage

Avant tout remorquage, il faut s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

Si ce n'est pas le cas, insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte et appuyez **cinq secondes** sur le bouton de démarrage start/stop sans appui sur les pédales. La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires du véhicule sont alimentées, et vous pouvez utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs de direction...) : la nuit le véhicule doit être éclairé.

Ne retirez jamais la carte RENAULT du lecteur pendant tout le temps du remorquage.

Exercez deux appuis successifs sur le bouton de démarrage start/stop une fois le remorquage terminé (risque de décharge de la batterie).

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol **en marche avant uniquement, le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km.**

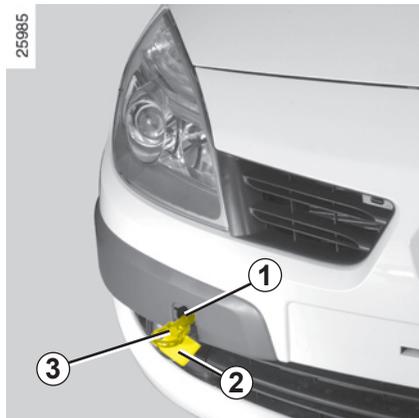


Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclippez la partie supérieure du cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère représenté sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

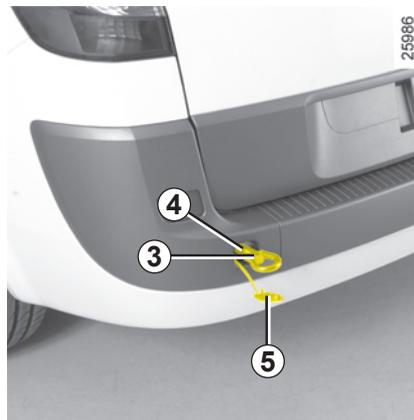
REMORQUAGE : dépannage (suite)



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Accès aux points de remorquage

Déclipez le cache 2 ou 5.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

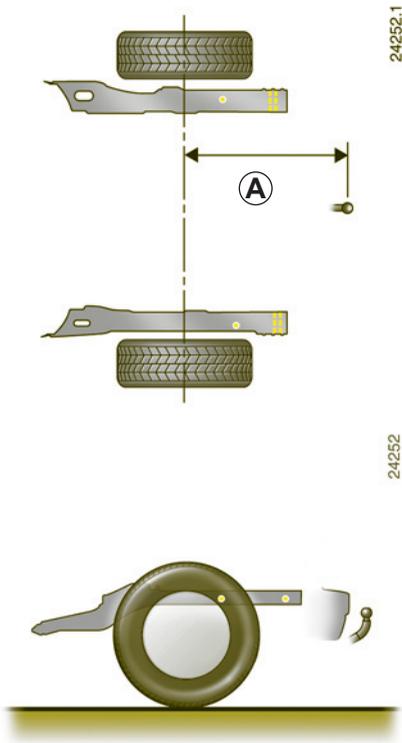
L'anneau de remorquage 3 et la clé de roue sont situés dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « bloc outils » en chapitre 5).



– RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

REMORQUAGE (attelage)



A : châssis normal : 798 mm
châssis long : 981 mm

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES	QUE FAIRE
– La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
– Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
– Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées, bornes de batterie oxydées.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
– Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous aux paragraphes « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT mains libres ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous aux paragraphes « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
– Le moteur démarre difficilement par temps humide ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
– Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant RENAULT.
– Le moteur refuse de s'arrêter.	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
– La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
– Fumée blanche anormale à l'échappement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Consultez un Représentant RENAULT.
– Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.
– Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Consultez un Représentant RENAULT.
	Motoventilateur en panne.	Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
– Fumée sous capot moteur.	Court-circuit.	Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie.
	Conduit du circuit de refroidissement défectueux.	Consultez un Représentant RENAULT.
<hr/>		
– Le témoin de pression d’huile s’allume :		
– en virage ou au freinage,	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l’huile moteur (reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur appoint/remplissage » en chapitre 4).
– au ralenti,	Pression d’huile faible.	Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche.
– tarde à s’éteindre ou reste allumé à l’accélération.	Manque de pression d’huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.
<hr/>		
– Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé.	Remplacez la cartouche.
	Défaut d’alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant RENAULT.
<hr/>		
– Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d’air).	Consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
– La direction devient dure :	– surchauffe de l'assistance, – batterie faible ou usée.	Laissez refroidir. Rechargez ou faites remplacer la batterie.
– Le moteur chauffe. Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume (ou l'indicateur de température du liquide de refroidissement se situe dans la zone rouge).	Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.
	Fuites de liquide de refroidissement	Vérifiez l'état des tuyaux et des raccords du circuit de liquide de refroidissement et le serrage des colliers. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (après l'avoir laissé refroidir). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, consultez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



Radiateur : dans le cas d'un manque de liquide de refroidissement important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique	CAUSES	QUE FAIRE	
– L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.	
	Fusible essuie-vitre avant rompu.	Consultez un Représentant RENAULT.	
	Fusible essuie-vitre arrière rompu (intermittent, arrêt fixe).	Changez-le.	
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant RENAULT.	
– L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant RENAULT.	
– Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.	
– Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté :	– ampoule grillée,	Remplacez l'ampoule.
		– mise à la masse défectueuse,	Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.
	Des deux côtés :	– fusible rompu,	Changez-le.
		– centrale clignotante défectueuse.	A remplacer : consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

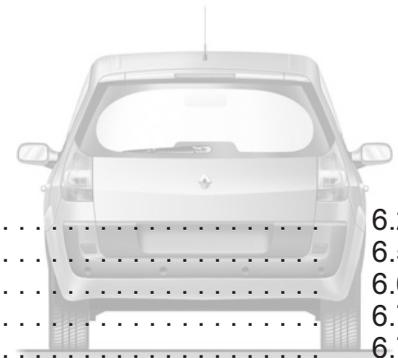
Appareillage électrique	CAUSES	QUE FAIRE
– Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul : – ampoule grillée,	Remplacez-la.
	– fil débranché ou connecteur mal positionné,	Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
	– mise à la masse défectueuse.	Voir ci-dessus.
	Les deux : – si le circuit est protégé par un fusible.	Vérifiez et changez-le si nécessaire.
– Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez votre Représentant RENAULT.
– Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

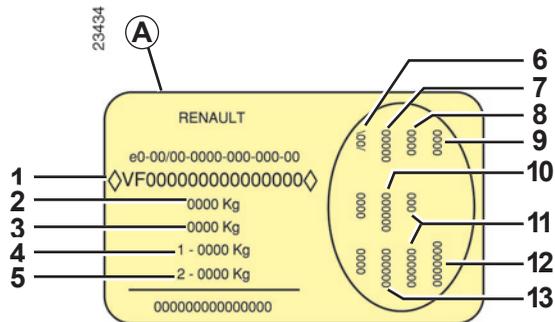


26178

Plaques d'identification	6.2
Dimensions	6.5
Caractéristiques moteurs	6.6
Masses	6.7
Charge remorquable	6.7
Pièces de rechange et réparations	6.8



PLAQUES D'IDENTIFICATION



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur A

1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.

Cette information est rappelée sur le marquage B.

2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).

3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

4 MTMA essieu avant.

5 MTMA essieu arrière.

6 Caractéristiques techniques du véhicule.

7 Référence peinture.

8 Niveau d'équipement.

9 Type de véhicule.

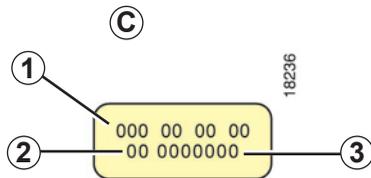
10 Code sellerie.

11 Complément de définition équipement.

12 Numéro de fabrication.

13 Code habillage intérieur.

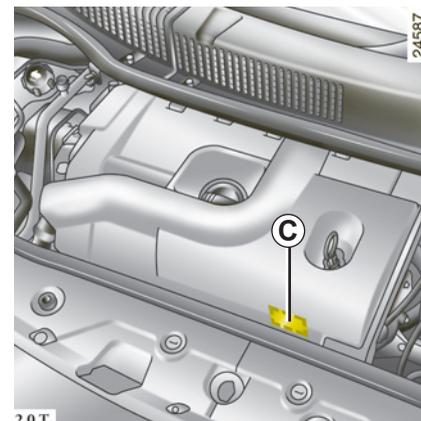
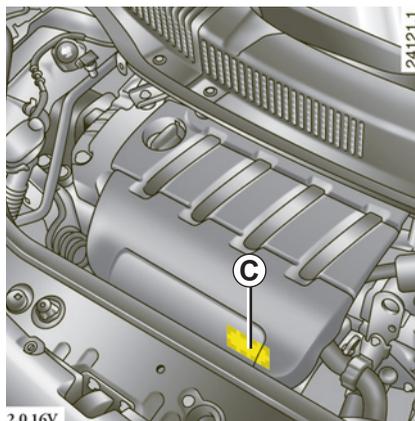
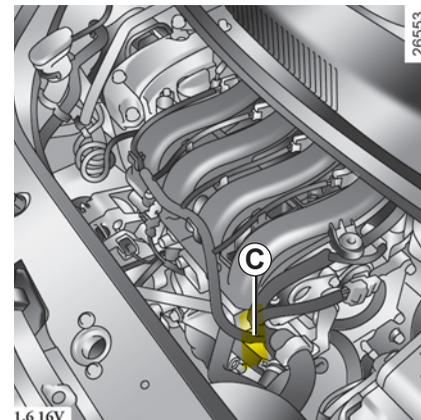
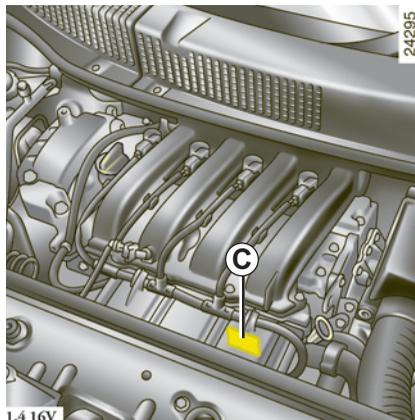
PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



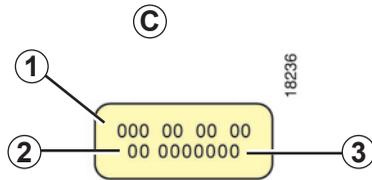
Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



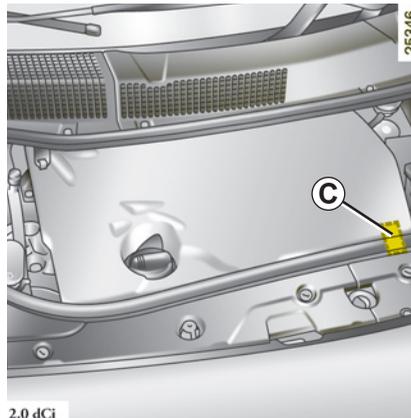
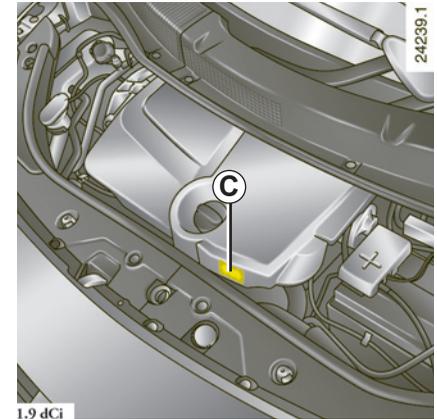
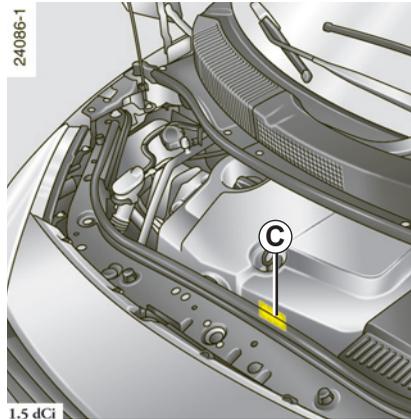
PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



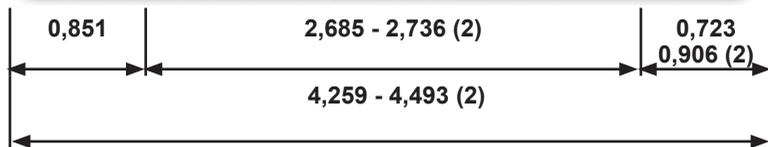
Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.

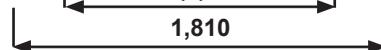


DIMENSIONS (en mètres)



1,620 (1)
1,636 (2)

1,506 (2) - 1,514



(1) A vide

(2) Véhicule châssis long

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.4 16V	1.6 16V	2.0 16V	2.0 T	1.5 dCi	1.9 dCi	2.0 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	K4J	K4M	F4R	F4R Turbo	K9K Turbo	F9Q Turbo	M9R Turbo
Cylindrée (cm³)	1390	1598	1998		1461	1870	1995
Type de carburant Indice d'octane	<p>Carburant sans plomb impérativement, d'Indice d'Octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>A défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98, – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98. 				<p>Gazole</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>		
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>				<p>–</p>		

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	650
Charge admise sur le point d'attelage	75
Charge admise sur la galerie de toit	80 kg (y compris dispositif de portage)

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS	2.26 → 2.27
accessoires	5.30
aérateurs	3.2 → 3.3
aide au parking	2.39 → 2.42
airbag	1.28 → 1.34
air conditionné	3.4 → 3.16
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.73
allume-cigares	3.44
ampoules	
remplacement	5.15 → 5.22
anneaux d'arrimage	3.51
anneaux de remorquage	5.32 → 5.33
anomalies de fonctionnement	5.35 → 5.42
antibrouillard	
projecteurs	1.74
antidémarrage	1.16 → 1.17
antipatinage : A.S.R.	2.24 → 2.25
antipollution	
conseils	2.16 → 2.18
appareils de contrôle	1.50 → 1.66
appuis-tête	1.18 → 1.20 – 3.32
arrêt du moteur	2.5
assistance au freinage d'urgence	2.28
assistance de direction	2.14
avertisseurs sonore et lumineux	1.71

B

balais d'essuie-vitres	5.31
barres de toit	3.52
batterie	4.12 – 5.25 → 5.27
bloc-outils	5.8 – 5.9
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.36 → 2.38
bouchon de réservoir carburant	1.79 → 1.80
bouton de démarrage/arrêt moteur	2.3 → 2.5

C

cache-bagages	3.48
capacités huile moteur	4.8
capacité du réservoir carburant	1.79 → 1.80
capot moteur	4.2 → 4.3
caractéristiques moteurs	6.6 – 6.7
caractéristiques techniques	6.2 → 6.6
caravanage	6.7
carburant	
conseils d'économie	2.16 → 2.18
qualité	1.79 → 1.80
remplissage	1.79 → 1.80
carte RENAULT : pile	5.28
utilisation	1.2 → 1.8
catalyseur	2.6
ceintures de sécurité	1.21 → 1.26
cendrier	3.44
changement de lampes	5.15 → 5.22
changement de roue	5.11
changement de vitesses	2.15 – 2.36 → 2.38
charges remorquables	6.7
chauffage	3.4 → 3.16
clé d'enjoliveur	5.3
clé de secours	1.2 → 1.3 – 1.12
clignotants	1.71
coffre à bagages	3.45
condamnation des portes	1.7 – 1.14
conditionnement d'air	3.4 → 3.16
conduite	2.2 – 2.42
conseils antipollution	2.16 → 2.18
conseils pratiques	2.16 → 2.18
contacteur de démarrage	2.3 → 2.5
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23
coup d'œil rapide	0.2
crevaison	5.2 – 5.11
cric	5.8 – 5.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

D

démarrage moteur	2.3 → 2.5
désactivation airbag passager avant	1.44
désembuage	
pare-brise	3.5 – 3.14
vitre arrière	3.4 – 3.13 – 3.14
dimensions	6.5
direction assistée	2.14
dispositifs de retenue complémentaires	
aux ceintures arrière	1.32
aux ceintures avant	1.28 → 1.31
latéraux	1.33
dispositifs de retenue enfants	1.35 → 1.45

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite	2.23
éclairage :	
extérieur	1.72 → 1.74
intérieur	3.27 – 5.15 → 5.16
tableau de bord	1.72
éclairage de coffre	
remplacement des lampes	5.22
éclairage extérieur d'accompagnement	1.73
économies de carburant	2.16 → 2.18
enfants	1.2 – 1.6 – 1.35 → 1.45
entretien :	
carrosserie	4.13 → 4.14
garnitures intérieures	4.15
mécanique	4.4 → 4.8 – 4.12
environnement	2.19
essuie-vitres	1.76 → 1.77 – 1.78
balais	5.31

F

feux :	
de brouillard	1.74 – 5.18 – 5.19

de croisement	1.72 – 5.15
de détresse	1.71
de direction	1.71 – 5.16 – 5.19
de position	1.72 – 5.16 – 5.19
de recul	5.19
de route	1.73 – 5.15 – 5.20
de stop	5.19
éclaireurs de plaque d'immatriculation	5.20
réglage	1.75
répétiteurs latéraux	5.20
filet de séparation	3.50 → 3.51
filtre	
à gazole	4.11
filtre :	
à air	4.11
à huile	4.8
à particules	2.8
habitacle	4.11
freinage d'urgence	2.28
frein à main	2.14
frein de parking assisté	2.9 → 2.11
fusibles	5.23 → 5.24

G

galerie	
barres de toit	3.52

H

haut-parleurs	
emplacement	5.29
heure	1.67
huile moteur	4.6 → 4.8

I

identification du véhicule	6.2 → 6.4
incidents : anomalies de fonctionnement	5.35 → 5.42

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

indicateurs :

de direction	1.71 – 5.19
de tableau de bord	1.50 → 1.66
installation radio	5.29

J

jauge d'huile moteur	4.6 → 4.8
----------------------------	-----------

L

lampes

remplacement	5.15 → 5.22
lavage	4.13 → 4.14
lave-vitres	1.76 → 1.78 – 4.11
lavage du véhicule	
Changement de roue	5.11
lève-vitres	3.17 – 3.20
levier de vitesses	2.15 – 2.36 → 2.38
limiteur de vitesse	2.29 → 2.31
liquide de freins	4.10
liquide de refroidissement moteur	4.9
lunette arrière	
désembuage	3.4
lunette arrière ouvrante	3.46

M

manivelle	5.8 – 5.9
marche arrière	
passage	2.15
masses	6.7
miroirs de courtoisie	3.23
miroir de communication	3.23
mise en route du moteur	2.3 → 2.5
montre	1.67
moteur	
caractéristiques	6.6

N

niveaux :

liquide de frein	4.10
liquide de refroidissement	4.9
niveau d'huile moteur	4.4 → 4.8

O

ordinateur de bord	1.50 → 1.66
--------------------------	-------------

P

pare-brise	3.20
pare-soleil	3.23
Particularité des véhicules diesel	2.7
Particularité des véhicules diesel avec filtre à particules	2.8
Particularité des véhicules essence	2.6
peinture	
entretien	4.13 → 4.14
référence	6.2
pièces de rechange	6.8
plafonnier	3.25 – 5.21
plaques d'identification	6.2 → 6.4
pneumatiques	0.4 → 0.9 – 5.12 → 5.14
portes / porte de coffre	1.9 → 1.14 – 3.45
poste de conduite	1.46 → 1.49
prééquipement radio	5.29
pression des pneumatiques ...	0.4 → 0.9 – 2.20 → 2.22 – 5.12 → 5.14
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.28 → 1.31
prise accessoires	3.44
projecteurs	
additionnels	5.18
avant	5.15 → 5.18
réglage	1.74

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

R

radio	
prééquipement	5.29
rangements	3.27 → 3.31
réglage des projecteurs	1.75
réglage des sièges avant	1.18 – 1.19 → 1.20
réglage de la position de conduite	1.21
régulateur - limiteur de vitesse	2.29 → 2.35
régulateur de vitesse	2.32 → 2.35
régulation de la température	3.4 → 3.16
remorquage	
attelage	5.34
dépannage	5.32 → 5.33
répétiteurs latéraux	5.20
réservoir	
lave-vitres	4.11
réservoir carburant	
capacité	1.79
retenue complémentaire aux ceintures	1.28 → 1.34
retenue enfants	1.35 → 1.45
rétroviseurs	1.69 → 1.70
rodage	2.2
roues (sécurité)	5.10 – 5.11
roue de secours	5.2

S

sécurité enfants	1.2 – 1.6 – 1.10 – 1.30 – 1.35 → 1.45
sièges arrière	
Fonctionnalités	3.35
sièges avant	
réglage	1.18 → 1.20
sièges chauffants	1.20

signalisation éclairage	1.71 → 1.75
signal danger	1.71
spots d'éclairage	3.25
stores pare-soleil	3.24
système antiblocage des roues : ABS	2.26 → 2.27
système antidémarrage	1.16 → 1.17
système antipatinage : A.S.R.	2.24 → 2.25
système de retenue enfants	1.35 → 1.45
système de surveillance de pression des pneumatiques	2.20 → 2.22

T

tableau de bord	1.50 → 1.66
tablette arrière	3.47
témoins de contrôle	1.50 → 1.66
température extérieure	1.67
toit ouvrant	3.21 → 3.22
transport d'objets	
dans le coffre	3.49
filet de séparation	3.50 → 3.51

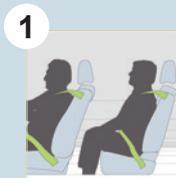
V

ventilation	3.4 → 3.16
verrouillage des portes	1.2 → 1.14
vidange moteur	4.8
vide-poches	3.27 → 3.31
volant de direction	
réglage	1.68

W

warning	1.71
---------------	------

4 GESTES SIMPLES* POUR VOTRE SÉCURITÉ



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
 - même pour les petits trajets
 - même si votre véhicule est équipée d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.



* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.



RENAULT

Bonne route !